

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS
ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
Mme RÉGINE LAURENT, Présidente
M. ANDRÉ LEBON, Vice-président
M. MICHEL RIVARD, Vice-président
Mme HÉLÈNE DAVID, Commissaire
M. ANDRÉS FONTECILLA, Commissaire
M. GILLES FORTIN, Commissaire
M. JEAN-SIMON GOSSELIN, Commissaire
M. LESLY HILL, Commissaire
Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire
M. JEAN-MARC POTVIN, Commissaire
Mme LORRAINE RICHARD, Commissaire
Mme DANIELLE TREMBLAY, Commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

Montréal, le 22 octobre 2019

Volume 1

ROSA FANIZZI & ODETTE GAGNON
Sténographes officielles

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	3
COMITÉ EDJeP	16
ANNIE THÉRIAULT	
SAMUEL LADOUCEUR	
CAMILLE SHAINK	
NICOLAS JEAN-CLAUDE JUNIOR	
KEVIN CHAMPOUX-DUQUETTE	
GENEVIÈVE CARON	
JESSICA CÔTÉ-GUIMOND	
MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ	
ÉMILIE ROY	
ORDONNANCE DE HUIS CLOS	141
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (FQOCF)	144
MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN	
CLAUDINE LEROUX	
MOHAN OUABDELKADER,	
SARA LABRIE	
NANCY AUDET	208

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce vingt-
2 deuxième (22e) jour du mois d'octobre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour. C'est désolant d'être obligés d'être ici
8 aujourd'hui. C'est désolant parce que, comme
9 société, on a failli à notre principale
10 responsabilité, celle de protéger nos enfants les
11 plus vulnérables. Être ici aujourd'hui, c'est un
12 constat d'échec, mais il faut le faire, c'est une
13 obligation, c'est un devoir.

14 Si on est ici aujourd'hui, c'est parce
15 qu'on a eu un électrochoc le vingt-neuf (29) avril
16 dernier, un événement tragique qui a été la bougie
17 d'allumage d'une prise de conscience nationale, un
18 point de rupture devant notre échec. Une petite
19 fille de sept ans, une bambine de sept ans a été
20 retrouvée à l'intérieur de sa résidence familiale
21 dans un état critique. Une fillette de sept ans est
22 morte. Sa courte vie s'est terminée de façon
23 abrupte et injuste. J'aimerais qu'on prenne
24 quelques instants pour penser à elle.

25 Je suis très consciente que la petite de

1 Granby n'est pas la seule enfant au Québec qui a
2 vécu une vie marquée par la peur, la peine et la
3 souffrance. C'est pour ça qu'on est ici
4 aujourd'hui. Comme vous, je suis outrée, je suis en
5 colère. Comme vous, je veux que les choses
6 changent. Mais être en colère et outrée, ça ne
7 suffit pas à améliorer le sort de nos enfants parce
8 que, soyons honnêtes, la petite de Granby c'est pas
9 la première enfant qu'on a échappée.

10 Qu'est-ce qui ne fonctionne pas dans notre
11 système de protection de la jeunesse, pour qu'il
12 fonctionne? Est-ce qu'il est adapté à la réalité de
13 deux mille dix-neuf (2019)? Qu'en est-il des
14 tribunaux? Qu'en est-il de nos lois qui datent de
15 quarante (40) ans, de nos procédures? C'est cette
16 profonde réflexion que nous avons entamée le trente
17 (30) mai dernier quand le gouvernement du Québec
18 nous a confié le mandat de revoir notre système de
19 protection de la jeunesse et de soutien aux
20 familles les plus vulnérables.

21 Aujourd'hui, marque le début des audiences
22 publiques et à huis clos de la Commission spéciale
23 sur les droits des enfants et la protection de la
24 jeunesse. C'est dans cette salle que nous tiendrons
25 nos travaux à Montréal. Je vous y souhaite la

1 bienvenue.

2 On débute nos audiences, mais toute
3 l'équipe de la Commission est a pied d'oeuvre
4 depuis plusieurs mois. Beaucoup de travail a été
5 accompli. On a recensé, lu études, rapports,
6 documents des dernières décennies. Nous avons aussi
7 effectué quelques visites sur le terrain dans des
8 centres jeunesse, CLSC, tribunal de la jeunesse.
9 Nous avons rencontré des intervenants et
10 intervenantes, des gestionnaires, des juges,
11 recevez nos remerciements pour le temps que vous
12 nous avez accordé, malgré vos horaires très
13 chargés.

14 Nous avons aussi rencontré des
15 spécialistes. On a, entre autres, pris le temps de
16 profiter - dans le bon sens du terme - de
17 l'expertise des commissaires autour de la table en
18 séance préparatoire. Bref, nous nous sommes donné
19 des outils pour ne laisser aucun angle mort à notre
20 mandat.

21 Pour que nous puissions identifier les
22 enjeux et les obstacles, pour identifier les
23 problèmes d'un système malade, un système qui, à sa
24 face même, est désuet pour les enfants, pour les
25 familles.

1 Le gouvernement nous a confié un mandat
2 important, large et primordial. On va jeter un
3 regard contemporain, un regard d'aujourd'hui,
4 critique, mais surtout constructif sur l'ensemble
5 du système de protection de la jeunesse. On
6 analysera, on scrutera les interactions avec le
7 monde sur le terrain, avec ceux qui interviennent
8 directement, avec l'ensemble des partenaires de la
9 santé et services sociaux, avec ceux aussi de
10 l'éducation, de la petite enfance, de la famille,
11 sécurité publique, justice et les organismes
12 communautaires. Et c'est avec ce même regard qu'on
13 prendra en compte, les réalités des peuples
14 autochtones dans la foulée du rapport de la
15 Commission Viens.

16 Pour réaliser ce mandat, notre Commission
17 va notamment examiner l'organisation et le
18 financement des services. Au Québec, on doit
19 pouvoir s'offrir des services de qualité, rapides,
20 humains, sécuritaires, adaptés aux besoins des
21 enfants et des familles. On va regarder aussi
22 l'organisation et le mode de fonctionnement des
23 tribunaux en matière de protection de la jeunesse,
24 de même que ses arrimages avec les tribunaux en
25 matière de garde d'enfants, par exemple. Le cadre

1 législatif actuel, l'application de la Loi sur la
2 protection de la jeunesse, en lien avec
3 l'intervention sociale et sur le plan juridique. On
4 veut voir l'écart entre les objectifs qui sont
5 donnés et les résultats obtenus.

6 On entend souvent dans les médias parler de
7 la Commission Laurent. C'est tellement pas ça.
8 Cette Commission est composée de gens
9 extraordinaires, des spécialistes hors du commun.
10 J'ai l'honneur et le privilège d'être la présidente
11 d'une équipe incroyable, très qualifiée, autant les
12 deux vice-présidents que les commissaires. C'est
13 pas la Commission Laurent, c'est la Commission des
14 enfants.

15 Laissez-moi vous présenter ces êtres
16 extraordinaires autour de la table. Sachez qu'il
17 est impossible pour moi en quelques minutes de vous
18 parler de la vaste expertise de ces personnes, de
19 chacune et chacun d'entre eux. Alors, je vais
20 essayer de vous les présenter rapidement.

21 À ma droite, André Lebon, vice-président,
22 reconnu comme un spécialiste au Québec et ailleurs
23 dans le monde. Ce psychoéducateur de formation,
24 consultant en pratique privée depuis mil neuf cent
25 quatre-vingt-six (1986), qui a exécuté plus d'une

1 cinquantaine de mandats et d'analyses pour divers
2 ministères et présidé plusieurs groupes d'experts.

3 À ma gauche, Michel Rivard, vice-président,
4 juge au Tribunal administratif du Québec, qui a
5 temporairement laissé ses fonctions pour nous
6 rejoindre. Il a été pendant vingt-cinq (25) ans
7 procureur à la Direction de la protection de la
8 jeunesse et il a également été chargé de cours à
9 l'Université de Montréal et d'Ottawa.

10 Hélène David, députée de la circonscription
11 de Marguerite-Bourgeoys, psychologue de formation,
12 elle a fait de l'évaluation psycholégale au
13 Tribunal de la jeunesse durant plusieurs années,
14 avant de faire le saut en politique.

15 Andrés Fontecilla, député de la
16 circonscription de Laurier-Dorion, anthropologue de
17 formation, très impliqué dans les organismes
18 communautaires et il est de toutes les luttes à la
19 pauvreté.

20 Gilles Fortin, neurologue, pédiatre, membre
21 honoraire du Centre hospitalier Sainte-Justine. En
22 théorie et en pratique, docteur Fortin, durant des
23 décennies, a travaillé à créer et à promouvoir les
24 bonnes pratiques, entre autres en petite enfance.

25 Jean-Simon Gosselin, avocat à la retraite,

1 qui a été chef du contentieux au Centre jeunesse de
2 Québec, Institut universitaire durant de nombreuses
3 années et coauteur de rapports d'expert sur la
4 révision de la Loi sur la protection de la
5 jeunesse.

6 Lesly Hill, jusqu'à cette année directrice
7 programme jeunesse, Centre intégré de santé et
8 services sociaux du Centre-Sud de l'Île-de-
9 Montréal, très préoccupé, entre autres, par le
10 parcours scolaire des enfants sous protection.

11 Lise Lavallée, député de la circonscription
12 de Repentigny. Elle a, entre autres, travaillé à la
13 mise sur pied de la Commission sur l'exploitation
14 sexuelle des mineurs, Commission qui poursuit ses
15 travaux.

16 Jean-Marc Potvin, qui a été jusqu'à cette
17 année, président directeur général adjoint, Centre
18 intégré universitaire de santé et services sociaux
19 du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal, coauteur de
20 rapports d'expert sur la révision de la Loi sur la
21 protection de la jeunesse.

22 Lorraine Richard, député de la
23 circonscription de Duplessis, donc la Côte-Nord, a
24 toujours été préoccupée par les services sociaux en
25 général et en particulier du sort des autochtones

1 de sa région.

2 Danielle Tremblay, que nous avons aussi
3 sortie de sa retraite, qui a été de deux mille cinq
4 (2005) à deux mille quinze (2015) directrice de la
5 Protection de la jeunesse pour toute la région du
6 Saguenay-Lac-Saint-Jean.

7 Vous voyez, c'est une équipe d'élite qui
8 est là pour accomplir une tâche des plus délicates
9 et aussi très complexe. Nous avons tous accepté ce
10 mandat parce que nous voulons, pour chaque enfant
11 au Québec, une enfance heureuse, une adolescence
12 épanouie et un début d'âge adulte plein d'avenir.
13 Nous sommes tous animés par une volonté de faire
14 pour nos enfants. Et d'ailleurs, l'ourson que vous
15 apercevez comme signature de la Commission et celui
16 assis en arrière de nous vont nous rappeler tous
17 les jours pour qui nous sommes ici.

18 Cette Commission va donner la parole tout
19 d'abord aux jeunes, aux jeunes qui ont vécu des
20 difficultés, qui ont besoin de nous, les adultes,
21 qui ont besoin que nous prenions les moyens pour
22 les accompagner dans une vie meilleure. On va aussi
23 donner la parole aux familles qui ont besoin d'un
24 coup de main pour faire face aux difficultés de la
25 vie et pour les aider à créer un environnement

1 propice au développement optimal de leurs enfants.
2 On donnera aussi la parole aux intervenants et
3 intervenantes des différents réseaux, qui doivent
4 faire face à des situations de plus en plus
5 complexes, tant émotivement, professionnellement,
6 qu'administrativement. Et finalement, bien sûr, les
7 experts qui analysent, évaluent, encadrent le
8 processus, ainsi que ceux qui regardent les outils existants
9 et à développer.

10 Tous ces témoignages vont nous inspirer
11 pour proposer des façons de faire concertées,
12 inclusives, respectueuses, humaines. Tous ensemble
13 autour de la table, on a convenu de travailler avec
14 audace et courage. On va retourner toutes les
15 pierres du système pour rattraper ce qui nous a
16 échappé en cours de route. Ce système qui,
17 rappelons-le, à son origine était pourtant un
18 modèle envié de par le monde. On a convenu de
19 travailler pour accueillir avec ouverture les
20 multiples visages des familles de la société, ainsi
21 que de proposer des solutions à la fois novatrices,
22 pragmatiques, mieux adaptées aux réalités
23 actuelles.

24 Pour formuler des recommandations porteuses
25 de sens, qui vont être la source de changements

1 concrets, qui ont un impact significatif et positif
2 sur la trajectoire de vie des enfants et de leurs
3 familles. Pour prendre une analogie du sport, on va
4 rester focus. On ne perdra jamais de vue notre
5 mandat : celui d'innover, celui d'agir dans le
6 meilleur intérêt des enfants, dans le respect de
7 leurs droits. Tout ça pour favoriser la réalisation
8 de leur plein potentiel.

9 Nous débutons aujourd'hui une nouvelle
10 étape de nos travaux, avec les audiences publiques
11 et à huis clos. Comme je l'ai mentionné lors de la
12 conférence de presse du douze (12) septembre
13 dernier, la Commission pourra offrir des mesures de
14 protection aux témoins qui en feront la demande. À
15 cette fin, elle entend permettre des audiences à
16 huis clos à certaines occasions afin de permettre
17 et d'offrir à tous des conditions favorisant un
18 meilleur partage de leur histoire. Nous tenons à
19 nous assurer que les témoins se sentent à l'aise et
20 protégés et considérons qu'il est dans l'intérêt
21 public que la Commission ait accès à l'information
22 la plus juste et précise possible pour la
23 réalisation de son mandat.

24 La Commission est itinérante. On ne passera
25 pas tout notre temps ici à Montréal. On va se

1 déplacer dans bien des endroits au Québec.
2 D'ailleurs, on va tenir des audiences publiques
3 d'ici la fin deux mille dix-neuf (2019) à Québec et
4 à Sept-Îles et dans toutes les régions du Québec,
5 de par d'autres moyens dès deux mille vingt (2020).
6 Je dis « par d'autres moyens » parce que le temps
7 qui nous est imparti est court pour étudier ce
8 vaste mandat en audience. Nous allons donc aller à
9 la rencontre des citoyens, des intervenants qui
10 voudront bien s'exprimer dès janvier deux mille
11 vingt (2020) au moyen de forums organisés dans
12 toutes les régions du Québec. Allez sur notre site
13 Internet, suivez-nous parce que les dates et les
14 lieux seront mis dès que ce sera arrêté dans toutes
15 les régions.

16 Je rappelle aussi que des personnes ou des
17 organisations peuvent nous transmettre des mémoires
18 par courriel d'ici le douze (12) prochain et
19 l'adresse est sur notre page d'accueil. C'est
20 important de noter que tous ceux et celles qui
21 déposeront un mémoire ne pourront être entendus en
22 audience. Toutefois, soyez assurés que tous les
23 mémoires seront analysés et pris en considération
24 dans l'ensemble des éléments de preuve que nous
25 aurons recueillis pour appuyer nos revendications.

1 Je me dois aussi de rappeler que la
2 Commission exerce ses fonctions de manière à ne
3 nuire à aucune enquête en cours ou à venir,
4 notamment une enquête de nature criminelle, pénale,
5 déontologique, disciplinaire ou autre, que le
6 rapport de la Commission ne devra comporter aucun
7 blâme ni formuler aucune conclusion ou
8 recommandation à l'égard de la responsabilité
9 civile, pénale, criminelle de personnes ou
10 d'organisations.

11 La Commission doit aussi s'assurer que son
12 rapport ne contienne aucun renseignement personnel
13 protégé par la loi afin d'en permettre le dépôt à
14 l'Assemblée nationale par le gouvernement du
15 Québec.

16 Nous vous remercions de l'intérêt que vous
17 portez aux travaux de la Commission et surtout à
18 nos enfants, à nos jeunes, bref à notre plus grande
19 richesse.

20 Je conclus. Dès ton décès, je t'ai donné un
21 prénom. Pour moi, c'était nécessaire, parce que tu
22 étais une enfant, une fillette. T'aurais pu être ma
23 petite fille et je ne pouvais supporter que ta mort
24 soit anonyme ou encore qualifiée juste de la
25 « martyre de Granby ». Ma chérie, je le fais pour

1 toi, pour que tes malheurs ne restent pas vains,
2 pour que ton histoire change les choses, pour qu'on
3 ne t'oublie jamais. Tililly, t'aurais eu huit ans,
4 il y a une semaine. Merci.

5 On va maintenant faire avancer nos premiers
6 témoins, s'il vous plaît. Alors, je vous souhaite
7 la bienvenue. Encore merci, merci d'être là. Merci
8 d'être là en si grand nombre, ce groupe de jeunes
9 que je vais présenter dans quelques instants. Votre
10 témoignage est important pour nous, comme je le
11 disais plus tôt, pour être capable de formuler des
12 recommandations qui ont du sens. Alors on débute
13 avec le groupe de jeunes, EDJeP, qui sont présents.
14 Ce groupe, EDJeP, participe à l'étude longitudinale
15 sur le devenir des jeunes placés au Québec et en
16 France, mieux connu sous le nom de Partenariat
17 EDJeP. C'est d'une ampleur inédite au Québec et au
18 Canada. EDJeP suit une cohorte de plus de mille
19 (1000) jeunes de dix-sept (17) à vingt et un (21)
20 ans, qui ont été placés par le système de
21 protection de la jeunesse et qui sont sur le point
22 de sortir de placement pour entrer dans la vie
23 adulte autonome.

24 L'étude a notamment pour objectif de mieux
25 saisir les réalités des jeunes ainsi que les

1 facteurs ayant une incidence sur leur transition
2 vers la vie adulte.

3 Nos témoins font partie d'un comité de
4 jeunes ex-placés qui collaborent de façon
5 transversale à toutes les étapes de ce processus de
6 recherche. Je vous rappelle qu'on a deux heures
7 ensemble pour votre témoignage. On va vous proposer
8 quarante-cinq/cinquante minutes (45-50 min) de
9 présentation. Ensuite, ce sera en échange avec les
10 commissaires. Sur ce, avant de vous céder la
11 parole, j'inviterais notre greffier à procéder à
12 votre assermentation officielle, s'il vous plaît.

13

14 COMITÉ EDJeP

15

16 **ANNIE THÉRIAULT,**

17 **SAMUEL LADOUCEUR,**

18 **CAMILLE SHAINK,**

19 **NICOLAS JEAN-CLAUDE JUNIOR,**

20 **KEVIN CHAMPOUX-DUQUETTE,**

21 **GENEVIÈVE CARON,**

22 **JESSICA CÔTÉ-GUIMOND,**

23 **MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ,**

24 **ÉMILIE ROY,**

25 (Sous serment)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. Alors maintenant, à vous la parole.

3 Mme ANNIE THÉRIAULT :

4 Bonjour, je m'appelle Annie et j'ai vingt-quatre
5 (24) ans. Pour arriver devant vous, j'ai fait un
6 long chemin. J'ai été placée dans ma première
7 famille d'accueil à l'âge de deux ans parce que mes
8 parents étaient violents et alcooliques. Par la
9 suite, j'ai fait du va-et-vient entre familles
10 d'accueil et ma famille naturelle. Cela s'est
11 produit à cause qu'on croyait que mes parents
12 s'étaient remis sur le bon chemin.

13 Mais qui est Annie dans toute cette
14 histoire? C'était une petite fille qui essayait de
15 se trouver une place dans ce monde immense. Elle ne
16 voulait surtout pas déplaire aux gens autour
17 d'elle, mais elle était aussi la petite fille
18 renfermée qui n'exprimait pas ses sentiments, qui
19 ne parlait pas, qui n'avait pas confiance en elle,
20 et je croyais simplement que je devais m'effacer.

21 À l'âge de dix (10) ans, je suis arrivée
22 dans ma troisième famille d'accueil. Cette famille
23 m'ont ouvert leurs bras, j'étais très timide.
24 J'avais peur déplaire, alors je ne parlais pas. Ils
25 ont travaillé très fort avec moi. Les adultes de la

1 maison ont rapidement pris une décision de parents,
2 ils m'ont fait couler ma quatrième année. J'avais
3 trop de retards et de difficultés pour continuer.
4 C'est une des meilleures choses qu'ils ont faites
5 pour moi.

6 Le soir, je devais parler au moins cinq
7 minutes à la table. Ils n'ont pas essayé de me
8 changer, ils ont essayé de me comprendre, de
9 m'aider pour avancer et surtout, ils m'ont donné
10 beaucoup d'amour. Depuis que je les connais, ils
11 ont toujours agi comme des parents et leurs fils
12 comme des frères. Nous sommes une famille unie
13 encore aujourd'hui.

14 Déjà au secondaire, je n'étais plus la même
15 petite fille. J'ai été présidente de mon conseil
16 étudiant et nommée pour être dans l'Association
17 étudiante des écoles du secondaire de la Commission
18 scolaire de Montréal. J'ai même été commissaire
19 d'un jour. À ce jour, moi, Annie, je ne suis plus
20 la même petite fille. Je suis une jeune femme qui
21 déborde de vie, qui fonce dans ce que je fais. Je
22 suis souriante, je suis sportive, qui parle
23 toujours et qui est toujours là pour aider les
24 autres. Et j'ai aussi ma petite entreprise
25 d'animation, je fais du maquillage, sculpture de

1 ballons, fêtes d'enfants. Je travaille comme coach
2 de hockey cosom, de rugby et de flag football, et
3 je suis aussi photographe. Et sans oublier, j'ai
4 réussi mes études, j'ai complété un DEC en sciences
5 humaines profil individu et je viens de terminer
6 une technique d'intervention en loisirs.
7 Prochainement, je vais rentrer à l'université pour
8 faire un bac en récréologie.

9 Ma famille d'accueil m'a beaucoup apporté.
10 Il y a présentement d'autres jeunes qui sont en
11 famille d'accueil et qui vivent des belles
12 expériences dans ces familles. Il faut savoir que
13 les familles d'accueil sont importantes pour tous.
14 Ces adultes qui nous ouvrent les bras pour nous
15 aider, pour nous écouter, pour nous conseiller et
16 nous guider.

17 Aussi cela nous aide, nous les jeunes, à
18 trouver une certaine stabilité, parce que chaque
19 fois qu'on est arraché à un milieu, c'est encore
20 une fois se remettre en question. Pourquoi je suis
21 encore à nouveau abandonnée? Alors, il faut arrêter
22 d'avoir trop de restrictions aux nouvelles familles
23 d'accueil, car ce n'est pas un mètre carré (1 m²)
24 de moins dans ma chambre qui fera en sorte que je
25 ne suis pas bien dans cet endroit.

1 En tant qu'ancienne jeune, on essaie de
2 trouver des gens en qui nous pouvons faire
3 confiance et s'attacher. J'ai eu la chance d'avoir
4 une famille en or et j'aurais aimé avoir la
5 possibilité d'exprimer mon désir de me faire
6 adopter par cette famille. Ce n'est pas parce que
7 mes parents biologiques ne nous ont pas élevés que
8 nous devenons des gens mauvais. Les gens qui m'ont
9 élevée ne partagent pas mon sang, mais ils sont
10 toujours à mes côtés, peu importe ce qui m'arrive.
11 Ils m'aiment, ce sont mes parents.

12 Je suis la preuve que malgré des moments
13 très difficiles, on peut avancer. Dans la vie, si
14 on veut, on peut. Si on est entouré des bonnes
15 personnes et si on a de l'aide et qu'on s'aide.
16 Nous avons besoin du soutien de la DPJ, de nos
17 travailleurs sociaux, de nos intervenants, de notre
18 entourage, mais aussi chaque enfant doit trouver la
19 force et le courage de se lever et de reconstruire
20 sa vie, car si aujourd'hui je suis cette femme,
21 c'est une partie grâce aux gens qui m'ont entourée,
22 mais une grande partie grâce à moi, qui a décidé de
23 se battre pour avoir la vie que je mérite. Je me
24 considère comme une femme très résiliente. Pour
25 rien au monde, je ne changerais mon parcours, car

1 cela fait partie de celle que je suis aujourd'hui.

2 Merci.

3 M. SAMUEL LADOUCEUR :

4 Alors bonjour. Mon nom est Samuel Ladouceur. J'ai

5 vingt (20) ans. J'ai été placé de deux mille neuf

6 (2009) aller jusqu'à deux mille dix-huit (2018),

7 bien, en fait, fin deux mille dix-sept (2017).

8 Donc, mon parcours en fait, moi, j'ai été la

9 plupart du temps placé dans des unités de vie, donc

10 dans des centres de réadaptation. Pour mon premier

11 placement, ça a été à Dominic-Savio à l'unité Le

12 Diapason.

13 Première des choses, c'est clair que c'est

14 un changement différent. T'sais, on arrive dans une

15 nouvelle place, on ne connaît pas les gens et c'est

16 surtout, on n'a pas de figure comme d'attachement.

17 Ça fait qu'on est là, on est pogné avec nous-mêmes

18 à l'âge de neuf ans puis c'est pas évident.

19 Donc, moi, en fait, aujourd'hui, j'aimerais

20 aborder plusieurs points, bien, en fait, dans mon

21 cinq minutes. J'ai été beaucoup brimé par rapport à

22 mes croyances spirituelles. Je suis une personne

23 qui n'a pas les mêmes types de croyance, ce qui

24 peut arriver. Par contre, on ne m'a pas laissé

25 avoir accès soit à mes articles rituels ou bien

1 donc à des trucs que je peux accrocher sur le mur,
2 des bibelots. Par contre, un autre type, admettons
3 un chrétien, lui, il va pouvoir avoir ses croix, il
4 va pouvoir avoir, peu importe, ce qui m'a été
5 enlevé.

6 J'aimerais dire aussi que mon parcours
7 après Dominic-Savio au Mont-Saint-Antoine, j'y ai
8 vécu deux viols au Mont-Saint-Antoine par un jeune.
9 En fait, ça a été un jeune puis plus tard ça a été
10 à l'âge de quinze (15) ans, toujours dans
11 l'établissement de la DPJ. Donc, il n'y a pas eu
12 comme beaucoup de... t'sais, de trucs qui ont
13 été... excusez-moi, je perds mes mots.

14 En fait, l'enjeu, en fait, que ma religion
15 ne soit pas reconnue comme étant une religion
16 potentielle, ce qui veut dire pas admettons
17 christianisme, hindouisme, bouddhiste ou les
18 religions qu'on connaît. Ça crée un conflit
19 d'intérêts parce que les éducateurs ne voient pas
20 pourquoi je croirais en ça. Donc, je n'ai pas pu,
21 malheureusement, là, profiter pleinement de mon
22 processus vers la vie adulte parce que je n'ai pas
23 pu grandir personnellement et spirituellement
24 parlant. Donc, toujours devoir me confondre à un
25 moule. Donc, t'sais, non seulement ça, mais moi je

1 suis homosexuel, donc ouvertement même. C'est
2 quelque chose aussi en centre d'accueil qui est
3 comme pas très évident parce qu'il faut toujours
4 comme être dans un moule. Les éducateurs pensent
5 que tous les autres jeunes garçons vont
6 m'intéresser, que je vais... t'sais, aller sur eux,
7 mais on a quand même des goûts, t'sais.

8 Le scolaire. Le scolaire est un enjeu très
9 important dans la société d'aujourd'hui. Les
10 jeunes, malheureusement, sont confrontés à des
11 problèmes, donc par rapport à leur niveau de
12 scolarité. Les emplois nécessitent un secondaire 5
13 qui, malheureusement les jeunes, la plupart ex-
14 placés ou même encore en centre d'accueil lâchent
15 l'école à l'âge de seize (16) ans ou même plus
16 tard. Ce qui fait un, deux et trois.

17 C'est quelque chose, un gros manque. Il
18 devrait y avoir comme personnellement des trucs qui
19 se regardent par rapport à ça parce que c'est
20 important l'école, c'est très important. Si un jour
21 je veux me rendre où est-ce que vous êtes, j'ai pas
22 le choix de comme aller à l'école et aux études.

23 Moi, j'ai lâché l'école personnellement
24 pour être le moins possible au centre. Les
25 éducateurs faisaient comme trop de... comme

1 d'interventions seulement sur moi parce que je
2 n'étais pas dans le moule, je ne me confondais pas
3 au moule. Donc, j'ai lâché l'école pour me trouver
4 un emploi, pour être le moins possible au centre
5 d'accueil puis juste comme faire ma vie. Ils m'ont
6 fait perdre deux jobs, mais je ne dis pas « ils »
7 m'ont fait perdre parce que je suis quand même
8 responsable aussi là-dedans. J'allais travailler
9 même s'ils me disaient comme de pas y aller. Ils
10 m'ont déjà déclaré en fugue pendant que je devais
11 aller à l'emploi. Mes horaires étaient fixes.

12 La première job que j'ai perdue c'est
13 qu'ils ont comme commencé à vouloir trop aller au
14 niveau de ma job, donc eux ils disent : le
15 gouvernement, on n'en veut pas dans l'établissement
16 de notre job, t'sais, ça peut être normal.

17 Par rapport... moi, je pense qu'il y a une
18 place à l'observation par rapport au niveau de
19 l'école, parce qu'au niveau des enjeux par rapport
20 aux professeurs. On ne peut pas faire de lien, puis
21 moi je parle beaucoup de liens affectifs.
22 Malheureusement, je suis devenu dépendant affectif.
23 On n'en parle pas assez, mais qu'on n'ait pas de
24 lien d'attachement avec les éducateurs ou avec les
25 jeunes autour parce qu'on n'a pas le droit... on

1 n'a pas le droit de parler quasiment avec les
2 autres jeunes, on n'a pas le droit de faire
3 d'intertable avec les autres tables, on ne peut pas
4 vraiment créer un réseau. Ce qui est important, le
5 réseau.

6 Donc, voilà en fait, moi, ce que j'avais à
7 dire par rapport à ça. J'ai perdu beaucoup de
8 points, je suis vraiment stressé, excusez-moi.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[1]** Non, non, mais je vous en prie, là.

11 R. Oui.

12 Q. **[2]** Prenez une petite gorgée d'eau.

13 R. Merci.

14 Q. **[3]** Prenez votre temps. C'est important ce que vous
15 avez à dire puis on comprend que vous soyez
16 stressé, on est très ouverts. Ce qui est important,
17 c'est ce que vous avez à nous dire.

18 R. Merci.

19 Q. **[4]** Alors, je vous en prie, continuez.

20 R. Bien merci. Puis c'est aujourd'hui, à l'âge de
21 vingt (20) ans que j'ai comme décidé de reprendre
22 ma vie en main un peu. Je me suis laissé beaucoup
23 aller quand je suis sorti du centre. Ils m'ont
24 relâché un mois avant la date. J'étais en fugue.
25 Ils m'ont repris, ils m'ont ramené à Montréal,

1 j'habitais à Longueuil, ils ne m'ont pas redonné de
2 billet de bus pour retourner à Longueuil. Ils m'ont
3 dit comme : « O.K. Tu peux y aller. » J'avais aucun
4 moyen pour retourner chez moi, j'ai dû demander à
5 un chauffeur d'autobus de me donner un ticket
6 d'autobus pour retourner à Longueuil, parce que
7 j'habitais à Longueuil dans ce temps-là.

8 Puis ils m'ont pris, malheureusement, ils
9 m'ont relâché le lendemain matin, au lieu de juste
10 faire : O.K. On va te laisser chez toi, tu sembles
11 bien. J'avais un emploi à cette époque-là, tout
12 allait bien, je mangeais bien. Il y a même eu
13 plusieurs... plusieurs trucs.

14 Mais là, je divague un peu du point. Puis
15 c'est aujourd'hui, en fait, que je comprends que
16 l'école c'est vraiment un point important, puis
17 c'est pour ça que j'en parle. Puis même
18 aujourd'hui, je fais partie du comité administratif
19 de Jeunesse Lambda, qui est un organisme pour la
20 communauté LGBTQ+. Je fais partie de LGBT depuis
21 bientôt deux ans.

22 VOIX NON IDENTIFIÉE :

23 Francophone.

24 M. SAMUEL LADOUCEUR :

25 R. Francophone, oui, excusez-moi, pardon. Parce qu'il

1 y a deux volets. Il y a P10 qui est le côté plus
2 anglophone et il y a Lambda qui est francophone.
3 Donc, voilà. Merci beaucoup.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[5]** Merci. Allez-y.

6 Mme CAMILLE SHAINK :

7 Bonjour. Je m'appelle Camille, j'ai vingt-cinq (25)
8 ans. J'ai été placée treize (13) ans de ma vie en
9 destruction... pardonnez-moi, je me trompe
10 toujours, Protection de la jeunesse. Je suis une
11 femme transidentitaire et on m'a forcée à rester un
12 homme en centre jeunesse. C'est pour ça justement
13 que j'ai dit tout à l'heure : « On commence déjà ». Certains rares intervenants étaient d'accord, mais
14 ils me disaient de le cacher en permanence sous
15 peine de représailles des jeunes ou des
16 intervenants, ce qui est arrivé plus d'une fois,
17 selon moi. Je suis, j'étais et j'ai toujours été
18 une femme, malgré ma déformation génétique. On m'a
19 renié ça, on me disait que c'était transitoire,
20 passager, que je n'ai pas eu de soutien
21 psychologique adapté, je n'ai pas eu accès à des
22 bloqueurs de testostérone qui causent beaucoup de
23 problèmes aujourd'hui, qui me coûtent une
24 fortune... excuse-moi, qui me coûtent des fortunes

1 aujourd'hui en épilation permanente, que je ne peux
2 même pas me payer, je suis sur le BS. Comment tu
3 veux te trouver une job en étant trans?

4 Où est-ce que je suis rendue? Ça, c'est
5 quand le dirigeant arrive pas puis il te dit : bon,
6 bien tu peux arriver ici. Il regarde ta carte, il
7 dit : « Ah, bien, t'es un gars ça fait que je ne
8 sais pas, on va voir ça, on va voir si on peut
9 t'engager et tout. » Ou sinon il te dit carrément :
10 « T'es un osti de tafia! Décâlisse d'icitte! » Ça
11 m'est déjà arrivée une fois. Ça fait que oui, la
12 transphobie existe encore dans le milieu du travail
13 aujourd'hui au Canada, malgré le fait qu'on dit
14 qu'on est les meilleurs au Canada, au monde, en
15 fait, dans la communauté LGBT, c'est totalement
16 faux.

17 C'est une « bullshit », on est vingt-
18 septième (27e) dans le cadre des communautés LGBT
19 les pays ailleurs ont une meilleure acceptation des
20 communautés LGBT. Je devrais m'en tenir à mon
21 texte.

22 Je ne souhaite à aucune femme ou homme de
23 passer par là. C'est horrible, c'est carrément...
24 c'est carrément une destruction de vie, là,
25 sérieusement. C'est tellement horrible et

1 traumatisant, tout ça causé par un manque extrême
2 flagrant de connaissances et d'apprentissages sur
3 le genre et la sexualité qui sont réprimés. Ceci
4 est le rôle des parents de faire ça.
5 Malheureusement, en centre jeunesse, les parents ne
6 sont pas toujours là. Donc, ce serait le rôle de la
7 DPJ de pourvoir à une telle éducation.

8 Alors, qu'en restant enfermé dans ce cercle
9 vicieux du tabou en faisant de la porno, la seule
10 éducation sexuelle faisant aujourd'hui un fléau du
11 viol et de le harcèlement collectif, comme en vrai
12 ou sur Internet. On ne vous parle pas des
13 (inaudible). J'ai perdu mon texte... Il y a plus de
14 sept milliards de genres sur cette planète parce
15 que chaque personne a un genre différent. Il
16 faudrait peut-être qu'à un moment donné, on
17 commence à le comprendre.

18 Désolée. Et éduquer toutes les personnes de
19 la même façon sans prendre en compte la diversité
20 est un crime face aux droits de l'humanité
21 instaurés dans plusieurs pays dans le monde. Le
22 Canada... ça, je l'ai déjà dit. La recommandation
23 est qu'il faut une vraie éducation sexuelle, telle
24 qu'ASTTEQ Montréal qui propose le Trans 101, qui
25 explique les réalités et les enjeux... et les

1 difficultés des personnes transidentitaires, GRIS-
2 Montréal qui explique qu'est-ce que la sexualité
3 sous toutes les formes et une sexologue ouverte et
4 approuvée par la communauté LGBTQ+, pour vraiment
5 bien inclure tout le monde, et ce, autant dans les
6 écoles que les centres jeunesse, et ce, pour toute
7 la société et surtout une Loi anti-intimidation
8 juvénile qui existe déjà dans le monde où il y a
9 une loi qui dit que la première fois c'est un
10 avertissement, la deuxième fois ça peut être une
11 amende aux parents, la troisième fois une autre
12 amende, puis ensuite peut s'ensuivre des
13 conséquences beaucoup plus graves pour les jeunes
14 et le parent qui ne fait rien pour régler les
15 problèmes d'intimidation.

16 Les relations interpersonnelles entre les
17 jeunes et les intervenants... désolée, je change de
18 sujet, et les intervenants ne permettent pas
19 d'avoir une confiance et un amour permettant à un
20 enfant de se développer comme avec un parent, mais
21 causent une véritable destruction de l'affection de
22 l'adulte en devenir, développant un syndrome de
23 l'abandon affectif surdéveloppé, affectant une
24 personne même à l'âge adulte, rendant la vie
25 cruelle et parfois extrêmement difficile en

1 augmentant drastiquement le cas de dépressions
2 autant affectives qu'émotionnelles chez le jeune
3 comme l'adulte en devenir.

4 La recommandation est de privilégier la
5 formation, le soutien et l'éducation de façon
6 obligatoire, autant pour les parents que les
7 enfants. Par exemple, des thérapies familiales et
8 l'organisme Coeur Jeunesse, je ne sais pas si c'est
9 un organisme vraiment, désolée, qui peut apporter
10 un soutien autant aux parents qu'aux enfants. Il
11 faut que je retrouve... Coeur Jeunesse... Coeur
12 Jeunesse, je ne le retrouve plus.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[6]** Prenez votre temps, je vais vous dire comme à
15 votre collègue à côté.

16 R. Coeur Jeunesse. Oui. Les parents faisant preuve
17 d'incompétence, ne faisant pas d'efforts pour
18 régler les problèmes réels causés par leur inaction
19 devraient être réprimandés aussi sévèrement qu'un
20 crime capital commis aux droits de l'homme pour
21 négligence humaine, au lieu d'apporter les enfants
22 directement à un milieu et un cadre de vie
23 différents, souvent extrêmement traumatisants et
24 inutiles. Sans compter la malheureuse intimité
25 bafouée au nom de la pseudo-protection de la

1 jeunesse, combien de jeunes se sont fait prendre
2 par les activités solitaires sexuelles de
3 l'adolescence sans pouvoir même se cacher derrière
4 un rideau, car le contrôle reste à l'extérieur de
5 la chambre et à la totale discrétion de
6 l'intervenant et non du jeune. Une simple demande
7 d'ouvrir la porte serait beaucoup plus sympathique
8 que de se faire ouvrir une fenêtre cachée par un
9 rideau lors de ces moments intimes. C'est quasiment
10 aussi pire que de mettre une caméra dans les
11 toilettes pour enfants. Le sentiment de sécurité
12 est totalement détruit et apporte un certain dégoût
13 face à la DPJ. Les personnes se sentent
14 prisonnières et emprisonnées en permanence comme
15 dans une prison. Le fort de sentiment de
16 séquestration, barreaux aux fenêtres et grillage
17 blindé, fenêtres incassables, portes barrées de
18 l'extérieur, les intervenants, comme des gardiens
19 de prison qui ont les clés pour te faire sortir de
20 ta prison, même les clés qui provoquent un
21 traumatisme dans beaucoup de cas... les mêmes clés,
22 pardon.

23 Car c'est pas pour se faire enfermer par-
24 dessus, car oui, la séquestration est permanente,
25 alors que le jeune ne voit pas la différence entre

1 sa chambre et une salle d'isolement. Tu finis un
2 jour par te dire : je n'ai plus rien à perdre, je
3 ne peux rien faire... je peux faire les pires
4 choses, ça ne peut pas être pire qu'ici, de toute
5 façon.

6 Les jeunes font plus de crises et de
7 bêtises graves, car ils savent qu'ils n'ont plus
8 rien à perdre. Qu'est-ce qu'on peut faire de pire
9 que de les enfermer quand ils le sont déjà en
10 permanence. Ceci fait référence à Cité des
11 Prairies, où est-ce que j'ai vécu très longtemps,
12 que les portes étaient malheureusement fermées, les
13 barbelés aux clôtures empêchaient les jeunes de la
14 Protection de la jeunesse. Je n'étais pas en milieu
15 carcéral jeunesse, désolée, j'ai oublié le nom,
16 jeunes contrevenants, merci. J'étais vraiment en
17 Protection de la jeunesse et franchement j'ai été à
18 Pinel plus tard, et c'était la même chose. Même je
19 trouvais que Pinel c'était mieux, c'était plus
20 ouvert, et c'est une prison carcérale.

21 La recommandation serait de permettre aux
22 jeunes de se développer normalement et d'avoir plus
23 de permissions et de liberté de vie. Il ne faut pas
24 oublier que c'est rarement de leur faute s'ils sont
25 enfermés dans les centres jeunesse. Il faut

1 assouplir le code de vie qui ne permet aucun écart.
2 Oui, c'est normal à l'école d'avoir des cours
3 d'éducation physique, mais de là à être forcé, même
4 à l'extérieur à des activités parascolaires sous
5 peine d'emprisonnement pour insubordination dans
6 les locaux qui sont censés protéger les personnes
7 des blessures qu'elles pourraient faire aux autres
8 ou à lui-même, illustre parfaitement le bris des
9 droits de l'homme.

10 Certaines personnes m'ont parlé que le
11 Tribunal avait accès à des dossiers de ces
12 personnes qui avaient été placées à la DPJ, dont la
13 plupart des personnes avaient la possibilité de
14 regarder le contenu de ce dossier, demandé par les
15 personnes concernées depuis des années, et à chaque
16 fois la réponse est : « Désolé, le dossier a été
17 détruit ». Ce que nous expliquons pas c'est :
18 comment ça se fait que le Tribunal soit capable de
19 sortir le même dossier détruit vingt (20), trente
20 (30) ans plus tard?

21 Il nous faut ce dossier, il nous faut voir
22 ce dossier... O.K. Oui. Comment ça se fait
23 qu'aujourd'hui on soit incapable de prouver de
24 telles tortures provoquées aux enfants? À l'heure
25 du numérique, il est temps que ça change. Garder un

1 dossier d'un jeune de la DPJ n'est plus si
2 compliqué aujourd'hui et il faut absolument en
3 avoir l'accès. C'est une aberration à ce jour, de
4 ne pouvoir avoir des preuves écrites de notre passé
5 pour prouver toutes les tortures qui ont été
6 faites. Le fait que le dossier soit supprimé reste
7 et restera toujours une destruction de preuve.

8 La recommandation serait d'avoir un site
9 soit physique ou Web permettant d'avoir ton dossier
10 dans les plus brefs délais et quand tu le souhaites
11 dans ta vie, et aussi le nom des intervenants ne
12 soit pas caché. Le nom des jeunes, je peux
13 comprendre, c'est quand même la vie privée, mais
14 les intervenants sont d'ordre public. Ils doivent
15 avoir leurs noms de mentionnés.

16 Les troubles psychosomatiques occasionnés
17 par tous ces problèmes et des centaines si pas des
18 milliers d'autres, fait aujourd'hui des centres
19 jeunesse un problème de société plus qu'une
20 solution et nous voilà sans casseroles et drapeaux
21 anarchiques pour manifester contre la négligence
22 humaine. Personne n'est dans la rue avec des
23 casseroles pour les droits des enfants, mais les
24 problèmes sont réels. On prend la parole
25 aujourd'hui, et j'espère qu'on va nous écouter. Le

1 bris des droits de l'homme, la manipulation mentale
2 de masse, l'exploitation d'enfants, c'est la
3 torture d'enfants, de torture et de la
4 séquestration que la DPJ a créés ces quarante (40)
5 dernières années et qui fait plus de victimes
6 innocentes que de bienfaits, c'est pas peu dire
7 l'état d'urgence qu'il faut que ça change.

8 La recommandation est simple et vous l'avez
9 finalement comprise : il est temps d'écouter ce
10 qu'on a à vous dire et d'agir en conséquence, ce
11 que vous n'avez jamais fait en quarante (40) ans.
12 Et vous voilà aujourd'hui la corde autour du cou
13 quand fabriquer du matériel de vos erreurs causées
14 par le fait que vous avez fermé vos oreilles à la
15 population et à ce que les jeunes vous disaient.

16 C'est juste là que vous comprenez qu'il est
17 temps de réagir. La recommandation, c'est de vous
18 souvenir que la corde ne disparaîtra plus jamais.
19 C'est à vous de voir si vous voulez choisir de
20 rester pendu au bout de cette corde et vous
21 étouffer avec ou marcher dessus avec nous pour
22 garder l'équilibre que vous venez enfin de
23 comprendre qu'il est important.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci beaucoup.

1 M. NICOLAS JEAN-CLAUDE JUNIOR :

2 Bonjour. Je m'appelle Nicolas Jean-Claude Junior.
3 Je suis un ancien jeune de la DPJ. J'ai été placé
4 plus précisément au Mont-St-Antoine vers l'âge de
5 seize ans et demi après avoir passé un an en foyer
6 de groupe et six mois en famille d'accueil. Je suis
7 ici à l'aide de l'organisme EDJeP pour vous parler
8 de plusieurs points qui me touchent vraiment et qui
9 m'ont touchés quand j'étais au centre jeunesse.

10 Je vais commencer par celui que je
11 considère être le plus important. C'est le manque
12 de projets pour aider les jeunes à la transition à
13 la vie adulte. J'ai été très chanceux d'avoir été
14 dans l'unité que j'étais parce qu'ils avaient
15 développé un projet qui s'appelait le projet DAVA
16 qui visait à aider les jeunes à la transition à la
17 vie adulte avant la fin de leur séjour.

18 Et dès que je commence à réfléchir à la
19 chance que j'ai eue d'avoir été dans cette unité,
20 je n'arrête pas de faire ce paradoxe de moi dans
21 une autre unité, et qui atteint ma majorité et qui
22 n'a pas accès à ce projet. Et à chaque fois le
23 résultat est pareil. Je n'aurais pas été capable de
24 me nourrir, de garder un loyer stable pendant plus
25 d'un an. Je n'aurais pas été capable d'organiser

1 mon temps et surtout pas de garder un emploi
2 pendant plus d'un an. Tout ça pour dire que je
3 n'aurais pas été capable de prendre soin de moi-
4 même et je me serais retrouvé à la rue comme bon
5 nombre de jeunes qui sortent du Centre jeunesse.

6 Pourquoi? Parce qu'un jeune comme moi qui
7 sort d'Haïti, en fait, dans un pays complètement
8 différent, avec une culture et une façon de faire
9 complètement différente de celle du Canada et qui
10 arrive ici directement a des problèmes familiaux si
11 grands qu'il n'arrive pas à se développer sur les
12 autres aspects de sa vie, comme à l'école, et qui
13 est complètement isolé dû à la mentalité parentale.
14 Je n'ai pas pris le temps de me mettre plus
15 précisément dans... en fait, de dire plus de choses
16 sur ça parce que c'était très personnel pour moi,
17 et ça aurait été très difficile de vous en parler.
18 Et qui a fini par signaler sa situation à la police
19 qui l'a ensuite signalée à la DPJ, et en moins de
20 deux semaines, j'étais dans le système.

21 Au centre, pour moi, ça s'est bien passé
22 quand même. Je pense que je suis l'un des rares
23 jeunes qui va dire ça. Mais ça s'est bien passé
24 parce que, comme un des intervenants me l'a souvent
25 dit dans les réunions qu'on a eues ensemble, les

1 centres jeunesse ne doivent pas être la police, ils
2 ne doivent pas représenter la police, ils doivent
3 représenter les pompiers, en fait. Quand un jeune
4 va à la DPJ, il n'est pas là pour, comment je
5 pourrais dire ça, excusez-moi, je me perds un peu
6 dans mes mots.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Prenez votre temps. Voulez-vous prendre une gorgée
9 d'eau puis reprendre vos esprits? On va vous
10 écouter. C'est très important. Je comprends qu'en
11 plus, c'est difficile. Alors, prenez votre temps,
12 on va vous écouter.

13 M. NICOLAS JEAN-CLAUDE JUNIOR :

14 C'est ça. Comme je le disais, quand un jeune va à
15 la DPJ, il n'est pas censé voir... En fait, la DPJ
16 doit représenter les pompiers, en fait. Parce que,
17 moi, par exemple, je dis que ça a été très... ça
18 n'a pas été très difficile pour moi parce que moi
19 j'ai vu, j'ai vu le centre jeunesse comme des
20 pompiers parce que, moi, dans ma famille ce qui se
21 passe... parce que, pour moi, parce que j'avais
22 beaucoup de jeunes autour de moi qui ne vivaient
23 pas la même affaire que moi, qui trouvaient ça
24 beaucoup plus difficile, et qui avaient sûrement
25 leurs raisons propres, et que je ne blâme pas et

1 que je pense qu'ils avaient vraiment... qui avaient
2 raison.

3 Mais, moi, dans ma situation à moi, le fait
4 que ce que j'avais vécu avant, je trouvais ça bien
5 plus difficile que les centres jeunesse, m'a permis
6 de me développer encore plus, et... attends... et
7 de réussir à cheminer vers la vie adulte. Et où je
8 veux en venir avec ça, c'est le projet DAVA, en
9 fait, j'aimerais vraiment mettre un point là-
10 dessus. Parce que ce projet, ça peut avoir l'air
11 banal, mais juste le fait d'apprendre à un jeune
12 qui sort du centre jeunesse à faire son épicerie, à
13 aller chercher l'aide nécessaire quand il le faut,
14 à organiser son temps, parce que, oui, quand on
15 sort du centre jeunesse, le monde n'est plus
16 pareil. La décision n'est plus aux intervenants. On
17 n'a pas toujours un intervenant derrière toi qui
18 vas prendre les décisions pour toi. Ça va être toi
19 qui vas être le propre acteur de... C'est toi qui
20 vas être le principal acteur de ta vie et qui vas
21 prendre toutes tes décisions, et ça peut être très
22 difficile. Quand tu sors du centre jeunesse, ça
23 peut être très, très difficile, parce que tu es
24 habitué à cette espèce de régime militaire que tout
25 est organisé, tout est fait et tu n'as pas le choix

1 de le suivre. Sauf, d'une certaine manière, ça
2 rentre dans ta tête puis... c'est ça.

3 Et je mettais le point sur le projet DAVA
4 parce que je trouvais que c'était un projet qui
5 mériterait vraiment d'être pris en compte et de se
6 développer encore plus. Parce que j'ai suivi un peu
7 sur TVA, comme madame Laurent l'a dit elle-même, un
8 enfant... En fait, les gens ne se développent pas à
9 la même rapidité que le projet, en fait. Un jeune
10 qui a seize (16) ans... Un enfant qui a deux ans
11 aujourd'hui aura quatre ans dans deux ans, et c'est
12 la même affaire pour un jeune de seize (16)
13 aujourd'hui, il aura dix-huit (18) ans dans deux
14 ans. Ce projet-là, je pense, c'est un projet qui
15 mériterait vraiment beaucoup d'attention, parce que
16 ça pourrait aider bon nombre de jeunes à se
17 développer avant la fin de leur séjour.

18 Parce que ce qui arrive, en fait, en
19 centres jeunesse, c'est que dès qu'ils arrivent à
20 leur majorité à dix-huit (18) ans, ce qu'on leur
21 dit, c'est, maintenant on a fini, on ne peut plus
22 t'aider, on t'a donné tout ce qu'on pouvait, tu as
23 dix-huit (18) ans, tu peux partir.

24 Et, moi, ça n'a pas été le cas. Et je me
25 considère très chanceux pour ça. Parce que sur tous

1 les centres jeunesse qu'il y a au Canada et toutes
2 les unités qu'il y a dans tous ces centres
3 jeunesse, c'est dans la mienne. Et j'ai été l'un
4 des premiers jeunes à participer à ce projet et ça
5 m'a beaucoup aidé en fait. Je pense, je vais
6 m'arrêter, là, pour aujourd'hui, parce que je me
7 divague un peu dans mes pensées puis je vais
8 laisser la parole à Kevin.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci.

11 M. NICOLAS JEAN-CLAUDE JUNIOR :

12 De rien.

13 M. KEVIN CHAMPOUX-DUQUETTE :

14 Bonjour. Moi c'est Kevin. Mon parcours en tant que
15 tel a été mouvementé par plusieurs événements
16 survenus au cours de mon placement ainsi qu'à ma
17 transition à la vie adulte. Plusieurs choses qui en
18 découlent dont la maltraitance psychologique et
19 physique dans ma famille. Aussi onze (11) ans de
20 placements involontaires, de mes sept (7) ans
21 jusqu'à mes dix-huit (18) en ayant le pouvoir du
22 non-agir.

23 Il y a les réactions comportementales qui
24 sont survenues entre onze ans et dix-sept ans
25 (11-17), au total, trente-trois (33) fugues durant

1 mon placement. Les raisons, c'est parce que je
2 voulais avoir un réseau à l'extérieur du centre,
3 aller voir mes anciens amis, avoir la liberté de
4 réfléchir à pourquoi je suis victime de ce
5 placement-là, qu'est-ce qui m'est arrivé, prendre
6 de l'air, rencontrer, aller dans les ressources
7 communautaires parce qu'ils n'ont pas le même type
8 d'approche avec le jeune, plus à l'aise envers les
9 conversations et tout. Puis aussi rencontrer et
10 raconter des expériences similaires à des jeunes de
11 la rue, pour moi, c'est quelque chose qui se
12 rapporte beaucoup à de la communication plus
13 ouvertement.

14 Il y a aussi, le jour de mes dix-huit (18)
15 ans, j'ai perdu mon éducatrice de réinsertion
16 sociale et ma travailleuse sociale au cours de mon
17 processus en appartement supervisé. Du jour au
18 lendemain, j'ai subi un choc émotionnel, très
19 rapidement, j'ai tombé dans la dépression, et
20 ensuite, je me suis ramassé à la rue.

21 Des tonnes de bagages devant la porte de
22 l'organisme sans savoir où trop aller. Ma vie a été
23 suivie de chemins semés d'obstacles tels que des
24 colocations non saines, des situations amoureuses
25 désastreuses, des situations d'argent, de

1 confiance, trouver où se loger, où se nourrir. Et
2 le plus grand d'entre tous, c'est chercher à se
3 faire aimer. Et encore aujourd'hui, je réside dans
4 une auberge du coeur, chose concrète que ce n'est
5 pas toujours facile d'y arriver. La complication
6 est constamment le passé. Mais tout récemment tout
7 va pour le mieux.

8 Puis j'ai rencontré des défis, trois défis
9 en particulier sur mon passage, dont en premier
10 c'est savoir et connaître ses repères, apprendre à
11 faire confiance aux bonnes personnes. La leçon que
12 j'en ai tirée, c'est que les gens du communautaire
13 ont beaucoup plus de facilité à approcher le jeune.
14 Et donc, il faudrait mettre le centre et les
15 organismes en contact.

16 La deuxième chose... le deuxième défi,
17 c'est savoir quoi faire de ses journées et vivre du
18 stress constamment et éviter d'avoir des troubles
19 avec la police quand les jeunes sont en fugue. La
20 leçon pour moi, ça a été de négocier avec le centre
21 un retour de fugue en douceur. Puis il y avait
22 aussi l'aspect à la fin qu'on prenait en compte les
23 paroles, les paroles de moi, le jeune lors des
24 choix pour aller en intensif ou pas. Et la
25 meilleure solution que j'ai trouvée, c'était un

1 retour à l'unité. Ça a beaucoup aidé.

2 La troisième chose qui me touche beaucoup,
3 c'est trouver des places où dormir à cause de la
4 durée courte des ressources et l'attente des
5 carences parce qu'il y a trop peu d'organismes puis
6 beaucoup de jeunes dans la rue. Puis comme, par
7 exemple, j'ai dormi trois mois dans une caravane
8 pendant l'hiver, un terrain de gravier, des cages
9 d'escalier et des portiques. Puis les leçons, c'est
10 que j'en ai tiré, c'est dormir dans un réseau
11 d'organismes au centre-ville qui est encore trop
12 limité en places et offre ses services à des heures
13 particulières. Premier arrivé premier servi.

14 Donc, on devrait penser à agrandir et
15 construire davantage d'organismes pour les jeunes
16 plutôt que d'augmenter les coûts de loyer. Entre
17 parenthèses, qu'il ne faudrait pas qu'il y ait de
18 préjugés dans la vie de tous les jours, que quand
19 tu veux un appartement mais vu que tu es un ancien
20 de la DPJ, on te dit que tu es trop turbulent, puis
21 on ne veut pas te louer un appartement, genre.

22 Il y a aussi quatre points de sujets
23 importants en lien avec ça. Il y a l'instabilité
24 des placements qui fait en sorte que la répétition
25 à expliquer notre vécu personnel à divers employés

1 sans nécessairement avoir notre consentement, ce
2 qui risque de briser l'intimité du jeune et créer
3 par la suite des frustrations que l'on doit gérer
4 intérieurement. Les sentiments font souvent surface
5 et peuvent prendre beaucoup plus d'ampleur que l'on
6 ne le pense face à des situations où le jeune
7 manque de temps à s'adapter à son nouvel
8 environnement et bombardé de mille et une
9 questions.

10 Dans la rue, il en vient que,
11 malheureusement, des imprévus peuvent survenir tels
12 que perdre ses papiers importants, déplacer ses
13 boîtes chez des gens qui peuvent les garder
14 entreposées chez eux, et au final, c'est la survie.

15 Et un petit compte rendu général de mes
16 déplacements en centres jeunesse entre onze (11)
17 ans de placements, j'ai été déplacé sept fois de
18 centres différents. Donc, j'ai exploré des
19 domaines.

20 Et ensuite quand j'ai décidé de négocier
21 mon retour de fugue parce que je voulais vraiment
22 quitter le centre jeunesse, bien, je leur ai
23 proposé que j'aie un temps plus raccourci pour
24 faire mes démarches de suite. Puis ça a pris deux,
25 trois mois puis je suis allé en appartement

1 supervisé. Puis là, encore aujourd'hui, je suis
2 dans un appartement supervisé, donc ça fait deux
3 fois. Puis je n'ai jamais vraiment eu d'appartement
4 à moi-même, mais j'ai été sept fois en colocation
5 où est-ce que ça a fini vraiment désastreux, des
6 scènes inimaginables.

7 Puis un deuxième point important, c'est la
8 discrimination basée sur l'âge et le sexe qui fait
9 en sorte que les jeunes se sentent départagés du
10 groupe en raison de certaines règles, heure de
11 coucher, revenir directement après l'école, alors
12 qu'on devrait s'en suivre à des règles similaires
13 pour tous ou bien des cas par cas vis-à-vis les
14 projets et besoins du jeune. En lien avec les
15 fugues, exemple, une fille de douze (12) ans se
16 fait médiatiser, se ramasse dans les journaux,
17 passe à la télé, mais un jeune homme de seize (16)
18 ans, on n'en entend pas parler tant que ça.

19 Il y a un troisième point, c'est le manque
20 de places pour entendre les désirs des enfants qui
21 fait en sorte que les jeunes sont réservés sur eux-
22 mêmes et ont peur de parler et dire leur façon de
23 penser et finissent par connaître ce que les
24 intervenants veulent entendre du jeune. Ils ont des
25 attentes. Si c'est respecté selon leurs dires,

1 c'est la sortie de l'arrêt d'agir. Mais les jeunes
2 prennent tout de même l'initiative parfois munis
3 d'un crayon et une feuille de tout filtrer les
4 frustrations, émotions et vécu sous thème de
5 poésie, slam et rap. C'est un aspect plutôt positif
6 puisque cette création peut bien être et approfondi
7 et encourager davantage... Oui.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Prenez votre temps. C'est important ce que vous
10 avez à nous dire.

11 M. KEVIN CHAMPOUX-DUQUETTE :

12 O.K. C'est ça. Ça fait que... Et encourager
13 davantage à changer des choses et même venir
14 toucher des gens. Ça aide à mieux comprendre les
15 enjeux et valorise les jeunes de leur travail.

16 Le quatrième point, c'est l'impossibilité
17 de développer un réseau social positif en centres,
18 perdre de liens significatifs et réseaux de soutien
19 psychosocial, qui fait en sorte que, en centres, tu
20 peux seulement côtoyer les jeunes de l'unité, mais
21 encore là, tu ne peux pas les voir à l'extérieur,
22 tu ne peux pas parler aux autres unités parce que
23 c'est une règle instaurée.

24 Les gens que tu côtoies dans ton unité ne
25 t'aideront pas à avoir un réseau de partage et de

1 soutien en raison que chaque jeune, ils sont là
2 pour travailler individuellement sur des objectifs
3 et qu'il y a des départs différents. L'autonomie ne
4 peut être exercée avec un lien de confiance si on
5 ne permet pas au jeune de se faire des amis dans
6 une école régulière.

7 Concernant les conditions de vie des jeunes
8 de dix-sept à vingt et un (17-21) ans. Les jeunes
9 sont dans l'obligation d'avoir un suivi tout au
10 long de leur séjour en centres jeunesse même lors
11 des démarches personnalisées. Comme l'appartement
12 supervisé, il n'y a pas suffisamment de temps pour
13 faire le suivi jusqu'à l'âge soit le dix-huit (18)
14 ans atteint. La plupart vivent un choc émotionnel
15 face au manque de soutien et doivent voler de leurs
16 propres ailes. Pour beaucoup, c'est un décrochement
17 scolaire ou même passer à la vie de rue. Il manque
18 davantage d'organismes pour les jeunes qui ne se
19 sentent pas encore aptes à la transition à la vie
20 adulte... Non. À la transition en appartement.
21 Excusez-moi. Si, par exemple, la DPJ refuse de
22 continuer de garder ces gens à cause de leur
23 spécifique journée des dix-huit (18) ans.

24 Là, je vais en venir aux recommandations.
25 Il y a cinq points importants pour moi. Le premier,

1 c'est encourager et financer l'organisme Grands
2 Frères et Grandes Soeurs de dix-sept à vingt et un
3 (17-21) ans maintenant. Parce que j'en avais
4 fait... j'en avais fait le projet d'en parler
5 pendant EDJeP puis, dans le fond, bien, là, l'âge a
6 comme augmenté un peu plus pour le soutien aux
7 jeunes après la transition à la vie adulte.

8 Un deuxième point, c'est de continuer les
9 programmations personnalisées selon les besoins du
10 jeune. Ça, ça a commencé à se faire pendant mon
11 départ en centre. Il y a aussi faire prendre
12 conscience de l'enjeu de la rupture des derniers
13 liens arrivant les dix-huit (18) ans; ouvrir et
14 offrir de nouveaux appartements à faible revenu
15 pour les jeunes en difficulté avec des antécédents
16 de DPJ et offrir plus de services rémunérés pour
17 encourager la participation des jeunes, faire
18 bouger les choses à travers la voix des jeunes et
19 la recherche qui révèle des « stats » importants.
20 Et c'est tout.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Merci beaucoup. Vous êtes allé jusqu'au bout.

23 Mme GENEVIÈVE CARON :

24 Bonjour. Je m'appelle Geneviève vingt-cinq (25)

25 ans. Je témoigne aujourd'hui mon histoire à partir

1 de dix à dix-huit (10-18) ans. J'ai été placée
2 parce que mes parents me maltrahaient et je vivais
3 de la séquestration. Ce qui a été difficile en
4 centres jeunesse, c'est que je ne me faisais pas
5 respecter. J'ai fait beaucoup de déplacements et
6 j'ai vécu dans une famille d'accueil qui m'a abusé
7 sexuellement, de la violence tout comme chez mes
8 parents.

9 Je veux dire aussi que je n'avais pas mes
10 parents pour m'encourager à aller à l'école parce
11 que j'avais une dysphasie sévère à l'école. Et que
12 les centres jeunesse ne l'ont pas fait non plus. On
13 m'a laissée à moi-même. On n'a pas cru que je
14 pouvais réussir. L'an dernier, j'ai réussi mon
15 secondaire IV et V.

16 (Pleurs)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 O.K. On va prendre quelques instants. On va vous
19 laisser le temps de reprendre vos esprits. C'est
20 très, très, très difficile. Pouvez-vous fermer son
21 micro quelques instants? On va vous laisser le
22 temps de reprendre vos esprits. Prenez votre temps.
23 Parfait. Merci. Ça va, vous êtes prête? O.K. Merci.

24 Mme GENEVIÈVE CARON :

25 À la naissance, mes parents et les médecins

1 spécialistes, ils l'ont dit à mes parents que
2 j'avais un problème cardiaque. Dans le fond, mon
3 coeur était trop gros, il était plus gros que la
4 normale. Dans le fond, c'était une cardiomyopathie
5 hypertrophique bilatérale, soit ventriculaire, soit
6 aortique. J'avais besoin de soins de santé parce
7 que j'ai été opérée à coeur ouvert à l'âge de dix-
8 sept (17) ans. Ils n'ont pas fait le suivi quand je
9 suis sortie du centre.

10 Quand j'ai eu mes dix-huit (18) ans, je me
11 suis ramassée à la rue avec mes sacs de poubelle.
12 Après quelques mois, je suis allée à Le Passage,
13 centre d'hébergement à Montréal. Après, je devais
14 quitter parce que mon trois jours de dépannage
15 était terminé. Ils m'ont donné une liste de
16 ressources, manger, dormir. C'est là que j'ai connu
17 Dans la rue, Pops. C'est une ressource.

18 J'ai trouvé ça super qu'ils m'aient donné
19 des ressources. J'ai trouvé ça difficile que
20 j'étais laissée à moi-même. Quand j'ai sorti des
21 centres jeunesse à dix-huit (18) ans, j'ai entamé
22 quatre ans d'itinérance. Je me suis débrouillée
23 avec mes propres expériences de camping et dormir
24 dehors. J'ai vécu de l'itinérance. Je n'avais
25 jamais fait de budget. Je n'avais aucun revenu. Et

1 je ne savais pas comment signer un bail.

2 En tant qu'ex-itinérante, je trouve qu'il y
3 a beaucoup de jugement quand on est sans-abri.
4 C'est rendu tellement tabou. Tout le monde te
5 regarde comme un tas de merde. Ils nous traitent
6 comme si ça serait de notre faute. J'ai rencontré
7 mon copain dans la rue. Après toutes ces années de
8 passage, j'ai maintenant un appartement. C'est
9 grâce à mon propriétaire qui m'a laissé une chance,
10 qui a cru en moi, sinon je serais encore dans la
11 rue. J'ai un animal de compagnie et un emploi. Et
12 voici qu'est-ce que je suis devenue maintenant
13 aujourd'hui.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Bravo. Merci beaucoup. Vous allez maintenant vous
16 relayer, changer de place. Vous pouvez rester à
17 côté, Madame. Il n'y a pas de problème. Vous pouvez
18 rester à côté d'elle. Ça va? D'accord. Le temps de
19 placer les bons noms, les bons verres d'eau.

20 Mme ÉMILIE ROY :

21 En fait, on devait, lors de la présentation, faire
22 les recommandations avant les questions. Suite en
23 fait à une discussion, on avait parlé justement de
24 les inverser. Donc, ce serait plutôt les questions
25 en fait que vous avez à nous poser qu'on répondrait

1 en premier pour finir par nos recommandations
2 générales, si possible.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Oui, il n'y a pas de souci, on va s'adapter. Je
5 vous dis juste que si vous émettiez vos
6 recommandations maintenant et qu'il y a des
7 questions de clarification, les commissaires
8 auraient l'occasion de clarifier avec vous. Mais on
9 est là pour vous écouter, on vous suit. Vous
10 préférez une période de questions maintenant. Je
11 vais m'assurer qu'on ait suffisamment de temps
12 après pour que vous ayez le temps de nous présenter
13 vos recommandations. C'est aussi important. Alors,
14 ça vous va, on commencerait avec la période de
15 questions?

16 Mme ÉMILIE ROY :

17 En fait, je ne peux pas vraiment prendre la
18 décision seule puisque, en fait, c'est en groupe
19 que la décision a été prise.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Je comprends, petit caucus. Il n'y a pas de souci.
22 Ce n'est pas long comme caucus. Si tout pouvait
23 aller aussi bien dans le monde pour rendre des
24 décisions.

25

1 Mme ÉMILIE ROY :

2 On va arranger tous les problèmes du monde, vous
3 inquiétez pas.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Allez-y.

6 Mme ÉMILIE ROY :

7 On va commencer par les recommandations et ensuite
8 on va passer aux questions.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Super! On vous écoute.

11 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

12 Donc, une des recommandations qu'on aimerait faire,
13 il s'agirait de mettre en place la création d'un
14 office des jeunes suivis par la DPJ. Peut-être que
15 le nom n'est pas un office, ou plutôt « Young
16 Advocacy » comme il y a dans d'autres provinces, un
17 protecteur de l'enfance. Le concept à la base de
18 ça, c'est un regroupement, en fait, d'intervenants,
19 de chercheurs, de jeunes et de familles qui aurait
20 pour mandat, en fait, de conseiller la gouvernance
21 de la DPJ à partir de résultats de recherche,
22 expériences et expertises afin de favoriser, en
23 fait, la recherche et la diffusion des
24 connaissances, et surtout la participation des
25 jeunes dans des comités.

1 Un petit peu comme l'Office des personnes
2 handicapées ont, en fait, c'est une loi assurant
3 l'exercice des personnes handicapées en vue de leur
4 intégration scolaire, professionnelle et sociale.

5 Nous aimerions donc que ce soit mis sur
6 pied afin de pouvoir conduire des travaux
7 d'évaluation et de recherche sur la participation
8 des jeunes placés ou ayant vécu un placement au
9 Québec, donnant lieu à des recommandations basées
10 sur des données fiables, évaluer aussi des
11 programmes qui sont innovants.

12 Cet office aurait également pour mission de
13 conseiller les gouvernements, les ministères, les
14 organismes publics et privés, ainsi que les
15 municipalités sur toute initiative publique pouvant
16 avoir un impact sur la participation sociale des
17 jeunes placés ou ayant vécu un placement.

18 Nous aimerions également que ces personnes
19 puissent concerter les partenaires et surtout
20 collaborer avec les organisations concernées dans
21 la recherche de solutions efficaces et applicables
22 pour réduire les obstacles à la participation
23 sociale des jeunes placés ou ayant vécu un
24 placement.

25 Également, offrir des services directs aux

1 jeunes placés ou ayant vécu un placement à leur...
2 dans le fond, offrir ces services à leurs familles
3 et aux jeunes; documenter les situations des
4 personnes et l'impact des interventions sur eux; et
5 finalement promouvoir l'identification de solutions
6 et l'adoption d'interventions cohérentes qui répond
7 aux besoins réels des jeunes et de leur famille.

8 Mme ÉMILIE ROY :

9 Donc, en fait, il y aurait comme recommandation de
10 conduire une véritable politique de sensibilisation
11 envers la DPJ, envers les interventions qu'ils
12 font, au niveau de l'aide psychosociale doit être
13 perçue en fait comme un soutien, un accompagnement
14 en réponse à un besoin. Elle ne doit pas être
15 perçue comme autoritaire, pouvoir. En fait, ça me
16 ramène à l'exemple que Nicolas donnait tantôt, de
17 démontrer que la DPJ ne doit pas être une police,
18 mais un pompier. Un pompier, c'est fait pour sauver
19 les vies. Un policier également, mais un policier a
20 une figure plus autoritaire. Donc, je crois que
21 c'était un très bon exemple à ce niveau-là.

22 Il y a également encourager les gens à
23 devenir familles d'accueil. Il y a actuellement une
24 pénurie de familles d'accueil. Comme nous disait
25 Annie tantôt, effectivement, d'avoir un pied de

1 moins dans sa chambre, ce n'est pas ça qui va
2 empêcher que la famille d'accueil va être bonne à
3 l'accueil.

4 Donc, il y a des choses qui, au niveau de
5 la sensibilisation, de faire comprendre que la DPJ,
6 elle a en soutien... oui, elle a un rôle
7 autoritaire, c'est nécessaire, mais que son premier
8 rôle, son premier plan, c'est le soutien aux
9 familles et aux jeunes. Plusieurs familles
10 bénéficieraient de l'aide de la DPJ au niveau où
11 ils ont des difficultés, que ce soit
12 comportementales, sociales, financières, mais se
13 refusent de faire le pas en disant, « My God », si
14 je vais voir la DPJ parce que je ne suis pas
15 capable de nourrir mes enfants convenablement, ils
16 vont finir par me les enlever.

17 Alors, malheureusement, c'est l'image qui
18 est à redorer si on pourrait dire, de dire que,
19 bien non, on ne peut pas vous enlever vos enfants,
20 on va vous donner des listes de ressources, on va
21 vous donner des noms d'endroits où vous pouvez
22 aller. Alors, une campagne de sensibilisation
23 serait importante. Puis également je crois autant
24 au niveau de la DPJ que des jeunes de la DPJ.

25

1 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

2 Donc, une autre de nos recommandations, ce serait
3 de diversifier et d'individualiser les
4 interventions et les plans d'action. On aimerait
5 encourager les approches globales dites
6 holistiques, les pratiques également sensibles aux
7 traumas complexes qui doivent être mis sur pied à
8 la grandeur du Québec, que ce soit dans les écoles
9 ou les centres jeunesse. Il est important d'être
10 sensible aux traumas complexes, et je vous
11 soumettrais aux travaux de docteur Delphine Collin-
12 Vézina à ce sujet.

13 Il faudrait également reconnaître et
14 appliquer les droits des jeunes qui sont placés. Il
15 serait essentiel que tout intervenant ou futur
16 intervenant soit informé et formé des droits des
17 jeunes placés. Il faut limiter la domination qui
18 est parfois financière et comptable ou encore
19 administrative, et également s'intéresser à
20 l'histoire de nos jeunes.

21 Souvent, lors des évaluations, nous sommes
22 vraiment tentés de regarder les problèmes de
23 comportement alors que ces problèmes de
24 comportement-là souvent découlent de traumas qui
25 sont complexes. Je crois qu'il est essentiel de

1 revoir la loi et le principe de l'intérêt de
2 l'enfant afin de le mettre de façon plus concrète
3 et éviter que ce soit mis de façon subjective et
4 laisser à la décision de simples intervenants qui,
5 parfois, n'ont pas les connaissances approfondies
6 pour répondre réellement aux besoins des jeunes.

7 Lorsque je parle de l'histoire des jeunes
8 qui sont placés, je vais juste faire un portrait,
9 là. Dans la vie, on a des parcours puis quand je
10 vous dis qu'il ne faut pas s'attarder seulement aux
11 comportements, mais avoir un profil complet de la
12 situation, moi, ça, c'est mon parcours à la DPJ,
13 puis, moi, il n'y a personne qui l'a vu au complet
14 ce parcours-là. J'ai fait vingt (20) placements et
15 déplacements, trois tentatives de retour à la
16 maison. Il n'y a personne qui a vu ce portrait-là
17 dans tout le déplacement que j'ai eu, parce qu'on
18 s'intéressait seulement à mes comportements. Donc,
19 si c'est une figure qui vous parle, je pense qu'il
20 est essentiel qu'on s'intéresse réellement à nos
21 jeunes et pas seulement à leurs problèmes.

22 MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ :

23 Une autre des recommandations, ce serait vraiment
24 de renforcer la cohérence du parcours en DPJ. Au
25 niveau humain, je pense qu'il y a une problématique

1 qui doit être vraiment soulignée. Il n'y a personne
2 qui devient adulte juste comme ça. On ne cligne pas
3 des yeux. Je pense que, probablement, chacun
4 d'entre vous a dû quitter votre maison familiale,
5 retourner. Vous pouvez toujours faire un appel si
6 vous faites une erreur. Ce n'est pas le cas pour
7 les jeunes qui font partie de la Protection de la
8 jeunesse.

9 Donc, il faudrait vraiment soutenir un vrai
10 travail partenarial multisectoriel autour du
11 parcours et de l'histoire de chaque jeune; limiter
12 les déplacements et ruptures d'accueil; et assurer
13 un intervenant pivot qui serait responsable de
14 l'évaluation; avoir des sociogénogrammes; être en
15 lien aussi avec les recherches qui sont innovantes
16 dans d'autres parties de la Terre, de notre
17 planète.

18 Il y a vraiment aussi... C'est en lien avec
19 la lourdeur bureaucratique qui met trop d'obstacles
20 à une cohésion des services. Il y aurait des
21 exemples vraiment multiples qu'on pourrait partager
22 avec vous, mais, là, on veut vraiment aller aux
23 recommandations d'une façon un peu plus directe.

24 Il faudrait aussi avoir l'élaboration,
25 l'application d'un plan de services cohérent,

1 l'accompagnement du jeune, et le travail en réseau.
2 Donc, qu'on ne travaille pas en silo, mais qu'on
3 ait des représentants ou des personnes qui puissent
4 être présents dans des écoles au niveau de
5 l'employabilité, la justice, la famille, la santé
6 et le domaine communautaire.

7 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

8 Une autre de nos recommandations, en fait, ce
9 serait de modifier en profondeur les conditions de
10 vie en centres de réadaptation. Ce n'est pas des
11 milieux de vie qui sont normatifs, et il est
12 important d'améliorer ces conditions de placements
13 afin de limiter la domination de pouvoir du
14 système. Les mesures de contrôle sont parfois
15 abusives. Faute de personnel, parfois on va
16 enfermer les jeunes dans les chambres afin de
17 pouvoir mieux gérer le plancher. C'est des
18 pratiques qui sont absolument abusives et qu'on
19 doit mettre fin. Ce n'est pas vrai qu'un groupe
20 complet de douze (12) jeunes en unité de vie
21 doivent écopier pour un problème de comportement
22 d'un seul jeune, et donc, nous devons mettre sur
23 pied des mesures appropriées.

24 Mme ÉMILIE ROY :

25 En lien avec cette recommandation, en fait, dans

1 les centres jeunesse, il y a ce qu'on appelle des
2 salles d'isolement. Alors, les salles d'isolement,
3 il y a celles qui vraiment sont considérées comme
4 un isolement aux yeux des centres jeunesse, donc
5 une salle capitonnée de six pieds par six pieds
6 (6 pi x 6 pi) gros maximum, une porte avec aucune
7 poignée. Tu ne peux pas sortir. C'est eux qui ont
8 les clés. Avec une petite fenêtre puis un rideau.
9 Ils peuvent vous laisser là-dedans... J'ai déjà
10 passé plusieurs jours dans le noir, entre autres.

11 En fait, ces mesures-là en centres jeunesse
12 devraient fortement être révisées, parce que
13 l'utilisation d'un isolement selon l'ONU, en fait,
14 la définition de la torture à travers l'isolement
15 selon l'ONU est que l'utilisation punitive d'un
16 isolement est considérée comme une torture et non
17 une utilisation préventive.

18 Les centres jeunesse souvent en font une
19 utilisation punitive. À titre d'exemple, j'avais un
20 plan d'action en centre jeunesse. Dès que j'avais
21 un... J'avais beaucoup de trouble d'automutilation.
22 Dès que je m'automutilais, ils m'envoyaient
23 quarante-huit (48) heures en isolement. Alors, je
24 passais quarante-huit (48) heures dans une salle
25 d'isolement. Si ça allait bien, en fait, j'avais le

1 droit d'avoir la porte ouverte après une heure.
2 Mais dès qu'il y avait une augmentation de
3 l'anxiété, selon le point de vue de l'intervenant,
4 la porte était refermée.

5 Donc, ces mesures-là doivent être, je
6 m'excuse, doivent être absolument révisées, parce
7 que, en fait... Tantôt Annie parlait des
8 traumatismes. Les clés, c'était pour moi. Je tiens
9 quand même à vous montrer. Ce bruit-là, c'est le
10 seul bruit que tu entends lorsque tu es en
11 isolement. Et aujourd'hui, d'avoir des clés sur moi
12 me permet d'avoir un contrôle, en fait.
13 Psychologiquement, ça me tient en contrôle. J'ai le
14 pouvoir. C'est moi qui peux ouvrir les portes. En
15 fait, même en arrivant lors de la fouille, les clés
16 ont été égarées dans mon sac, et, en fait, merci à
17 ma collègue qui m'a aidée, parce que j'étais en
18 train, une crise de panique, j'en avais besoin.

19 Alors, ces traumatismes-là peuvent paraître
20 peut-être exagérés, mais un enfant qui est mis dans
21 des isolements, c'est des mesures de torture. Je
22 peux comprendre le principe si le jeune est à
23 risque, avant une évaluation, il peut y avoir lieu.
24 Mais après l'acte, l'enfant est calme
25 malheureusement.

1 Puis il y a... également ce qu'il y a dans
2 la recommandation... Excusez, j'ai un petit peu...
3 Ce qu'il y a dans la recommandation, c'est de
4 s'assurer qu'il y ait une concertation avant
5 l'envoi du jeune en isolement. Donc, que ce ne soit
6 pas un seul intervenant qui peut prendre la
7 décision en appelant un cadre, parce que cet
8 intervenant-là fait une interprétation de la
9 situation à travers son parcours personnel et
10 professionnel. Donc, chaque intervenant réagit de
11 manière différente.

12 Il y a des intervenants qui vont être plus
13 tolérants. Et il y a des intervenants qui vont être
14 plus forts face à certaines situations. Donc, il
15 devrait y avoir vraiment une concertation avant d'y
16 avoir contact pour mettre un jeune en isolement. Et
17 si vraiment, il y a l'obligation d'utiliser les
18 principes d'isolement, c'est de s'assurer qu'ils
19 sont en respect des droits des jeunes et les droits
20 de l'homme, et que lorsque le jeune sera libéré, et
21 c'est le terme « libéré » de la salle d'isolement,
22 qu'il y ait une évaluation psychologique prévue
23 avec ce jeune-là pour vérifier les traumatismes
24 parce que ces traumatismes-là peuvent survivre
25 toute une vie.

1 Aujourd'hui, je suis invalide. J'ai une
2 fibromyalgie causée par les chocs émotionnels que
3 ces isolements ont faits. Donc, être mis en
4 isolement a détruit le restant de ma vie. Alors,
5 c'est une recommandation. J'ai mis un peu de
6 personnel. C'était le but pour faire comprendre le
7 principe des isolements en centres jeunesse qui
8 doivent être révisés de A à Z entièrement.

9 Mme MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ :

10 Bien, là, je vais vous parler un petit peu de
11 l'engagement citoyen des jeunes placés et de
12 reconnaître et protéger la diversité des jeunes.

13 Donc, je pense que, inévitablement, vous
14 allez rencontrer des moments d'inconfort si vous
15 voulez vraiment apporter un changement à la
16 situation, et dans cette ligne de pensée-là, ce
17 serait vraiment bien de ne pas instrumentaliser les
18 jeunes racisés. Donc, on va saupoudrer un petit peu
19 de diversité parce que ça paraît vraiment bien,
20 mais on ne va pas rentrer dans le fond du problème.

21 Donc, le problème de surreprésentation des
22 populations noires et autochtones doit être pris en
23 charge dans des politiques antiracistes en prenant
24 en considération les voix des concernés avec
25 respect et dignité. Il y a des personnes qui sont

1 expertes dans les domaines, donc ce serait vraiment
2 bien de les centrer aussi dans ces politiques. Les
3 politiques de profilage racial et les mesures de
4 surcriminalisation, avoir des conséquences aussi.

5 Il faut prendre des mesures
6 réparationnistes à tous les niveaux, pas juste une
7 forme de réparation financière, mais sociale et
8 systémique. Donc, ça, ce serait vraiment en termes
9 de diversité. Donc, ça, ça serait vraiment en
10 termes de diversité des jeunes.

11 Il y aurait aussi favoriser
12 l'épanouissement des jeunes au terme... au niveau
13 de l'intégration sociale et soutenir les projets de
14 vie en encourageant la connaissance de soi, le
15 pouvoir d'agir et l'implication citoyenne tout en
16 permettant des bifurcations, des changements de
17 projets et leur donner le temps pour expérimenter,
18 de faire des erreurs, de réessayer, de les
19 encourager, de ne pas les mettre à la poubelle
20 parce que... voilà... ce n'est pas des enfants
21 prodiges. Il faut avoir le droit de pouvoir
22 recommencer, en fait.

23 Par la suite, je vais continuer à vous
24 parler. On va développer des ressources de
25 placements inclusives en appartement. Donc, là, ça,

1 c'est vraiment si on peut imaginer un meilleur
2 monde. Je pense que tout ce qui a été construit a
3 été d'abord pensé. Donc, dans cette ligne de
4 pensée, offrir des appartements sociaux vraiment
5 dignes.

6 Moi aussi, je travaille dans le domaine
7 communautaire avec des jeunes, et quand on leur
8 offre un espace propre, beau, qui reflète leur
9 identité, qui reflète leurs rêves et leurs
10 ambitions, ils en prennent soin. Donc, ne pas avoir
11 des... pas juste travailler en termes de prévention
12 à l'itinérance parce que ça... ou quand vous êtes
13 itinérants, on va vous donner un logement
14 d'urgence, mais plutôt quelque chose de beau qui va
15 permettre de vraiment construire au potentiel de
16 leurs capacités à tous niveaux.

17 Aussi avoir une approche de réduction des
18 méfaits, une approche anti-oppressive et connecter
19 les organismes communautaires qui sont déjà en
20 fonctionnement. On n'a pas besoin de réinventer la
21 roue, il faut juste vraiment être en meilleure
22 communication pour pouvoir prévenir l'itinérance.

23 Donner des logements qui redonnent espoir,
24 qui aident les jeunes à se mettre sur pied et pas
25 en tant que jeunes ex-placés qui sont complètement

1 brisés par le système et conséquemment la vie, mais
2 des jeunes qui sont en guérison, qui sont en train
3 de vraiment se reconstruire et ça va refléter
4 beaucoup mieux sur nous tous, en fait. Voilà.

5 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

6 À plus court terme parce qu'on s'entend que vous
7 avez du pain sur la planche... à plus court terme,
8 il serait vraiment essentiel de mettre de l'avant,
9 mettre l'accent sur le travail avec les familles
10 pour limiter les placements.

11 Il faut favoriser également les placements
12 qui parfois sont temporaires, des répit pour les
13 familles, mais offrir surtout des ateliers de
14 consolidation familiale, des thérapies, de la
15 médiation familiale, supporter les parents, mais
16 aussi, comme je le disais, leur offrir des périodes
17 de répit qui ne seront pas des périodes punitives
18 pour les jeunes, qui leur permettra donc, aux
19 jeunes, de mieux comprendre leur réalité et trouver
20 des solutions également à leurs problèmes.

21 Je pense qu'il est essentiel d'ouvrir des
22 centres d'hébergement pour les jeunes familles,
23 choses qui ont été coupées et qui n'existent
24 malheureusement presque plus, voire aucunement pas
25 dans certaines régions et aussi pour les parents,

1 je dis bien « parents », monoparental, parce que
2 souvent on met de l'avant les mères monoparentales,
3 mais il y a aussi des pères et aujourd'hui, avec
4 notre diversité, il y a également des familles
5 homosexuelles et donc, nous ne pouvons pas parler
6 de pères ou de mères, mais bien d'un parent.

7 Il est essentiel... et c'est complètement
8 inconcevable, en fait, d'enlever des enfants à des
9 parents, par exemple, qui sont atteints d'un
10 trouble du spectre de l'autisme ou d'une déficience
11 intellectuelle. Si ces gens ont décidé d'avoir des
12 enfants, nous devons les soutenir et leur offrir
13 l'espace pour pouvoir s'épanouir en tant que
14 parents et pouvoir mieux encadrer l'éducation de
15 leurs enfants.

16 Nous ne pouvons pas, nous, en tant que
17 citoyens ou que pouvoir, décider d'enlever ces
18 enfants, seulement basé sur des principes ou des
19 valeurs que nous on croit. Il est vraiment
20 essentiel d'offrir du support à ces familles pour
21 vraiment faire en sorte qu'ils aient les outils
22 pour arriver à leurs fins.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Ça va. Encore?

25

1 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 O.K. C'était... vous avez d'autres recommandations?

5 Mme MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ :

6 Oui.

7 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

8 Oui.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 O.K., d'accord, allez-y.

11 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

12 Donc, on aimerait instaurer des comités aviseurs de
13 jeunes au plan local et provincial pour soutenir
14 l'innovation de la DPJ, favoriser la participation
15 des jeunes aux missions de la DPJ, faire évoluer
16 les pratiques, donc par l'entremise de focus groups
17 de consultations ou encore de recherche action.

18 Il faut encourager le développement du
19 pouvoir d'agir en variant les supports également
20 pour échanger avec les jeunes. J'entends par là,
21 des « photovoices », des documentaires, des livres.
22 Tous les moyens sont bons, les jeunes sont
23 créatifs, il faut avoir des méthodes qui parlent et
24 qui font du sens pour eux et surtout soutenir
25 financièrement la participation de ces jeunes-là

1 sans les instrumentaliser.

2 Mme ÉMILIE ROY :

3 Au niveau de la participation citoyenne des jeunes,
4 moi, c'est ce qui m'a sauvée en fait, depuis le
5 communautaire, depuis cinq ans, et je crois
6 foncièrement que les jeunes ont plus à nous
7 apprendre que nous on a à leur apprendre dans le
8 sens où malheureusement, je vieillis comme tout le
9 monde et je suis surprise parfois d'entendre la
10 petite de sept ans d'une amie qui va me dire telle
11 chose et là, vraiment, en trente-trois ans de vie,
12 je fais comme : « Ah bien, sais-tu que c'est
13 brillant. » Donc, c'est quelque chose qui est
14 important.

15 Et le pouvoir d'agir du jeune doit être
16 favorisé parce qu'il va se développer à travers
17 cela, mais ce n'est pas juste nécessairement
18 aussi... oui, à l'intérieur des Centres jeunesse de
19 la DPJ, mais également que la DPJ rouvre les portes
20 vers l'extérieur pour la participation citoyenne
21 des jeunes.

22 Si on encourage les jeunes à faire du
23 bénévolat, à s'impliquer dans le communautaire, ça
24 va , d'un côté, en même temps, permettre à ce
25 jeune-là de développer des compétences sociales,

1 des compétences professionnelles aussi. Oui,
2 l'école c'est très important, je suis entièrement
3 d'accord, mais il y a aussi qu'il faut de
4 l'expérience à quelque part.

5 Et souvent, avoir sa première expérience,
6 ce n'est pas évident pour quelqu'un. Il faut que tu
7 trouves la personne qui va te donner ta chance.
8 Alors, ces jeunes-là, en Centres Jeunesse... Nos
9 jeunes, nous... excusez... quand nous sommes en
10 Centres jeunesse, tout se passe à huis clos. Donc,
11 tu dors dans la même bâtisse, tu vas à l'école dans
12 la même bâtisse, tu manges dans la même bâtisse, tu
13 vas au gym dans la même bâtisse.

14 En fait, bon, écoutez, les quatre murs, on
15 n'est plus capable de les voir. D'ouvrir les portes
16 pour que ces jeunes-là sortent, ils vont voir qu'il
17 y a autres choses parce qu'effectivement, à dix-
18 huit (18) ans, est-ce que... Et je vais poser une
19 question de manière ouverte, sans réponse. Est-ce
20 qu'à dix-huit (18) ans, vous prendriez votre enfant
21 en disant : « Bon, je t'ai appris tout ce que je
22 voulais. » Tu rouvres la porte, tu le mets
23 dehors... « Débrouille-toi ». Mais votre jeune n'a
24 jamais été en contact avec la société.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Hum, hum.

3 Mme ÉMILIE ROY :

4 Votre jeune a été institutionnalisé.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui.

7 Mme ÉMILIE ROY :

8 C'est problématique. Donc, la participation
9 citoyenne est encouragée.

10 Mme MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ :

11 Oui. Par la suite... ça, c'est quelque chose qui me
12 touche beaucoup, c'est assurer la gratuité des
13 études et de l'aide financière pour les frais de
14 subsistances aux jeunes. Notre représentation à
15 l'école post-secondaire, post-secondaire est
16 absolument horrible.

17 Donc, pour être en mesure de continuer ses
18 études au niveau supérieur, ça prend énormément de
19 courage et d'endurance psychologique parce que les
20 obstacles bureaucratiques sont énormes. Je pense
21 que je les ai tous confrontés et je peux vous dire
22 que vraiment, c'est très difficile de ne pas
23 lâcher, mais on continue parce qu'on veut faire
24 partie, on veut battre les statistiques.

25 On ne veut pas être le deux pour cent

1 (2 %). On veut être plus que le deux pour cent
2 (2 %), plus que le un pour cent (1 %). Il faudrait
3 aussi avoir une approche réparationniste. C'est un
4 système ou un programme d'effacement de dettes pour
5 les jeunes, conçu à partir du système de la
6 Protection de la jeunesse, « Student loan
7 forgiveness » notamment, ou des programmes de
8 subventions de gratuité scolaire tout au long du
9 parcours scolaire, des études secondaires,
10 collégiales, universitaires, jusqu'au doctorat.

11 Il faudrait soutenir l'éducation, à l'accès
12 à l'emploi des jeunes placés et faire connaître les
13 programmes d'aide, les opportunités et les
14 programmes d'insertion socio-professionnels. Là, en
15 ce moment, avec l'aide financière, je suis en
16 combat et je vous dis que c'est vraiment... c'est
17 vraiment. Je suis quelqu'un de brillant et ça ne
18 change pas que c'est tellement, tellement
19 difficile.

20 Alors, imaginez, vous, pour ceux qui
21 doivent eux-mêmes se... Bien, juste vouloir se
22 convaincre de rester à l'école. En plus, après ça,
23 c'est le système. Il vous met tellement d'entraves,
24 ce n'est pas cool. Il y aurait aussi « Extended
25 care », donc repousser un petit peu l'âge limite

1 pour bénéficiaire du soutien de la DPJ.

2 Il y a des programmes au niveau de
3 l'international qui sont connectés à l'ONU. Il y a
4 « SOS Villages D'Enfants », vous n'êtes jamais
5 rejeté du village, vous faites partie de la société
6 intégralement jusqu'à la fin de votre vie et ça
7 devrait être comme ça.

8 Là, nous, on a dix-huit (18) ans et tu
9 prends tes sacs poubelles et voilà, tu as
10 l'impression que ta dignité, elle équivaut à tes
11 possessions. Ce n'est vraiment pas... ce n'est pas
12 bien. Améliorer le soutien à la vie adulte et en
13 développement des projets innovants comme DAVA,
14 PQJ, et ASPIRE en créant un parcours d'autonomie à
15 partir de quinze (15), seize (16) ans et en
16 élaborant un plan de transition jusqu'à vingt-cinq
17 (25), vingt-neuf (29) ans. Faire des liens avec les
18 organismes communautaires et offrir des ateliers
19 personnalisés aux besoins des jeunes.

20 Aussi, on peut limiter les critères parce
21 qu'il y en a qui ne sont absolument pas
22 représentatifs de la vie réelle. ASPIRE, c'est
23 magnifique comme projet, mais quoi, il y a peut-
24 être trois ou quatre personnes qui peuvent entrer
25 dans le programme alors que combien de jeunes

1 finissent par vivre une transition chaque année,
2 vers la vie adulte?

3 Des conseils bancaires, l'assurance, les
4 organismes de prévention peuvent être vraiment...
5 peuvent vraiment aider aux jeunes à atteindre une
6 autonomie dans la société civile, avec des
7 structures bien organisées. Il y a aussi... Voilà.
8 Je vous ai déjà parlé de SOS Villages D'Enfants et
9 je sais, je veux juste continuer comme un peu plus
10 rapidement parce que je sais qu'on a quand même un
11 temps limité. Soutenir et développer les liens
12 entre jeunes placés, l'environnement et la
13 communauté.

14 Donc, ça serait vraiment bien de permettre
15 aux jeunes de développer un réseau social positif,
16 un sentiment d'appartenance par l'entremise
17 d'organismes tels que Grands Frères et Grandes
18 Soeurs. C'est un projet que Kevin a initié, donc
19 absolument brillant, pour les jeunes qui ont été
20 placés.

21 Il y a Care Jeunesse aussi, il y a le RIQ,
22 il y a Micasa qui permet de soutenir les jeunes qui
23 veulent continuer leurs études post-secondaires ou
24 même aller vers plus des programmes professionnels.
25 Il y a Hand in Hand, À Deux Mains, qui est

1 niveau de la santé, aussi, c'est difficile, arrivé
2 à dix-huit (18), tu n'as plus un pédopsychiatre, il
3 faut que tu trouves un psychiatre et tout ça. Donc,
4 c'est important que la DPJ favorise, je dirais,
5 jusqu'à au moins vingt et un (21) à vingt-cinq (25)
6 ans, l'apport... l'aide, excusez-moi, autant
7 financière que matérielle au niveau de la santé
8 mentale, autant que physique des jeunes.

9 Et aussi l'ajout... Excusez... l'ajout
10 d'approches complémentaires donc, comme on connaît,
11 l'intervention par la nature et l'aventure, l'art
12 thérapie, la musicothérapie, la zoothérapie qui
13 est, en passant, je le précise, est vraiment
14 fortement... toujours demandée par les jeunes de
15 toutes ressources, de tous Centres jeunesse et ça
16 n'a pas changé autant dans mon temps
17 qu'aujourd'hui.

18 Alors, la zoothérapie, vraiment. Les chiens
19 de soutien émotionnel, l'hypnose, la psychothérapie
20 et le MDR, qui est une... excusez-moi... une
21 thérapie psychologique et physique traitant au
22 niveau des traumatismes ayant une répercussion
23 physique chez les jeunes.

24 Mme MARCELLE PARTOUCHE-GUTIEREZ :

25 Il faudrait mieux soutenir les intervenants de la

1 DPJ, favoriser l'innovation et les échanges de
2 pratiques. Donc, expérimenter, innover en tenant
3 compte des pratiques déjà en place, repérer les
4 initiatives, les soutenir et les mettre en lien.
5 Agir sur les obstacles qui nuisent à
6 l'actualisation d'initiatives dans les milieux et
7 aussi permettre, une fois de plus, les erreurs.

8 Exemple, il y a des enjeux syndicaux, une
9 rigidité du milieu de vie, une lourdeur
10 administrative et l'épuisement professionnel. Le
11 taux de « burn out » aussi, devrait vraiment être
12 adressé. Donc, s'il y a des façons de faire, des
13 recommandations en termes budgétaires pour pouvoir
14 aider les intervenants à pouvoir mieux vivre,
15 prendre soins des gens qui prennent des jeunes. Et
16 soutenir les intervenants voire une intervenante
17 aussi d'évaluation.

18 Donc, toutes ces recommandations sont
19 vraiment belles, mais quelqu'un qui pourrait être
20 sur pied et être en mesure de voir comment est-ce
21 que ces pratiques sont mises, sont évaluées, sont
22 améliorées et vraiment créer ce poste-là dans
23 différentes unités. Comme ça, il y a vraiment un
24 changement qui est fait et ce n'est pas juste des
25 recommandations qui sont écrites sur un joli

1 dossier, voilà.

2 Mme ÉMILIE ROY :

3 Et en fait, pour finir, nous demanderions de mettre
4 en place un comité de suivi des recommandations de
5 la Commission dans laquelle siégerait des jeunes
6 ex-placés et jeunes placés. Nous souhaiterions que
7 cette Commission ne serve pas simplement à la
8 rédaction d'un rapport qui va être tabletté.

9 La participation citoyenne, comme je l'ai
10 dit, est importante, mais au niveau des placements,
11 c'est une libération. Aujourd'hui, vous avez
12 entendu six jeunes faire des récits de vie. En
13 fait, on était plusieurs, certains... on a divisé
14 le travail. Vous auriez pu en entendre encore plus.
15 Ces jeunes...

16 Nous, en fait... Je dis : C'est jeunes-là,
17 dans le sens que je parle de ceux qui ont témoigné,
18 ont ouvert leurs coeurs, ont ouvert leurs espoirs.
19 Ils ont passé de l'abandon au traumatisme, de
20 l'espoir à la victoire pour même plusieurs. Et je
21 tiens, à vous spécifier que c'est la première fois
22 qu'il est permis à des jeunes de la DPJ,
23 publiquement, de dénoncer les maltraitances autant
24 que les bons coups qui se sont passés dans leurs
25 vécus parce que...

1 En fait, comme on disait, les dossiers sont
2 supprimés, aucune preuve n'est existante et la DPJ
3 étant un gros système, c'est difficile de s'y
4 attaquer. Alors, je prends la parole pour notre
5 groupe, à ce moment-ci, pour vous dire : On vous
6 donne la chance, vous nous donnez une chance.
7 Donnons-nous une chance, mais n'éteignez pas notre
8 lueur d'espoir, je vous en prie.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci. Merci infiniment.

11 Mme ÉMILIE ROY :

12 Ça fait plaisir.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 C'est difficile après votre conclusion de passer à
15 la période de questions, mais on va le faire. Avant
16 de laisser la parole aux commissaires, je veux
17 juste vous dire : Merci, merci beaucoup à chacune
18 et chacun d'entre vous. Ça n'a pas été facile, mais
19 bravo, vous êtes allés au bout de vos
20 interventions, de ce que vous aviez choisi de
21 partager avec nous, merci infiniment.

22 Soyez tout aussi à l'aise dans vos réponses
23 aux questions des commissaires. On va prendre le
24 temps de le faire et de vous entendre comme il
25 faut, même si vous nous avez déposé une série de

1 recommandations, mais je pense que les commissaires
2 ont bien des questions à vous adresser. Alors, je
3 vais commencer par Lesly Hill qui va interagir avec
4 vous.

5 Mme LESLY HILL, commissaire :

6 D'abord, merci beaucoup. Je ne pourrais pas penser
7 à une meilleure façon de débiter et d'ouvrir cette
8 Commission que de vous entendre. Je veux vous dire
9 merci de votre courage parce que ça prend
10 énormément de courage de venir ici, raconter des
11 histoires assez difficiles pour chacun d'entre
12 vous, quoique je vois des jeunes adultes pleins
13 d'espoir aujourd'hui qui nous poussent vers
14 l'avant.

15 Donc, merci pour cette contribution, le
16 courage et la générosité aussi parce qu'on sent
17 très bien que vous souhaitez améliorer les choses
18 pour beaucoup d'autres jeunes qui sont maintenant
19 dans le système et de futurs jeunes et familles.
20 Donc, bravo pour ça.

21 Donc, j'aurais une multitude de questions.
22 Je vais en poser seulement une pour laisser une
23 chance aux collègues d'en poser aussi.

24 Q. **[7]** Et ça sera à Jessica parce que tu as montré ton
25 parcours de vie et on voit dans une image, dix-huit

1 (18) changements de places, tant d'instabilité et
2 parfois on se pose la question : Mais comment elle
3 a fait pour passer au travers? Mais surtout,
4 qu'est-ce qu'on aurait pu faire autrement pour ne
5 pas que toi, tu sois obligée de changer de place
6 autant de fois dans ta vie puis pour que tu aies
7 une meilleure stabilité?

8 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

9 R. Oui, bien, en fait, je pense que c'est important,
10 comme je l'ai mentionné tout à l'heure, de
11 s'intéresser au vécu, de s'intéresser au parcours,
12 d'avoir un portrait global de la situation du
13 jeune, mais je pense que c'est important puis je
14 pense que dans tous les événements ou les personnes
15 que j'ai rencontrées, la question de l'estime de
16 soi, la confiance en nous, c'est quelque chose que,
17 je pense, qui affecte tous les jeunes qui sont
18 placés à la DPJ.

19 On n'a plus de confiance en nous-mêmes
20 parfois, c'est difficile, on se remet beaucoup en
21 question et tout. Je pense que c'est vraiment
22 important de développer notre confiance, mais
23 surtout aussi de pouvoir avoir l'opportunité de
24 développer des relations saines et positives avec
25 des gens qui ont vécu des choses semblables.

1 Comme nous à EdJeP, on est une petite
2 famille. On se dit souvent qu'on est nos petits
3 frères, nos petites soeurs. À l'intérieur du
4 centre, on ne peut pas se parler, on ne peut pas
5 développer ça. Je pense que c'est important donc,
6 de mettre sur pied des réseaux de soutien positif
7 aux jeunes comme Care Jeunesse qu'on aimerait
8 beaucoup développer et comme...

9 Je laisserais peut-être Kevin parler. Bien,
10 il a parlé un peu aussi de Grands Frères Grandes
11 Soeurs. Donc, je pense que c'est vraiment
12 fondamental, en fait, si on veut soutenir les
13 jeunes puis contrebalancer un petit peu
14 l'instabilité qu'on peut vivre. C'est vraiment
15 d'avoir une pierre d'assise, quelque chose au
16 niveau social où est-ce qu'on peut échanger puis
17 s'entraider entre nous.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Ça va. Voulez-vous intervenir, Kevin?

20 M. KEVIN CHAMPOUX-DUQUETTE :

21 R. Oui, dans le fond, je dirais que mettre les jeunes
22 en relation avec l'organisme Grands Frères Grandes
23 Soeurs, comme je l'avais proposé un an avant que
24 les choses se mettent en place et qu'il y ait des
25 changements, qu'ils offrent maintenant les services

1 de dix-sept (17) ans à vingt et un (21) ans, ainsi
2 que Care Jeunesse, comme Jessica en a parlé, où les
3 jeunes peuvent s'investir, avoir un sentiment
4 d'appartenance sans préjugés.

5 Des histoires plus touchantes les unes que
6 les autres, c'est pourquoi à EDJeP on en a créé
7 quelque chose de fascinant, un outil pour mieux
8 comprendre ces enfants dans toutes la région du
9 Québec.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci. Ça va Lesly? Euh... maintenant, commissaire
12 Hélène David.

13 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

14 Merci beaucoup, Madame la Présidente. Merci à vous
15 tous, à vous toutes. Évidemment, on n'écoute pas ça
16 sans être profondément remués par vos histoires et
17 vous avez une façon de les raconter, d'en
18 témoigner. Je pense que ce sont des témoignages
19 dont on va se souvenir très longtemps et vous nous
20 demandez de nous en souvenir tout au long de nos
21 travaux.

22 Évidemment, comme ma prédécesseure Lesly,
23 j'aurais beaucoup, beaucoup de questions, mais je
24 vais aller sur des enjeux qui n'ont peut-être pas
25 été beaucoup abordés jusqu'à maintenant dans nos

1 différentes rencontres et je parlerai donc à Samuel
2 et à Camille, qui sont... Peut-être, qui peuvent
3 s'approcher parce que je sais que vous n'avez pas
4 de micro, mais c'est des enjeux qui...

5 Je ne sais pas si c'était organisé comme
6 ça, mais dès le départ, vous avez abordé les
7 questions de diversité de genres, de diversité
8 sexuelle et peut-être c'est plus nouveau de parler
9 de ça, mais ça m'apparaissait très important de
10 revenir là-dessus, si vous le voulez, si vous êtes
11 confortables avec ça. Parce que ça a commencé avec
12 Samuel qui parle de son séjour en Centre de
13 réadaptation et bon, dès neuf ans... Vous avez
14 parlé aussi du Mont Saint-Antoine, vous avez parlé
15 de deux viols. Après ça, vous avez dit : « Je n'ai
16 pas pu grandir dans ma religion »...

17 M. SAMUEL LADOUCEUR :

18 R. Hum, hum.

19 Q. **[8]** ... qui est un sujet aussi un peu plus actif
20 que ça ne l'était avant.

21 R. Oui.

22 Q. **[9]** « Et ni dans ma diversité sexuelle... ».

23 J'aimerais peut-être ça, comme ça, si ça vous
24 vient, que vous m'en parliez plus de ce que ça a pu
25 vous faire vivre parce que la diversité sexuelle ça

1 n'arrive pas... vous réalisez ça rendu à un certain
2 âge, c'est un processus, c'est long, c'est...

3 R. Oui, c'est un petit peu trop long.

4 Q. **[10]** Et il faut l'incarner, il faut... Alors, je
5 vais demander à Camille après, aussi, évidemment,
6 mais qu'est-ce que vous voulez dire, vous n'avez
7 pas été reconnu comme ça dans votre parcours, peut-
8 être, de diversité sexuelle en Centres Jeunesse?

9 R. Bien, de prime abord, déjà là, il faut partir qu'il
10 y a un moule, il faut se convenir à un moule.

11 Déjà là, d'être homosexuel en Centre
12 d'accueil, ce n'est pas évident parce que tous les
13 autres jeunes autour, c'est beaucoup d'intimidation
14 jour après jour. Même des fois, on peut se faire
15 pogner dans des coins puis se faire dire comme bien
16 des choses comme : « Je pourrais littéralement... »
17 Il y en a un qui m'a dit : « Je pourrais
18 littéralement te violer. »

19 Comme là, je ne savais pas comment réagir,
20 j'en parlais aux éducateurs, ils ne me croyaient
21 pas. Naturellement, c'était toujours moi qui était
22 le responsable parce que je suis gai, j'aime les
23 garçons.

24 Par contre, le fait que j'explique que je
25 n'ai pas été respecté dans mes droits par rapport,

1 admettons, à mon identité du genre sexuel ou peu
2 importe, c'est que le moule qui est convenable pour
3 eux, c'est l'hétérosexualité. Pour eux,
4 l'homosexualité existe, mais il n'y a pas assez...
5 puis d'informations par rapport ça.

6 Comme les activités de sexologie, ils
7 parlent pas mal plus des relations hétéro
8 qu'homosexuelles. Puis ça, vraiment, c'est quelque
9 chose là qui me brime puis qui me manque parce
10 qu'il me manque ça. Puis on devrait comme agir
11 comme se serrer la main parce que veut, veut pas,
12 on est des humains, on est sur la terre puis on se
13 côteie là.

14 Donc, je ne vois pas encore pourquoi il y a
15 des jeunes... Moi, pour prendre un exemple, pour
16 mon cas là, j'ai été mis en garde à vue. J'ai déjà
17 comme... On me disait tout le temps, genre, que
18 j'étais amoureux des autres garçons, tandis que ce
19 n'était pas vrai là. T'sais, on a des goûts. Comme
20 je l'expliquais tantôt, on a différents goûts.

21 Puis deuxième des choses, c'est souvent
22 comme... je n'ai pas le droit d'aller avec d'autres
23 jeunes dans une salle comme, admettons, tout seul
24 ou des affaires comme ça. Ça, c'est normal, mais
25 pour eux autres là, j'étais comme un peu le mouton

1 noir. J'étais très différent, l'intimidation...

2 Môme les éducateurs en faisaient de
3 l'intimidation, oui, littéralement, jour après
4 jour. Des fois c'est comme : « Ah! t'es gai, t'es
5 gai, t'est gai. » Ou bien donc, comme une
6 éducatrice m'a déjà dit, puis excusez-moi, je vais
7 même le répéter dans les termes parce que c'est ça
8 qu'elle m'a dit, et j'avais seize (16) ans, à cette
9 époque-là : « Tu aimes ça sucer des queues, toi? »
10 Excusez-moi du terme, voilà ce qui m'a été dit.

11 Q. **[11]** Merci, Samuel.

12 R. Ça m'a fait plaisir.

13 Mme CAMILLE SHAINK :

14 R. Euh... vous pouvez répéter la question pour que je
15 puisse...

16 Q. **[12]** Bien, vraiment là, prenez-là comme vous le
17 voulez, mais c'est parce que vous témoigner de
18 situations dont on ne parle peut-être pas
19 suffisamment. Vous l'avez dit, vous avez témoigné
20 avec beaucoup, beaucoup d'éloquence, de la
21 difficulté là d'être carrément une trans pendant
22 votre séjour, j'imagine?

23 R. C'est le non respect de...

24 Q. **[13]** C'est le non respect de votre identité, comme
25 on dit.

1 R. Bien, pour commencer, il faut savoir qu'à l'âge de
2 trois ans, ma mère avait déjà un doute. Déjà, à
3 l'âge de trois ans, ma mère me regardait. À un
4 moment, j'étais de regarder une fille dans le
5 métro, puis ce n'était pas un regard de désir de
6 petit garçon qui dit : « Ah, elle est cute ». Non,
7 c'était un désir de : Je veux être cette personne-
8 là.

9 Ma mère trouvait déjà que c'était étrange.
10 Ça fait qu'à trois ans, je savais déjà ce que
11 j'étais, sauf que malheureusement, il y un gars qui
12 est arrivé, qui m'a pogné par les pieds, qui m'a
13 ouvert les pieds, puis il a « checkée » entre mes
14 deux jambes puis il a fait : « C'est un petit
15 gars. »

16 Ça, ça a démoli ma vie, juste un médecin
17 qui décide du genre que j'avais à partir d'un
18 facteur qui est complètement corrompu par des idées
19 stupides et préconçues. On s'entend que le genre,
20 ça se développe avec le temps. Tu le sais depuis la
21 naissance, mais ça se développe avec le temps, tu
22 comprends les mots avec le temps parce que
23 malheureusement à trois ans, si j'aurais su c'est
24 quoi une personne trans, je l'aurais dit à ma
25 maman : Je veux être une fille... sauf que ça ne se

1 parle pas ça fait qu'avec le temps, tu finis...

2 À l'âge de treize (13) ans... Beaucoup plus
3 de jeunes, aujourd'hui, à l'âge de neuf ans, de
4 treize (13) ans, ils commencent à se développer...
5 Il y a... le groupe qui vient de sortir, c'est...
6 Enfants Transgenres Canada. Il y a des jeunes de
7 huit ans, ostie, qui sont déjà là en train de faire
8 leur transition puis tout tandis que moi, j'ai dû
9 attendre jusqu'à mes dix-huit (18) ans parce que
10 c'était une passe, que j'étais juste en train
11 d'attirer l'attention, c'était une stupidité, ça
12 n'existe pas.

13 Si tu dis : Je vais te frapper... ou sinon
14 on me frappait. Euh... il y a un intervenant... à
15 un moment donné... J'ai tout le temps été un petit
16 peu grosse. Çà, c'est le stress puis tout, avec le
17 temps. Il y a un intervenant, à l'âge de seize
18 (16) ans, dans le char, il me dit : « Tu aimes ça
19 être grosse? Juste parce que tu as des tétons puis
20 tu ressembles à une femme? » Il m'a dit ça
21 réellement, dans le char, c'est comme... Désolée...
22 euh... euh...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci. Je comprends que la question de madame
25 David, c'était vraiment l'impact, je pense, sur

1 vous, du non respect de...

2 R. L'impact, aujourd'hui, c'est quatre-vingt mille
3 (80 000 \$). Quatre-vingt mille (80 000 \$) c'est le
4 prix d'une personne qui fait une transition à
5 partir de l'âge adulte. Quand un enfant commence à
6 l'âge de treize (13) ans à prendre des bloqueurs de
7 testostérone, ça descend ce quatre-vingt mille
8 (80 000 \$)-là, à vingt-cinq mille (25 000 \$).
9 Vingt-cinq mille (25 000 \$), c'est le prix qui est
10 remboursé par le Gouvernement pour l'opération
11 vaginale ou sinon pour l'opération de la
12 phalloplastie, que je ne peux pas vraiment
13 mentionné parce que je ne m'inclus pas vraiment là-
14 dedans, malheureusement, mais qui en fait aussi
15 partie. O.K., il y a le top chirurgie aussi pour
16 les personnes trans hommes, qui est très mal
17 reconnue aussi.

18 Dans les centres jeunesse, les hommes sont
19 avec les hommes, les femmes sont avec les femmes,
20 ça, c'est reconnu, mais les trans sont avec les
21 hommes. Moi, j'ai passé ma vie avec les hommes...
22 tu sais, je suis une femme! Est-ce qu'on m'a donné
23 le droit d'aller dans une unité pour fille? Non, on
24 ne me l'a jamais donné.

25 Aujourd'hui, j'entends dire par Lesly Hill,

1 puis je la remercie beaucoup, qu'il y en a des
2 personnes qui vont, aujourd'hui, qui se déplacent
3 d'unités d'hommes à femmes pour concorder avec leur
4 genre. C'est déjà un avancement qu'il n'y avait
5 même pas il y a... onze (11) ans de ça.

6 C'est fantastique de voir qu'aujourd'hui,
7 on est capable d'avoir un petit brin d'espoir, puis
8 qu'il y a quarante (40) ans, c'était... Il y a
9 quarante (40) ans, on se faisait pendre pour ça
10 quasiment. Aujourd'hui, ostie, pardonnez-moi...
11 euh... oui... Aujourd'hui, on est juste là à se
12 dire : Crisse, ma vie est détruite à cause des
13 Centres jeunesse. Mais les jeunes, on voit déjà de
14 l'espoir, mais il y a encore beaucoup de chemin.
15 Même la société n'a même pas encore fini d'avancer
16 là-dessus, sur...

17 À part aujourd'hui, quand est-ce que vous
18 avez entendu parler de transexualité? Honnêtement,
19 est-ce que vous avez entendu une personne trans
20 vous parler de ça? Motadi... ostie...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[14]** Ça va, là...

23 R. Ça, c'est les hormones...

24 Q. **[15]** Bien... si... Alors, vous avez le droit de
25 vous excuser. Ça va? Est-ce que vous avez terminé

1 votre intervention?

2 R. Oui.

3 Q. **[16]** Super. Oui? Vous voulez ajouter quelque chose?

4 Oui, allez-y.

5 M. SAMUEL LADOUCEUR :

6 R. Oui. En fait, ça serait une semi-recommandation,
7 mais comme une question que j'aurais à poser. Est-
8 ce qu'il y aurait possibilité de créer.... soit...
9 parce que je peux comprendre qu'il y a comme des
10 aspects qu'il faut respecter au niveau de, t'sais,
11 des centres d'accueil, puis que ce n'est peut-être
12 pas possible nécessairement de mettre des personnes
13 trans dans la même unité qu'une fille. Ou,
14 admettons, genre, une femme qui devient garçon dans
15 une unité de garçons. Par contre, est-ce que c'est
16 possible de créer des unités, comme des places?

17 Mme CAMILLE SHAINK :

18 Il ne faudrait pas exclure les personnes.

19 M. SAMUEL LADOUCEUR :

20 Je sais... ce n'est pas ça.

21 Mme CAMILLE SHAINK :

22 Il ne faut pas les exclure de la société, c'est ça
23 le problème. Il faut les incruster avec les
24 personnes du même genre. Je suis désolée de
25 t'interrompre mais...

1 M. SAMUEL LADOUCEUR :

2 Je vous comprends.

3 Mme CAMILLE SHAINK :

4 ... c'est ça le point. C'est beau que tu fasses des
5 unités LGBT, mais il faut que tu les rentres dans
6 la société, il ne faut pas les séparer, encore une
7 fois.

8 M. SAMUEL LADOUCEUR :

9 Ils ne sont pas rendus là, eux-autres.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Oui.

12 Mme CAMILLE SHAINK :

13 On s'en fout, il ne faut pas passer par ce cadre-là
14 parce que ça va régresser... désolée, on s'obstine.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Non, mais je comprends... Non, mais ça va. Vous
17 êtes l'illustration que c'est quelque chose de
18 complexe.

19 M. SAMUEL LADOUCEUR :

20 Oui.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Et ce que je comprends, à partir de la question de
23 madame David, c'est comment faire respecter vos
24 droits, soit comme genre ou au niveau de la
25 spiritualité, comme vous l'avez expliqué en tout

1 début.

2 M. SAMUEL LADOUCEUR :

3 Hum, hum.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 C'est de respecter ce que vous êtes. Puis à
6 l'évidence, ce n'est pas facile de trouver la
7 solution, mais on comprend que c'est ça l'effort.

8 Mme CAMILLE SHAINK :

9 Non, c'est super facile, c'est super dur de
10 l'appliquer, c'est différent.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 De l'appliquer, vous avez raison. Merci.

13 M. SAMUEL LADOUCEUR :

14 Puis se faire dire aussi que c'est juste une passe.

15 Mme CAMILLE SHAINK :

16 Ah! Bien là, cette phrase-là...

17 M. SAMUEL LADOUCEUR :

18 Cette phrase-là, je suis tanné de l'entendre.

19 Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 N'allez-vous en pas forcément tout de suite, on va
22 passer à une autre commissaire qui a peut-être des
23 questions pour vous ou pour d'autres, à ce moment-
24 là, vous pourrez échanger, c'est Danielle Tremblay.

25

1 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

2 Alors, bonjour. À mon tour de vous remercier, vos
3 propos sont très percutants et vous avez beaucoup
4 de courage et de générosité de nous les partager.
5 Je pense que c'est vraiment très important de
6 débiter la Commission avec votre parole.

7 Et mon propos va justement aller dans le
8 sens de comment aller... La capter et la
9 considérer, votre parole... Comment vous
10 souhaiteriez... Vous nous tenez des propos
11 percutants aujourd'hui, mais tout au long de votre
12 parcours dans le système de protection, ce que
13 j'entends c'est : « On n'a peut-être pas été
14 suffisamment écouté, entendu, considéré dans ce
15 qu'on aurait... dans ce qu'on est, dans ce qu'on
16 aurait voulu, dans nos besoins, et caetera. »

17 Et pour plusieurs d'entre vous, dans le
18 fond, je n'adresse pas ma question nécessairement à
19 une personne, c'est à qui voudra répondre.

20 Q. **[17]** Pour plusieurs d'entre vous, votre parcours a
21 débuté très tôt. Comment, aussi, on peut considérer
22 la parole d'enfants plus jeunes? Lorsque vous étiez
23 jeunes, comment auriez-vous voulu être écoutés,
24 être entendus, être considérés dans ce que vous
25 aviez besoin ou ce que vous vouliez?

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui, allez-y.

3 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

4 En fait, peut-être qu'il y en a d'autres qui vont
5 vouloir répondre aussi à cette question, mais je
6 pense que l'important c'est d'offrir des espaces de
7 discussions pour les enfants entre eux. Si je me
8 ramène aux concepts des relations d'aide, la
9 première étape, c'est de s'exprimer.

10 Donc, est-ce qu'on peut avoir un espace où
11 est-ce qu'on peut discuter entre nous? La deuxième
12 étape de la relation d'aide, c'est de se
13 comprendre. Donc, une fois qu'on s'est exprimé, on
14 veut essayer de se comprendre. Si on est plusieurs
15 à avoir vécu des choses similaires, on est
16 plusieurs à vivre des difficultés, alors offrir des
17 espaces de discussions pour les jeunes où est-ce
18 qu'on peut s'exprimer afin de mieux se comprendre?
19 La dernière étape de la relation d'aide, c'est de
20 trouver des solutions.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[18]** Je vais peut-être aller plus loin, excusez-moi
23 de... Nous avons une préoccupation à savoir à quel
24 moment. C'est pour ça que madame Tremblay posait la
25 question. À quel moment vous auriez aimé parlé à

1 celles et ceux qui prenaient les décisions pour
2 vous?

3 R. Oui. En fait ce qui est important, c'est que les
4 jeunes soient là à toutes les étapes. Donc, poser
5 cette question c'est en même temps y répondre où
6 est-ce qu'on a un problème parce que si vous nous
7 posez cette question-là, d'emblée, vous prenez pour
8 acquis qu'on n'est pas là dès le début.

9 Donc, juste le fait de poser cette
10 question-là, pour moi, ça cause problème parce
11 qu'on doit toujours avoir conscience que le jeune
12 est le coeur du pro... pas du problème, mais c'est
13 lui qui le vit, le problème, c'est lui qui va avoir
14 les solutions, c'est le premier expert. Le parent
15 et le jeune sont les premiers concernés, c'est les
16 premiers experts de leur situation, donc il faut
17 avoir des places pour s'exprimer, se comprendre et
18 trouver des solutions entre nous.

19 Si je me ramène aux pratiques Attikameks,
20 par exemple, c'est vraiment cette approche-là
21 qu'ils mettent de l'avant. Donc, si les jeunes...
22 si on parle de la participation des jeunes, il faut
23 que ça soit à toutes les étapes dès le début, dès
24 la petite enfance, dès l'entrée au Service de garde
25 où est-ce que là, on peut faire de l'observation.

1 On peut, par le jeu, avoir accès à
2 certaines informations, à la subjectivité de ces
3 enfants-là. Donc, il faut adapter, oui, mais après,
4 une fois qu'on rentre à l'école, est-ce qu'on ne
5 pourrait pas penser à avoir un questionnaire, de
6 dépister certaines problématiques?

7 On sait qu'on a cent six mille (106 000)
8 signalements au Québec, est-ce que c'est le vrai
9 portrait? Combien de familles ça représente? Ces
10 chiffres-là, on ne les connaît pas. Combien de
11 familles? Cent six (106 000) signalements, c'est
12 combien de signalements par jeune? C'est combien de
13 famille que ça inclut? Qu'on parle? C'est des
14 choses qu'on doit savoir et qu'on doit vraiment
15 mettre de l'avant pour vraiment favoriser la
16 participation et non pas voir la DPJ comme une
17 police qui débarque avec ses gros sabots,
18 et : « Nous, on est les experts, on va choisir pour
19 vous ce qui est bon pour vous. » Non. On doit
20 impliquer ces gens-là dès le début.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Merci.

23 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

24 Oui.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Est-ce qu'il y avait d'autres choses pour
3 continuer, Danielle?

4 Mme MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ :

5 Oui, j'aimerais faire une petite...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Oui. Allez-y, Madame.

8 Mme MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ :

9 ... une petite réponse par rapport à ça qui va
10 passer par une anecdote courte, mais qui amplifie
11 un petit peu ce dont Jess a abordé. Donc, je n'ai
12 pas nécessairement parlé de mon vécu, mais moi, je
13 suis rentrée dans le système à onze (11) ans, quand
14 ma maman est décédé. Ma frère, ma soeur et moi, on
15 avait onze (11), treize (13) et seize (16) ans et
16 on a fini par prendre soin l'un de l'autre
17 clandestinement. Notre travailleur social a été
18 assez humain pour pouvoir nous aider un peu à
19 cacher ça.

20 Ça, ça prouve que, en fait, si on nous
21 avait écoutés, on n'aurait pas eu le besoin de
22 faire cette prise en charge de nous-mêmes d'une
23 façon clandestine et on aurait pu le faire d'une
24 façon beaucoup plus digne et humaine, sans vivre
25 dans une précarité, une pauvreté, absolument

1 horrible.

2 Donc, à onze (11) ans, je peux vous dire
3 que j'étais en parfaite conscience que j'avais
4 besoin d'être avec mon frère et ma soeur, qu'on
5 aurait dû m'écouter, qu'on aurait dû m'appeler par
6 mon prénom et non pas par mon numéro de dossier.

7 Euh... donc, ça, c'est quelque chose que...
8 Centrer la voie du jeune et peut-être ne pas le
9 faire d'une façon aussi rigide et institutionnelle.
10 Avoir... il y a un terme en anglais que j'aime
11 beaucoup c'est « It's care » « So center in the
12 practice ». Avoir vraiment... être beaucoup plus...
13 la vie fait assez mal.

14 Donc, faire du bien en écoutant d'une façon
15 beaucoup plus humaine les jeunes, du départ, du
16 moment que... pas juste du moment que l'enfant est
17 verbal. Il y a des façons... Il y a des experts qui
18 sont là pour pouvoir vraiment centrer la voie du
19 jeune et pas imposer notre conception de ce qui
20 devrait se dérouler dans leurs vécus et dans leurs
21 parcours.

22 Mme ANNIE THÉRIAULT :

23 Moi, c'est dès l'âge de sept ans que j'ai compris
24 que je ne voulais plus rien savoir de ma famille
25 biologique. Puis on sait tous que le but de la DPJ,

1 c'est de faire retourner l'enfant dans son milieu
2 familial, mais j'ai été placée à l'âge de deux ans.
3 Ça faisait déjà six ans que j'étais dans le système
4 et j'ai été placée finalement à l'âge de majorité
5 et je devais voir mes parents.

6 C'est seulement à l'âge de quinze (15) que
7 j'ai décidé, de moi-même, d'arrêter de ne plus voir
8 mes parents parce que c'était trop difficile, mais
9 j'aurais aimé ça arrêter avant. Puis, t'sais,
10 aujourd'hui, j'en vis des séquelles. L'abandon,
11 c'est difficile, avoir confiance en les gens, c'est
12 difficile, alors...

13 Je pense que quand un jeune est capable de
14 s'exprimer sur le fait de : « Moi, je n'ai pas
15 envie de voir mes parents parce que ça me fait mal,
16 puis que c'est ma famille d'accueil qui doit me
17 relever quand je reviens à la maison parce que ça
18 n'a pas bien été. »

19 Il faut l'écouter, le jeune, puis dire.
20 Comme : « Je pense qu'il sait ce qu'il vit à
21 l'intérieur de lui. » Voilà, c'était tout.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci beaucoup. Alors, on va passer... avec un...

24 Mme CAMILLE SHAINK :

25 Euh... juste une dernière petite chose. C'était

1 juste pour vous dire que... Tout à l'heure, j'en
2 l'ai mentionné justement, à l'âge de trois ans, ma
3 mère avait déjà un doute sur le fait que j'étais
4 trans.

5 À l'âge de trois ans, je savais déjà ça. À
6 l'âge de trois ans, je savais déjà autre chose.
7 J'ai aussi spécifié que si je n'avais pas les mots,
8 c'est pour ça que je n'étais pas capable de
9 l'expliquer. Ça fait que d'après moi là, à l'âge de
10 six ans, si j'avais compris c'était quoi le mot
11 « suicide », je me serais tuée, littéralement.
12 Quand j'ai eu la souffrance de la séparation de ma
13 mère, franchement j'ai compris c'était la fin du
14 monde.

15 Ça fait que, les enfants, il ne faut pas
16 commencer à prendre que c'est des caves. Il ne faut
17 pas commencer à prendre qu'ils savent rien. Il ne
18 faut pas commencer à prendre qu'ils sont idiots.
19 Ils sont plus intelligents que vous. Ils sont plus
20 intelligents que nous. C'est juste qu'ils n'ont pas
21 les mots.

22 Il faut leur apprendre à parler. Il faut
23 apprendre à écouter les enfants et ensuite on
24 pourra faire de quoi.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[19]** On est tous gagnants que vous n'avez pas su ce
3 que c'était. On est tous gagnants. Alors, je
4 passerais la parole à Jean-Simon Gosselin.

5 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

6 Merci.

7 Q. **[20]** Vos propos sont pertinents, nuancés et c'est
8 mesuré et surtout, en fait, c'est créatif, comme
9 vous l'avez dit. Pour faire un peu de... poursuivre
10 un peu avec la question de monsieur Tremblay, sur
11 le point de vue là, votre capacité ou votre
12 possibilité de dire ce que vous aimeriez pour vous,
13 au niveau... Vous avez probablement tous ou presque
14 été dans le système judiciaire étant donné la durée
15 des hébergements. J'aimerais ça avoir votre point
16 de vue à ceux qui sont... qui sont... qui ont le
17 goût, qui sont disponibles à en parler.

18 Dans le processus judiciaire, ça a-tu été
19 différent l'écoute ou votre parole ou votre
20 opinion? J'en ai d'autres questions après, Madame
21 la Présidente, mais d'abord celle-là.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Ça m'étonne. Ça m'étonne.

24 Mme ÉMILIE ROY :

25 R. Si je comprends bien, vous parlez vraiment du

1 processus de placement et non de placement.

2 Q. **[21]** Bien, quand vous êtes au tribunal là.

3 R. C'est ça. O.K.

4 Q. **[22]** Oui.

5 R. Donc, le pourquoi vous utilisez le terme
6 « judiciaire ».

7 Q. **[23]** Oui.

8 R. O.K. Bien, en fait, moi, je me souviens que les
9 intervenants me réveillaient le matin parce que
10 j'avais eu ma date de tribunal. Alors, les
11 transporteurs venaient me chercher, ils
12 m'emmenaient au tribunal et je voyais mon avocat
13 cinq minutes avant la donne. Je n'avais aucune idée
14 de ce que le DPJ voulait, je n'avais aucune idée de
15 ce que mon avocat allait faire parce que l'avocat
16 ne savait pas ce que le DPJ allait faire puis ce
17 qu'il allait recommander parce que, lui, il a eu le
18 dossier quand je suis arrivée, c'est-à-dire vingt
19 (20) minutes à l'avance.

20 Alors, si la question est de savoir quelle
21 est ma compréhension, à ce moment-là, je n'en avais
22 aucune foutue idée. Je savais que je devais passer
23 devant un juge. Je me suis faite même, je me
24 souviendrai tout le temps de ça, rabrouer vertement
25 par un juge parce que j'avais encore une gomme dans

1 la bouche. Ça m'a marquée à vie. En fait, c'est pas
2 un traumatisme grave, mais dans le sens que...

3 Q. **[24]** Non. Non.

4 R. ... écoutez, je me suis vraiment fait dire :

5 « C'est parce qu'on ne mâche pas de gomme dans une
6 salle de tribunal. » J'étais comme, t'sais, j'ai
7 quatorze (14) ans. J'ai oublié de jeter ma gomme
8 avant de rentrer là. Donc, la compréhension du
9 système judiciaire, aujourd'hui j'en ai une bonne
10 compréhension et je peux dire qu'elle est à
11 réviser.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[25]** Oui. Annie, vous voulez ajouter quelque chose?

14 Mme ANNIE THÉRIAULT :

15 R. Oui.

16 Mme ÉMILIE ROY :

17 R. En fait... Allez y.

18 Mme ANNIE THÉRIAULT :

19 R. O.K. Bien, moi, j'ai passé en cour j'avais dix (10)
20 ans. Puis pour moi, ça a été une super belle
21 expérience parce que je suis rentrée dans la cour
22 et je me souviens. Le juge, il était assis en avant
23 super haut puis il m'a regardée puis il a fait :
24 « Bien non, je ne peux pas rester loin comme ça,
25 faire comme si t'étais un adulte puis comme... » Le

1 juge est venu s'asseoir à côté de moi puis il m'a
2 expliqué pourquoi j'étais là puis il m'a dit : « On
3 va le faire pour ton bien. »

4 Puis c'est cette journée-là qu'on m'a dit
5 que j'allais être placée jusqu'à la majorité. Mais,
6 ça a été une expérience... T'sais, je comprenais,
7 j'ai été placée à l'âge de deux ans là. T'sais, je
8 comprends un peu c'est quoi la DPJ rendue à l'âge
9 de dix (10) ans. Puis, pour vrai, ce juge-là m'a
10 marqué. Puis si tous les juges puis tous les gens
11 pouvaient être comme ça, s'approcher de l'enfant,
12 se mettre à sa hauteur pour comprendre que c'est
13 pas parce que t'es plus grand que moi que, genre,
14 j'ai pas à me sentir petite dans mes culottes là.
15 Alors, voilà!

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[26]** Merci. Oui.

18 Mme CAMILLE SHAINK :

19 R. Franchement, pour être honnête avec vous, j'ai
20 passé treize (13) ans en centre jeunesse, bien, en
21 plus de Pinel à cause que c'était au mineur puis
22 tout. J'ai vu une fois le juge. Oui, une fois. Vous
23 savez c'était quand? Quand je suis rentrée à Pinel,
24 j'avais dix-sept (17) ans. De mes seize (16) à mes
25 dix-sept (17) ans, j'ai jamais vu aucun putain de

1 tribunal. Je savais même pas à quoi ça ressemblait
2 avant que j'entre pour la première fois là. Ça fait
3 que le système judiciaire, lequel?

4 Mme MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ :

5 R. J'ai une petite intervention. Je pense que c'est
6 cool parce qu'on finit par balancer un peu les
7 choses. Moi, j'ai eu une belle expérience, j'ai été
8 quelquefois au tribunal. Mais, quand mon frère a
9 obtenu la garde légale, genre le jour de ses dix-
10 huit (18) ans, de ma soeur et moi, bien le juge
11 était... était complètement ému. Il était en train
12 de pleurer, il nous a encouragés. Il nous a donné
13 vraiment des astuces de vie.

14 Et puis pour nous, c'était vraiment genre
15 un peu la libération. On était comme, O.K., on va
16 pouvoir rester ensemble. Donc, ça a été une
17 expérience humaine par rapport au parcours que j'ai
18 eu à la DPJ. Ça a été, en fait, une de mes
19 expériences positives.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[27]** Oui.

22 M. KEVIN CHAMPOUX-DUQUETTE :

23 R. Alors, moi, je voulais dire... Ah! Oui. C'est ça.
24 Concernant le système judiciaire, moi, j'ai été
25 placé, on m'a retiré de ma famille à mes sept ans.

1 J'ai passé onze (11) ans en centre jeunesse, mais
2 le juge, la cour m'a pris sous son aile comme un
3 placement involontaire que je dirais.

4 Ça fait que, dans le fond, à tous les deux
5 ans, j'allais faire une révision devant le
6 tribunal, mais tout ça pour comme un plan
7 d'intervention et puis c'était clair que j'allais
8 être placé jusqu'à mes dix-huit (18) ans, je
9 l'entendais à tout bout de champ. Mais, à la fin,
10 c'est plus faire perdre mon temps là de me
11 présenter à tous les deux ans pour faire une
12 révision pour te dire... C'est plein de déception
13 là. C'est juste ça que j'ai à dire.

14 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

15 R. Brièvement, en fait, moi, mon expérience au
16 tribunal, c'est à l'âge de... à partir de quatorze
17 (14) ans, on peut consentir ou non à nos
18 placements. Arrivée à seize (16) ans, moi, j'ai
19 toujours signé mes placements volontaires. Arrivée
20 à seize (16) ans, j'en avais raz-le-bol d'être
21 traitée en ping-pong après... j'étais rendue à
22 seize (16) ans, j'étais rendue à quinze (15)
23 déplacements. J'ai dit : « C'est assez de jouer au
24 ping-pong avec moi, je refuse ce placement. » Et
25 donc on ne m'a pas expliqué le processus au

1 tribunal.

2 Quand je suis arrivée au tribunal, je
3 n'avais pas d'avocat, donc l'aide juridique m'en a
4 fourni un. C'étaient des stagiaires souvent ou des
5 gens qui ne connaissaient pas mon dossier et que je
6 n'ai pas rencontrés avant le tribunal.

7 Et quand ils m'ont présenté le document
8 qu'ils devaient soumettre au tribunal, il y avait
9 beaucoup d'incompréhension de ma part. Il y avait
10 aussi des choses dans lesquelles je n'étais pas
11 d'accord. Et ils ont refusé de l'ajuster étant
12 donné le court délai qu'il y avait avant
13 l'audience.

14 Ça, c'est une chose. Donc, l'accès à la
15 justice et à une défense, c'est très problématique.
16 Aussi on parle beaucoup des jeunes là, mais les
17 familles là, c'est atroce présentement ce qu'ils
18 doivent vivre également au niveau de l'accès à
19 cette justice-là et à la défense.

20 Et ce qui est important de comprendre
21 aussi, c'est que les placements volontaires, il n'y
22 a aucune limite de temps de prévue. C'est un trou
23 néant présentement dans la loi où est-ce qu'on peut
24 faire du ping-pong autant qu'on veut avec nos
25 enfants tant que, le placement, il est volontaire

1 et que le parent et que l'enfant disent oui, il n'y
2 a pas de limite.

3 Ça fait qu'à un moment donné ça cause
4 problème où est-ce que, moi, c'est ça que j'ai
5 vécu. J'aurais pu continuer dans le processus
6 encore et encore et encore et encore. Et même des
7 placements après deux ans volontaires qui sont
8 supposés d'être ultimement judiciarisés ne le sont
9 pas dans... Je l'ai vu en tant que stagiaire en
10 centre jeunesse. Ça se fait encore là. Je veux
11 dire, on garde nos enfants là où est-ce qu'il n'y a
12 même plus de motif de compromission, mais on les
13 garde là encore.

14 M. SAMUEL LADOUCEUR :

15 R. Rebonjour et merci pour le micro de le ravoir
16 allumé. J'aimerais tout d'abord dire que
17 malheureusement en centre de réadaptation on n'est
18 vraiment pas au courant de nos droits, vraiment
19 pas. On ne connaît rien. On arrive là, on est
20 comme, on doit se mettre dans le moule, comme
21 j'expliquais.

22 J'ai été devant un tribunal pour la
23 première fois, je pense, en deux mille onze (2011)
24 ou deux mille douze (2012) pour voir mon placement
25 qui a finalement été placement majoritaire comme la

1 plupart des jeunes.

2 Ce que j'aimerais expliquer par rapport à
3 ça, c'est qu'on n'écoute pas ce que l'enfant veut.
4 C'est surtout ce que la DPJ va décider ou ce que le
5 juge va décider ou la travailleuse sociale.

6 J'ai changé, en fait, de centre d'accueil.
7 J'ai été Mont Saint-Antoine, j'ai fait...
8 Dominique-Savio, excusez-moi. Pardon. Dominique-
9 Savio, Mont Saint-Antoine, Cartier, Cité-des-
10 Prairies. J'ai eu environ une bonne dizaine de
11 travailleurs sociaux, des éducateurs de suivi qui
12 partaient en congé. C'est vraiment comme trop, trop
13 chambranlant.

14 Ce que j'aimerais expliquer par rapport au
15 niveau judiciaire, c'est qu'on ne comprend pas. On
16 ne se fait pas assez expliqué. On n'est pas au
17 courant de tous nos droits, de tout ce qu'on
18 doit... Hein! C'est ça. Bien, en fait, pas dans mon
19 cas à moi, mais certaines personnes le comprennent
20 mieux que dans la rue.

21 Mais, moi, c'est aujourd'hui, en fait,
22 comme à l'âge de vingt (20) ans, que je comprends
23 plus par rapport au niveau judiciaire puis c'est
24 pour ça que je suis là aujourd'hui devant vous puis
25 à vous parler. Parce qu'il faut faire changer les

1 choses parce que là c'est plus qu'assez là.

2 Le milieu judiciaire, il manque pas mal,
3 pas mal, pas mal de collaboration et aussi de
4 parler entre eux. Ça veut dire, on ne se parle pas
5 assez puis, le jeune, il n'est pas assez au
6 courant, donc il faudrait comme travailler là-
7 dessus pour que les jeunes soient au courant de
8 tous leurs droits parce que c'est important. On en
9 a des droits puis on ne les utilise pas parce qu'on
10 ne le sait pas qu'on en a. Voilà!

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[28]** Merci.

13 R. De rien.

14 Q. **[29]** On continue.

15 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

16 Oui. Merci.

17 Q. **[30]** Au niveau de cette participation-là à cette
18 enquête longitudinale, ça vous a apporté quoi? Oui.
19 Kevin. Oui.

20 M. KEVIN CHAMPOUX-DUQUETTE :

21 R. Ce que je te répondrais, c'est que EDJeP m'a
22 apporté une énorme satisfaction de pouvoir partager
23 mon vécu. En graduant dans tout l'effort que
24 j'ai... tout l'effort que j'y mets. Et maintenant,
25 ça fait trois ans que je participe à l'étude

1 longitudinale. Ce que j'ai commencé, j'ai bien
2 l'intention de le terminer.

3 Et je peux remarquer qu'avec du temps et de
4 la détermination, il y a eu des changements
5 survenus sur la perception que les gens nous
6 voient. Puis je suis fier de nos créations
7 engendrées, de beaux... de beaux projets en
8 partenariat avec le projet Porte-Voix.

9 Exemple, du concret, c'est une exposition
10 d'oeuvres que chaque jeune, à la place de juste le
11 dire, l'a vraiment démontré sous une forme d'art,
12 des clés USB qui ont tourné à travers toute la DPJ
13 pour renseigner les jeunes avec des capsules vidéos
14 que j'en fais partie. Puis des questionnaires
15 préparés pour les jeunes, les formations des
16 intervieweurs, les colocs d'été qui se sont passés
17 récemment et les capsules vidéos, comme je disais.
18 Ça fait que c'est toutes des belles qui font en
19 sorte que j'ai grandi.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci. Allez-y.

22 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

23 Peut-être une autre question.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Attends, je pense qu'il y avait d'autres

1 interventions qui souhaitaient...

2 Mme ÉMILIE ROY :

3 De toute façon, on a Geneviève.

4 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

5 Ah! O.K. Alors, je n'aurai pas d'autres questions
6 parce que je vais vous écouter.

7 Mme ÉMILIE ROY :

8 Geneviève, moi et Nicolas.

9 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

10 Parfait.

11 Mme GENEVIÈVE CARON :

12 C'est à moi là?

13 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

14 Oui.

15 Mme GENEVIÈVE CARON :

16 O.K. Bien, dans le fond, pour répondre à votre
17 question, Monsieur, c'est... ça crée des liens puis
18 on a fait EDJeP et Porte-Voix. Porte-Voix, c'est un
19 projet qu'il y a quelqu'un qui nous a appuyé
20 puis... à créer une petite boîte, une exposition
21 puis c'était très le fun puis c'était...

22 On a tout expliqué toute notre petite
23 histoire dedans. On a eu un vernissage et tout. On
24 avait mis nos recommandations dedans. Puis nous
25 sommes toute une famille ici. On s'accepte comme

1 qu'on est. Ça m'a aidé à me libérer de mon passé.
2 Puis aujourd'hui, je suis ici parce que je fais
3 parler ma voix puis ça m'aide beaucoup à me dégêner
4 parce que j'étais une fille très timide avant.

5 Puis j'ai oublié de vous dire aussi que
6 dans mon témoignage tantôt, j'ai parlé à la Nuit
7 sans abri le dix-huit (18) octobre à Longueuil.
8 Puis j'ai été très fière puis ça a donné un coup de
9 coeur. Ça a appris à me donner une voix et créer
10 une exposition. Bien, c'est ça. Je viens juste de
11 le dire. Bon. J'avais pas besoin de mon papier en
12 fin de compte.

13 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

14 Q. **[31]** C'est ça.

15 R. Tu peux y aller Émilie.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci.

18 Mme ÉMILIE ROY :

19 R. En fait, pour ce qui est d'EDJeP, moi, en fait, je
20 suis là vraiment depuis le début il y a quatre ans,
21 en fait. Et ça fait cinq ans que je suis au
22 communautaire, c'est un de mes organismes, je veux
23 dire, de mentor qui m'a proposé de participer.

24 J'ai évolué énormément. La cause des jeunes
25 de la DPJ fait partie de mon combat depuis même

1 avant, donc pour moi, c'était quelque chose de très
2 important. Puis au début je me disais, est-ce que
3 vraiment ça va faire quelque chose? C'est un peu
4 l'incertitude. Eh! Bien, oui. Parce que, en fait,
5 je ne vais pas répéter tout ce qui a été dit par
6 Kevin et Geneviève.

7 Simplement préciser aussi que le projet
8 Porte-Voix a gagné le Prix Droits et Libertés
9 l'année dernière, donc quand même, c'est... On a
10 fait des grandes choses. Et une grande fierté,
11 c'est qu'étant là depuis le début, j'ai vu des
12 jeunes, et je ne dis pas que je ne suis pas une
13 jeune, je le précise, mais j'ai vu d'autres jeunes
14 s'ajouter à nous et je les ai vus grandir. Je les
15 ai vus évoluer, je les ai vus maturer.

16 Et sérieusement, souvent j'ai tendance à
17 materner peut-être un peu trop. Mais, c'est une
18 belle fierté parce que c'est vraiment un grand
19 épanouissement. Je l'ai vécu, mais de le voir chez
20 d'autres qui sont partis de différents endroits à
21 certains niveaux. Donc, c'est, en fait, l'avantage
22 de la participation et non de l'utilisation.

23 Nicolas.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[32]** O.K. Avant de passer à un autre commissaire,

1 oui. Allez-y.

2 NICOLAS JEAN-CLAUDE JUNIOR :

3 R. En fait, le fait d'avoir été en centre jeunesse, et
4 dans ma situation, moi, le fait que le centre
5 jeunesse n'a pas été nécessairement néfaste dans ma
6 situation à moi, m'a toujours... a toujours mis
7 dans ma tête... En fait, depuis que je suis sorti
8 du centre jeunesse, je me suis... j'ai toujours
9 essayé de m'impliquer le plus que je pouvais et
10 avec les moyens que j'avais.

11 Dans les petits changements que je pouvais
12 faire que... Par exemple, je participe à un CA
13 présentement dans un organisme communautaire qui
14 s'appelle En Marge et je fais partie de la
15 commission, en fait, et je suis... représente... je
16 représente, en fait, les jeunes dans cet organisme.

17 Puis ce que je m'apporte, en fait, c'est
18 juste la chance présentement d'être devant vous et
19 de pouvoir m'exprimer avec tous les autres beaux
20 membres de EDJeP ici. Et c'est pas mal ça, en fait,
21 de pouvoir, de pouvoir avoir la chance de parler
22 parce que je pense que si je ne faisais pas partie
23 du comité EDJeP, jamais j'aurais été là
24 présentement en train de parler devant vous. So,
25 c'est ça.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci beaucoup. On va passer à Lorraine Richard
3 pour un autre bloc d'échanges.

4 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

5 Q. **[33]** Bonjour, c'était fort intéressant de vous
6 entendre. Vous avez des parcours tous différents
7 les uns des autres. J'ai été particulièrement
8 interpellée par Émilie, ton témoignage, quand tu as
9 parlé que tu étais assez souvent en isolement. Tes
10 clés, le son des clés, ça reste encore aujourd'hui.

11 Vous avez, bon, sûrement quelques-uns
12 d'entre vous, reçu de la médication aussi, de
13 l'isolement, souvent sous médication ou pas. Est-ce
14 que tu m'as... tu as dit aussi, Émilie, c'est une
15 intervenante qui pouvait décider un soir, un peu...
16 je ne prends pas exactement tes mots, mais que tu
17 lui tombais sur les nerfs puis elle disait :
18 « J'envoie Émilie dans la salle d'isolement. »

19 Est-ce que tu pourrais nous dire à ce
20 moment-ci, à cause des médicaments, à cause de tout
21 ça, est-ce que vous aviez assez d'intervenantes ou
22 de professionnels qui pouvaient vous supporter au
23 niveau des problèmes que vous pouviez vivre au
24 niveau de la santé mentale? Est-ce que tu sentais
25 qu'il y en avait suffisamment? Ce dont je doute.

1 Mais, sinon comment faire pour avoir ce support-là
2 de professionnels et que ce ne soit pas juste une
3 intervenante qui décide?

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Allez-y.

6 Mme ÉMILIE ROY :

7 R. Bien, en fait, comme tantôt, j'ai expliqué lors des
8 recommandations pour éviter, mais effectivement,
9 c'est la concertation parce que la politique, en
10 fait, c'est que c'est un cadre qui autorise
11 l'isolement. Mais, le cadre est appelé par
12 l'intervenante. Donc, si c'est seulement une
13 personne, il y a de plus grands risques de mettre
14 quelqu'un en isolement par interprétation. Donc,
15 c'est vraiment ce qu'on amène dans la
16 recommandation là, de vraiment qu'il y ait une
17 concertation sur les personnes sur le plancher
18 avant de contacter le cadre, donc ça pour les
19 isolements.

20 Pour ce qui est des médicaments, en fait,
21 moi, quand je suis rentrée au centre jeunesse, ça
22 n'a pas pris longtemps qu'ils m'ont diagnostiqué un
23 trouble de personnalité limite à l'âge de quatorze
24 (14) ans.

25 Je rappelle que, selon le DSM, le

1 diagnostic du trouble de personnalité limite
2 pendant la période de l'adolescence, est un
3 diagnostic risqué à cause des comportements
4 justement venant de la puberté et qu'il doit être
5 évité jusqu'à l'âge de dix-huit (18) ans. Mais,
6 j'ai été officialisé TPL sévère à quatorze (14) ans
7 et j'ai pris jusqu'à sept et plus médicaments,
8 psychotrope, benzo et autres en même temps tout le
9 long de mon placement.

10 J'ai déjà eu des doses de Seroquel à dosage
11 adulte à l'adolescence. Et le Seroquel aujourd'hui
12 n'est plus utilisé à dosage élevé car le Seroquel
13 déclenche les crises de panique, les crises
14 d'angoisse et les crises comportementales chez les
15 adultes. Alors, vous comprendrez qu'on me bourrait
16 de médicaments pour me calmer, qui les médicaments
17 me faisaient faire des crises et, bon, la roue.

18 Et dans le fond, en fait, ça, c'est
19 vraiment la problématique parce que j'en reviens
20 justement, t'sais, le diagnostic qu'on a posé.
21 Aujourd'hui, en fait, et je ne peux pas le prouver
22 parce que je n'ai pas l'argent. Mais, on est
23 certain que ce n'est pas un trouble de personnalité
24 limite sévère que j'ai, mais un Asperger féminin.

25 Alors, il y a eu des... J'ai fait des

1 recherches également, dans ma famille, il y en a
2 eu. Et effectivement, dans les femmes surtout parce
3 que l'Asperger avant n'était pas divisé masculin,
4 féminin. Aujourd'hui, justement, ils reconnaissent
5 que certaines femmes dans mon âge, dans la
6 trentaine, ont été diagnostiquées à tort trouble de
7 personnalité limite parce que les comportements
8 peuvent se ressembler.

9 Alors, vous comprendrez que j'ai été
10 médicalisée pour une maladie, si je peux dire, qui
11 n'était pas la mienne, en plus. Donc, ce
12 diagnostic-là, dans le fond, c'est... il me suit.
13 En fait, il y a deux spécialistes que j'ai entendu
14 parler vraiment à Montréal pour le renversement de
15 diagnostic à ce niveau-là et c'est deux mille huit
16 cents dollars (2800 \$) pour juste l'évaluation,
17 donc...

18 Mais, pour revenir au niveau des
19 médicalisations, et j'utilise vraiment le termes
20 « médicalisations » dans les centres jeunesse. La
21 problématique, en fait, c'est qu'on va donner un
22 médicament pour cadrer le jeune dans le moule. Je
23 vais reprendre l'expression de Samuel. Donc, c'est
24 pas le jeune qui a une problématique en tant que
25 telle, mais c'est qu'on veut qu'il cadre.

1 Et je tiens quand même à préciser que j'ai
2 eu une donnée que j'ai trouvée effarante parce que
3 j'ai fouillé. Il y a une étude présentement chez
4 les personnes âgées.

5 Chez les personnes âgées...
6 ... je vais vous le lire intégralement. En fait, ça
7 va prendre...

8 Chez les personnes âgées, le risque de
9 déclin cognitif sans démence est
10 (36 %) plus élevé dans le groupe de
11 sujets qui avaient pris du
12 benzodiazépine. Le déclin cognitif
13 sans démence est un trouble qui peut
14 conduire à diverses maladies
15 psychiatriques et neurologiques [...]

16 Donc, on continue de bourrer nos enfants de
17 médicaments qui présentement on essaie de sauver
18 des aînés et je le comprends parfaitement, mais
19 c'est parce que... Je veux dire, est-ce que vous
20 comprenez que c'est horrible.

21 Et la DPJ, après les écoles, est le plus
22 gros, la plus grosse machine à diagnostic existante
23 et ces diagnostics-là ont un effet d'étiquette, de
24 stigmates et parfois même un effet identitaire par
25 lequel le jeune va s'identifier.

1 Puis il n'est pas rare d'entendre, et moi,
2 je reprends souvent les gens quand ils vont dire
3 ça, comme je ne vous dirais jamais « je suis une
4 Asperger » ou « j'ai un Asperger », en fait, parce
5 que être une personne qui a un Asperger ne définit
6 pas ma personnalité. Mais, malheureusement c'est un
7 effet pervers.

8 Pour contrer ça, en fait, moi, ce que je
9 pense qui serait le plus évident, et ça a commencé
10 à être mis à l'externe, en fait, en... c'est des
11 équipes multidisciplinaires. Donc, il n'y a pas
12 simplement le psychiatre qui va faire l'évaluation
13 et tu ressorts au bout de vingt (20) minutes, t'as
14 un diagnostic et t'as des pilules.

15 Alors, t'as le psychiatre, t'as
16 l'infirmière, t'as une psychologue, t'as une
17 travailleuse sociale, donc il y a vraiment une
18 équipe qui se concerte sur les dossiers. Et je
19 considère que, en centre jeunesse, cette équipe-là
20 ne devrait pas faire partie de la DPJ. Les
21 diagnostics et les médications et la
22 médicalisations justement à enlever pour que ça
23 devienne vraiment une médication adaptée...

24 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

25 Séparée.

1 R. ... séparée. Et que ce ne soit pas une enveloppe
2 que l'éducateur donne au transporteur, que le
3 transporteur donne au psychiatre et que le
4 psychiatre fait la prescription et tu ressorts au
5 bout de cinq minutes parce que c'est encore là un
6 principe d'interprétation. Donc, je ne sais pas si
7 je réponds à votre question.

8 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

9 Q. **[34]** Oui. Oui.

10 R. En fait, c'est ça. Mais peut-être juste... Ah! Oui,
11 une dernière chose. Les pratiques alternatives,
12 j'ai failli oublier le plus important, en fait. Les
13 pratiques alternatives. Donc, en centre jeunesse,
14 ils disent même à quelle heure t'as le droit
15 d'aller faire pipi. Alors, quand t'es sur le bord
16 de faire... péter une coche, ce serait bien que tu
17 puisses aller au gym. Ce serait bien que tu puisses
18 juste à l'extérieur, genre ouvrir la porte, aller
19 t'asseoir dehors en bas de... en dessous d'un arbre
20 avec un livre. En fait, dans mon cas, ça, ça aurait
21 été génial, mais... T'sais, m'installer et lire ça
22 déclenche, mais je ne peux pas il y a un horaire.

23 Alors, il y a différentes, plusieurs
24 alternatives. On entend beaucoup parler dans les
25 derniers temps que ce soit les alternatives autant

1 au niveau mental que physique. Donc, ça, ça devrait
2 vraiment être mis en place avec la possibilité
3 justement d'élargir plus la disponibilité pour les
4 jeunes.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[35]** D'accord. Avant de laisser, si mes deux vice-
7 présidents ont des questions, je vais... il y a
8 Lise Lavallée aussi qui avait... qui avait besoin
9 d'un échange avec vous. Alors, je lui laisse la
10 parole à Lise.

11 R. Ah!

12 Q. **[36]** Et ensuite je vais voir si les vice-
13 présidents...

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[37]** ... ont des questions avant... avant de
16 conclure. Ça ne sera pas très long. Je vais
17 permettre à madame Lavallée de vous poser ses
18 questions.

19 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

20 Q. **[38]** Merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir
21 nous rencontrer. Je trouve que c'est une belle
22 façon de commencer cette commission-là qui est
23 porteuse. Je ferais du chemin avec l'intervention
24 de Lorraine Richard. On parle de médicaments,
25 médicamentations et vous êtes neuf jeunes ici. Dans

1 les neuf, combien ont été médicamentés?

2 Mme ÉMILIE ROY :

3 La majorité.

4 Q. **[39]** Donc, c'est quand même, c'est quand même
5 beaucoup là. Donc, on vous médicamente jeune alors
6 que vous avez vécu de l'abandon, une perte de lien
7 d'attachement puis il y a beaucoup de choses des
8 fois qui expliquent, mais... en tout cas.

9 L'autre chose que vous avez parlé, c'est
10 Annie, vous êtes la seule à avoir parlé de
11 l'adoption. Puis ça, j'ai... parmi tous les jeunes
12 qui sont venus s'exprimer, vous avez fait part que
13 vous auriez souhaité être adopté par votre famille
14 d'accueil.

15 Puis vous avez mentionné qu'effectivement
16 la loi pousse beaucoup pour qu'on maintienne le
17 lien avec la famille d'origine. Mais, vous, vous
18 dites « mais, moi, j'aurais aimé pouvoir être
19 adoptée par ma famille d'accueil. » J'aimerais ça
20 que vous en parliez peut-être un peu plus.

21 Mme ANNIE THÉRIAULT :

22 R. Mais, en réalité, l'adoption en famille d'accueil,
23 tu ne peux plus aller sur la liste des adoptions.
24 Puis ma famille d'accueil qui est aujourd'hui mes
25 parents adoptifs pour moi, j'aurais aimé ça faire

1 la demande d'adoption. Et j'ai fait le processus il
2 y a trois ans pour faire la demande d'adoption.

3 Et j'ai parlé avec un avocat puis il m'a
4 dit que je devais passer en cour et prouver que ma
5 famille d'accueil était celle qui était présente
6 pour moi et confronter mes parents biologiques en
7 disant qu'ils n'ont pas été là.

8 Puis c'est là que je me suis rendu compte
9 que c'était vraiment un long long processus juste
10 pour dire que c'étaient pas eux mes parents. Puis
11 c'est cette journée-là que j'ai annoncé à mon père
12 de famille d'accueil que je lui ai dit : « J'aurais
13 aimé ça me faire adopter » puis il m'a répondu, il
14 dit : « Toi puis ta mère, on est ensemble depuis
15 quarante (40) ans puis on n'est pas marié. Puis
16 c'est pas parce que tu portes pas notre nom que tu
17 seras pas notre fille. » Alors, aujourd'hui je suis
18 leur fille puis je vais toujours être leur fille.

19 Mais, je pense qu'on a... moi, j'aurais
20 aimé ça que mes parents ne soient plus dans le
21 décor puis d'avoir cette chance de pouvoir appeler
22 mes parents maman et papa parce que ce n'est pas le
23 cas aujourd'hui. Je ne suis pas capable de dire
24 maman et papa. Alors, c'est ça.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci beaucoup.

3 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

4 Q. [40] Donc, pour vous, c'était... madame Annie,
5 c'était important de pouvoir vous identifier à des
6 personnes signifiantes pour vous. Et pour vous,
7 d'être adoptée, voulait dire d'avoir le droit
8 d'appeler d'autres personnes...

9 Mme ANNIE THÉRIAULT :

10 R. Oui. Oui parce que mes parents qui sont encore,
11 bien, ma mère parce que mon père est décédé, ma
12 mère, elle croit que je suis sa petite fille puis
13 que, quand elle me présente aux gens, je suis sa
14 petite fille puis je suis la... j'ai des beaux yeux
15 puis je suis ci puis je suis ça, mais elle ne
16 connaît rien de moi là.

17 Elle ne sait pas ce que je fais dans la
18 vie. Puis c'est facile avec ma mère, on passait sur
19 la rue là puis on allait dans les bars. J'avais
20 quoi? J'avais sept ans. Elle rentrait dans un bar
21 « Ah! C'est ma fille. » Mais, genre, ta fille, tu
22 la connais pas puis, genre, tu la vois une fois par
23 mois puis t'as de la misère à te présenter au
24 rendez-vous.

25 Tandis que mon autre, ma famille d'accueil,

1 ils étaient là, ils me ramassaient à la petite
2 cuillère quand j'allais pas bien. Ils étaient là
3 quand j'allais pas bien ou quand j'avais des
4 moments de doutes sur moi, ils étaient là.
5 Aujourd'hui, ils sont encore là puis j'ai bientôt
6 ma remise de diplôme puis c'est eux qui vont être
7 là. Alors, ils sont vraiment importants.

8 Puis c'est pour ça que je trouve que c'est
9 important que les familles d'accueil on les mette
10 de l'avant. Puis aujourd'hui, cette famille-là,
11 c'est un modèle pour moi parce que j'aimerais
12 ouvrir aussi, moi, un jour ma famille d'accueil.
13 Puis il y en a des bonnes, il y en a des moins
14 bonnes. Je suis passée par des moins bonnes
15 familles d'accueil. Mais, ces personnes-là nous
16 ouvrent leurs bras puis ils sont vraiment présents
17 pour nous là.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[41]** Merci. Il y avait une question de monsieur
20 Rivard. Ça ne sera pas très long, on va...

21 R. Oui, c'est ça.

22 Q. **[42]** ... on va essayer de prendre peut-être les
23 deux questions ici.

24 R. C'était ça. En fait, j'avais une question.

25 Q. **[43]** Et ensuite, je vais vous laisser un petit

1 temps pour essayer d'y répondre et de ramasser tout
2 ça. Ça vous convient? Merci.

3 M. MICHEL RIVARD, vice-président :

4 Q. **[44]** Alors, merci, Madame la Présidente. Alors,
5 d'abord, j'ai été fort impressionné par votre
6 témoignage, fort articulé, bien préparé. Alors, je
7 vous en remercie. Ma question peut-être je
8 l'adresse à madame Partouche-Gutierrez là, mais
9 j'aimerais que ce soit clarifié. Vous êtes
10 plusieurs à avoir parlé là de la transition vers la
11 vie adulte là puis je pense, ça préoccupe la
12 Commission là cette transition-là.

13 Et on a parlé là de, Nicolas Jean-Claude
14 Junior a parlé là de développer des services, peut-
15 être plus de services. Et on a parlé de repousser
16 les limites de l'âge d'intervention de la DPJ.
17 Alors, qu'est-ce que... est-ce que c'est un peu un
18 mélange des deux là? Mais, particulièrement au
19 niveau de la DPJ, est-ce que vous aimeriez qu'on
20 développe des services, que la DPJ poursuive ses
21 services si les jeunes sont d'accord au-delà de la
22 majorité?

23 Mme MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ :

24 R. Bien, oui. D'abord, je pense qu'on peut améliorer
25 les services pour que les jeunes se sentent un peu

1 plus encadré.

2 Q. **[45]** Hum, hum.

3 R. Et offrir définitivement plus de temps. Je pense
4 qu'il y a d'autres provinces au Canada qui le font
5 déjà, donc c'est possible de répliquer ces modèles
6 qui sont... qui sont prouvés comme bénéfiques.
7 Mais, c'est certainement, oui, c'est certainement,
8 ça touche un paradoxe du fait qu'on n'a pas
9 nécessairement d'autonomie quand on est dans le
10 centre ou quand on fait partie de la Protection de
11 la jeunesse.

12 Mais, aussitôt qu'on sort, on est censé
13 devenir des adultes sur... bien le jour de nos dix-
14 huit (18) ans. Donc, c'est pas réaliste par rapport
15 juste à la façon, bien l'évolution de nous, bien de
16 l'être humain, mais en fait, des jeunes et...

17 Mais, aussi, ce serait d'apporter des
18 ressources et il y a des ressources qui sont... qui
19 sont disponibles, mais du fait qu'on travaille trop
20 en silo et qu'on... je pense qu'on se concentre
21 sur, oui, sur une amélioration globale, mais qui
22 pourrait avoir plus de concertation et plus de
23 façon de s'assurer que les différents services et
24 les ressources soient mis en communication et qu'on
25 centre notre voie justement dans cette transition-

1 là.

2 Et je pense aussi avoir changé un petit peu
3 la mentalité. Ça, c'est... je pense qu'il y a
4 vraiment des attentes qui sont très basses pour les
5 jeunes qui sont... qui ont fait partie du système
6 de la Protection de la jeunesse, que ce soit au
7 niveau de la scolarité, de l'employabilité ou même
8 leur espoir de vie.

9 Donc, monter un petit peu ça et changer la
10 culture qui est présente pour justement supporter
11 une transition à la vie adulte qui est digne dans,
12 bien dans tous les secteurs.

13 Q. **[46]** Merci beaucoup.

14 Mme JESSICA CÔTÉ-GUIMOND :

15 R. Si vous me permettez juste rapidement, en fait. Je
16 pense que ce serait important de mettre une loi
17 aussi qui oblige un plan de transition. On l'a dit
18 tout à l'heure, ça n'existe pas présentement au
19 Québec. C'est essentiel, nous devons mettre sur
20 pied un plan de transition pour soutenir les jeunes
21 jusqu'à l'âge adulte afin vraiment d'orienter tous
22 les services autour puis de les préparer dès la
23 plus jeune âge à partir de quinze (15) ans.

24 Q. **[47]** Merci.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[48]** Vous voulez intervenir, Nicolas.

3 NICOLAS JEAN-CLAUDE JUNIOR :

4 R. Oui.

5 Q. **[49]** Oui.

6 R. Bien sûr. C'est pour... c'est pour mettre une
7 petite parenthèse entre ce que madame... ce que tu
8 viens de dire.

9 Mme MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ :

10 R. Marcelle.

11 NICOLAS JEAN-CLAUDE JUNIOR :

12 R. Marcelle. Entre ce qu'elle vient de dire. C'est à
13 dix-huit (18) ans quand le centre jeunesse te dit
14 « aujourd'hui, t'es un adulte puis on ne peut plus
15 rien faire de toi » ce qu'il faut comprendre là-
16 dedans, c'est qu'avant ça, le jeune, lui, il ne
17 s'est pas vraiment développé sur le plan personnel
18 en tant que tel. Il a toujours vécu avec un système
19 où il devait se lever à une heure qui lui a été
20 dite qui, en fait, qu'il n'avait pas le choix.
21 Comme il devait sortir à une heure qu'on lui avait
22 imposée. Il devait manger à une heure qu'on lui
23 avait imposé. Puis tout tournait autour de ce que
24 le centre jeunesse avait imposé et non autour de ce
25 que le jeune, lui, il voulait.

1 So, à dix-huit (18) ans, quand on te dit
2 que « maintenant t'es un adulte, on ne peut plus
3 rien faire de toi » je trouve, c'est... ça manque
4 un peu de jugement parce que c'est comme on ne peut
5 pas dire à un jeune comme ça « c'est fini, comme
6 maintenant t'es un adulte. Tu peux te débrouiller
7 tout seul. » Tandis qu'avant ça, on ne t'a pas
8 donné ce qu'il fallait pour que tu y arrives. So,
9 c'était ma parenthèse.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[50]** Merci beaucoup.

12 R. D'accord.

13 Q. **[51]** Monsieur Lebon.

14 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

15 Alors, je vais laisser tomber ma question. Je vais
16 juste prendre mon temps pour vous remercier d'avoir
17 pris la parole parce que vous avez parlé de votre
18 projet qui a gagné un prix, mais je pense que vous
19 avez été la voie des jeunes aujourd'hui, puis on a
20 besoin d'entendre. Puis vous êtes venu nous
21 rappeler pourquoi on existe puis pourquoi on a le
22 devoir de réussir.

23 Ça fait que je pense qu'on n'oubliera pas
24 non seulement qu'on a débuté avec vous, mais que
25 non plus vous avez fait des recommandations

1 pertinentes qu'on devrait être capable d'intégrer
2 puis qu'on a le devoir.

3 Puis vous avez parlé de suivi. Je pense que
4 notre présidente a déjà dit que les enfants du
5 Québec n'allaient pas être tablettés. Comptez sur
6 notre courage et audace parce que c'est ça que vous
7 êtes venu faire ce matin, courage et audace, puis
8 on vous en remercie.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Alors...

11 Q. **[52]** Oui. Rapidement.

12 Mme MARCELLE PARTOUCHE GUTIEREZ :

13 R. Rapidement. J'ai une petite recommandation qui va
14 en ligne avec ce que vous dites.

15 Q. **[53]** Hum, hum.

16 R. Ce serait... on est tous là, on a des différentes
17 capacités et c'est pas tout le monde qui a la
18 capacité d'être ici.

19 Q. **[54]** Tout à fait.

20 R. Et c'est aussi, c'est quelque chose que je répète.
21 On essaie du mieux qu'on peut de représenter la
22 voix des jeunes.

23 Q. **[55]** Hum, hum.

24 R. Mais, c'est clair qu'il y a des choses qu'on n'a
25 pas vécues, même si on représente un... un palmarès

1 extraordinaire de ce qui a été fait. Donc, je pense
2 que pour avoir un suivi réel authentique, avoir un
3 commissaire de la jeunesse qui serait présent
4 aussi, ce serait un pas énorme. Pas non seulement
5 ici au Québec, mais au niveau international. Avec
6 l'EDJeP, il y a eu des opportunités incroyables qui
7 se sont présentées.

8 Tout récemment, j'ai pu aller à l'ONU
9 parler des droits de l'enfance, et caetera. Et je
10 vois qu'on peut... on peut vraiment être un exemple
11 au niveau international et national. Et merci à
12 vous de nous avoir écouté. Mais, on est encore là
13 pour faire un suivi réel et vous pouvez nous
14 contacter. Vous avez nos jolis noms qui sont là
15 et...

16 Q. **[56]** Tout à fait.

17 R. Vraiment n'hésitez pas.

18 Q. **[57]** Oui. Alors, merci. Notre équipe de recherche,
19 je suis sûre, a toute les coordonnées de tout le
20 monde ici. Avec qui vous avez pu préparer votre
21 intervention ce matin.

22 Je veux vous dire sincèrement merci. Et je
23 sais qu'il y a une frustration de l'ensemble des
24 commissaires autour de la table parce qu'elles et
25 ils auraient voulu avoir plus de temps de

1 discussion avec vous. Elles et ils auraient voulu
2 aussi vous faire des gros câlins.

3 Alors, je le fais en leur nom en vous
4 disant merci d'avoir partagé publiquement votre
5 vie. D'avoir partagé vos zones de sensibilité.
6 D'avoir partagé votre vulnérabilité. Et je retiens
7 aussi que vous nous avez démontré votre force. Je
8 retiens aussi que vous nous avez démontré votre
9 famille solidaire qu'est EDJeP. Vous l'avez exprimé
10 de différente façon.

11 Et pour moi, la solidarité, c'est une
12 valeur extrêmement importante et je vois dans vos
13 réponses, quand on vous a posé la question
14 « qu'est-ce que ça vous a apporté EDJeP », c'est
15 clair qu'il y a cette solidarité, ce soutien et
16 peut-être ce support dont vous avez eu besoin pour
17 avancer.

18 Certains d'entre vous, c'était pour parler,
19 pour parler fort. Certains, c'est l'opportunité de
20 venir s'exprimer ce matin. Mais, pour la diversité
21 que vous êtes, pour votre franchise, pour votre
22 honnêteté, j'espère qu'il y a bien des jeunes au
23 Québec qui vous ont écoutés ce matin parce que vous
24 êtes aussi un énorme espoir pour les jeunes du
25 Québec.

1 Alors, je vous redis merci infiniment.
2 Merci. Pendant que vous allez vous retirer
3 tranquillement.

4

5 ORDONNANCE DE HUIS CLOS

6 Alors, la Commission, en fonction des
7 articles 25 à 30 de ses règles de fonctionnement,
8 de procédure et de conduite, a le pouvoir
9 d'ordonner des audiences à huis clos même dans les
10 dossiers où la loi n'impose pas nécessairement de
11 telle mesure de protection.

12 Certains témoins ont des récits délicats
13 qu'ils n'accepteront pas de partager qu'avec nous à
14 la condition que certaines informations soient
15 protégées dont leur identité.

16 Il nous apparaît important de donner
17 l'occasion aux gens de s'exprimer lorsqu'ils le
18 veulent et pour des situations pouvant nous aider
19 dans notre mandat. C'est donc pour cette raison que
20 je préfère entendre des témoignages à huis clos
21 plutôt que de ne pas les entendre du tout dans
22 certains cas.

23 Par la suite, nous recevrons la
24 transmission des notes sténographiques. Elles
25 seront caviardées. Et une fois que ce sera fait, ce

1 sera disponible sur notre site Internet.

2 Le prochain témoin refuse de témoigner
3 publiquement en raison des conséquences
4 disproportionnées qu'aurait ce témoignage public
5 sur sa vie. Il a demandé à être entendu à huis clos
6 et que son identité soit protégée.

7 Pour les raisons que je viens de donner,
8 j'estime qu'il est dans l'intérêt de tous que le
9 huis clos lui soit accordé.

10 CONSÉQUEMMENT, je vais demander à tous de
11 quitter la salle. Je vais demander aussi aux médias
12 de s'assurer de fermer tout appareil pour que
13 quiconque pourrait divulguer, publier ou diffuser,
14 communiquer d'une façon ou d'une autre, en partie
15 ou en tout, le témoignage à huis clos, serait une
16 faute très grave.

17 Alors, que tout le monde quitte et nous
18 entendrons le témoignage AC-1 dans quelques
19 minutes.

20 Merci.

21

22

23 (Voir cahier huis clos)

24

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Bonjour et bienvenue. On a bien hâte de vous
3 entendre et surtout de discuter avec vous. Alors,
4 merci encore pour votre présence qui va enrichir,
5 soyez-en sûrs, les travaux de la Commission.

6 Alors, nous accueillons madame Marie-Ève
7 Brunet, directrice générale de la Fédération
8 québécoise des organismes communautaires Famille,
9 madame Claudine Leroux, qui est membre du conseil
10 d'administration de la fédération, monsieur Mohan
11 Ouabdelkader, intervenant à l'organisme La Relance,
12 et Sara Labrie, une maman qui a bénéficié des
13 services de l'organisme La Relance, et ils vont
14 nous parler de la contribution du réseau
15 communautaire afin de prévenir des parcours de
16 protection de la jeunesse et aussi des façons
17 d'améliorer l'accompagnement et les services
18 offerts aux familles.

19 Alors, on a ensemble à peu près une heure
20 trente (1 h 30) dont on vous propose une vingtaine
21 de minutes de présentation. Mais avant de vous
22 laisser la parole, je vais demander à monsieur le
23 greffier de vous assermenter.

24

25

1 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
2 DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (FQOCF)

3

4 **MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN,**

5 **CLAUDINE LEROUX,**

6 **MOHAN OUABDELKADER,**

7 **SARA LABRIE,**

8 (Sous serment)

9

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci, Monsieur le Greffier. Alors, maintenant,
12 Mesdames, Monsieur, la parole est à vous.

13 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

14 Mesdames et Messieurs les Commissaires, un grand
15 merci pour cette invitation. Une invitation à
16 partager nos expériences et expertises en vue
17 d'assurer la protection de notre richesse
18 collective : nos enfants. Je me nomme donc Marie-
19 Ève Brunet Kitchen, je suis directrice générale de
20 la Fédération québécoise des organismes
21 communautaires Famille et je suis accompagnée...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Je peux la bercer, donnez-moi le petit bébé, je
24 vais la bercer, moi. Je vous en supplie, donnez-moi
25 le petit bébé. Allons-y.

1 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

2 Donc, je suis également accompagnée, comme madame
3 Laurent l'a si bien mentionné, de madame Claudine
4 Leroux, qui est administratrice de la Fédération,
5 la FQOCF et également directrice d'une maison des
6 familles, et de madame Sara Labrie, mère de trois
7 enfants et participante aux activités de
8 l'organisme communautaire famille La Relance à
9 Montréal. Madame Labrie est accompagnée de monsieur
10 Mohan Ouabdelkader, intervenant social de La
11 Relance. Ce dernier ne prendra probablement pas
12 parole, car son rôle n'est pas de parler à la place
13 du parent, mais plutôt de l'accompagner et de le
14 soutenir. Il est à l'image donc du rôle des OCF et
15 madame Labrie pourra lui demander de l'aide si elle
16 le souhaite.

17 De par notre prise de parole aujourd'hui,
18 nous espérons rappeler l'importance du rôle du
19 parent au Québec, premier et principal éducateur de
20 son enfant. Et ainsi que vous représentez trois
21 recommandations importantes, concrètes et
22 enracinées dans le bien-être des familles, et ce,
23 de toutes les régions du Québec.

24 Les organismes communautaires Famille. Les
25 organismes communautaires Famille sont des

1 organismes que tous les parents du Québec devraient
2 connaître. Il y a plus de deux cent soixante (260)
3 organismes communautaires Famille qui portent
4 différents noms, tels que « Maison des familles ».
5 Ceux-ci ont la volonté d'offrir un espace
6 d'enrichissement des habiletés parentales
7 favorisant le lien parent-enfant, permettant le
8 développement de l'estime de soi, participant au
9 plein développement de l'enfant et se déclinant
10 dans une multitude d'activités, de conférences, de
11 haltes-garderies, de répit, d'échanges entre
12 parents, et ce, afin de redonner le pouvoir d'agir
13 aux seules personnes qui, fort probablement,
14 suivront l'enfant durant tout son parcours.

15 Les OCF donc accueillent, accompagnent,
16 soutiennent et réfèrent les familles, et ce, en
17 continuum, de la grossesse jusqu'à ce que l'enfant
18 soit prêt à voler de ses propres ailes. Les OCF de
19 toutes les régions du Québec offrent donc deux
20 éléments : un milieu de vie où, peu importe votre
21 histoire, vous serez écouté, respecté, considéré.
22 C'est un lieu de prévention, de proximité, de rire,
23 de joie, de jeu. Les OCF sont un port d'attache
24 pour plusieurs familles.

25 Comme deuxième élément, les OCF sont

1 également un grand filet social, un endroit pour
2 vous déposer quand vous êtes dépassé, dans le
3 doute, dans la confusion. Un endroit pour trouver
4 des solutions et, si besoin, vous accompagner vers
5 celles-ci. Les OCF sont des experts des ressources
6 Famille et ils incarnent souvent ce fameux guichet
7 unique. Un guichet cependant qui s'adapte aux
8 réalités et aux enjeux de chaque famille et qui
9 définit probablement autrement le concept de
10 vulnérabilité.

11 Les familles dites vulnérables. Depuis
12 longtemps, nous définissons collectivement et de
13 manière simpliste la vulnérabilité, comme si être
14 vulnérable était uniquement une situation
15 financière. Et pourtant, tout parent vit des
16 périodes de déséquilibres liées à l'exercice de son
17 rôle parental. On peut vous donner des exemples. Ça
18 peut être en lien avec le comportement de l'enfant,
19 ça peut être dans sa relation avec d'autres parents
20 ou avec les adultes qui s'occupent de l'enfant. Ça
21 peut être en lien avec les conditions sociales,
22 économiques, psychologiques, culturelles, dans
23 lesquelles le parent baigne quotidiennement. Ça
24 peut être en lien avec le réseau social du parent,
25 pour ne nommer que ces exemples.

1 Alors, si vous visitez un OCF, vous
2 trouverez une diversité de participants, parents de
3 tous les horizons. Donc, d'immigration, de grande
4 éducation, famille isolée, très ou mal entourée,
5 des parents qui vont ou qui font le deuil de
6 l'enfant parfait, qui souhaitent parler sans la
7 crainte d'être jugée. Des parents qui, comme nous,
8 peuvent se sentir vulnérables à un moment ou à un
9 autre, que ce soit un moment court ou parfois plus
10 long.

11 En OCF, nous parlons donc de l'importance
12 de l'« empowerment » des familles. Ainsi le
13 développement du pouvoir d'agir des familles
14 s'appuie essentiellement sur la présomption de
15 compétence des parents.

16 Mais qui sont les intervenants en OCF?
17 Donc, que ce soit pour une activité de cuisine
18 collective, un café d'échange ou pour un atelier de
19 préparation à l'entrée à l'école, pour ne nommer
20 que quelques exemples de formel et d'informel, les
21 familles qui fréquentent les OCF du Québec
22 rencontreront des intervenants qualifiés. Les
23 intervenants en question sont issus de divers
24 domaines, tels que l'intervention sociale, ils
25 peuvent être des éducateurs spécialisés, des

1 techniciens en loisirs, des diplômés en
2 psychologie, en enseignement et d'autres domaines
3 sociaux. Et bien qu'un diplôme et une expérience
4 d'intervention méritent son salaire, nous ne vous
5 parlerons pas de la réalité financière des OCF pour
6 la question de la rétention des employés. Bien que
7 nos défis de ressources humaines ressemblent aux
8 autres domaines du Québec, nous avons la chance
9 d'avoir un taux de rétention important. Non. Nous
10 parlerons de la situation financière des OCF, car
11 il arrive trop souvent de devoir choisir entre un
12 toit qui coule et de maintenir des services aux
13 parents.

14 Parlons donc d'investissement. Depuis de
15 nombreuses années, les organismes communautaires
16 Famille réclament un réinvestissement important
17 pour consolider leur offre de services et de
18 ressources aux familles québécoises. Il faut noter
19 que la situation financière des OCF est aujourd'hui
20 tellement précaire que les services qu'ils offrent
21 aux familles sont à risque.

22 De plus, le ministère de la Famille, ainsi
23 que les autres ministères ayant un impact auprès
24 des familles québécoises, se prive du potentiel
25 d'action des OCF pour actualiser des pans

1 importants de leur mission : agir tôt,
2 l'intégration des familles migrantes, la protection
3 de la jeunesse n'en sont que quelques exemples.

4 Enfin, permettez-moi un exemple parlant de
5 potentiel. Un parent qui est en attente d'un
6 service en orthophonie. Il est en période
7 d'attente. Il peut se sentir oublié durant cette
8 période, mais cette période d'attente est au coeur
9 de plusieurs inquiétudes parentales. Mais si cette
10 période n'était pas une période d'attente? Et si
11 l'on profitait de cette période pour soutenir les
12 besoins des parents? Après avoir rempli le
13 questionnaire de Sirène, l'outil de dépistage
14 précoce, par exemple, les parents pourraient être
15 invités à faire des ateliers d'éveil à la lecture
16 ou favorisant le développement de l'enfant. En
17 attente de rencontrer les spécialistes pour un
18 diagnostic.

19 Officialisons dans toutes les régions le
20 rôle des OCF auprès des parents. Rendons universel
21 le soutien aux familles, et ce, en assurant un
22 continuum de services et de ressources. Les OCF
23 sont là, dans toutes les étapes de vie des
24 familles. Ainsi, la FQOCF souhaite que le
25 gouvernement adopte un nouveau seuil de plancher de

1 financement de deux cent mille dollars (200 000 \$)
2 par OCF et qu'il s'engage à indexer ces montants
3 annuellement afin de bien desservir les familles du
4 Québec, soutenir les parents, tout en assurant le
5 développement du plein potentiel de tous les
6 enfants.

7 Des guichets uniques bien vivants. Nous
8 l'avons mentionné plus tôt, les intervenants en OCF
9 connaissent très bien les ressources offertes aux
10 familles dans leur communauté. Grâce au lien de
11 confiance établi entre le parent et les
12 intervenants, les intervenants viennent à établir
13 souvent un rôle de passeur, c'est-à-dire que les
14 intervenants en OCF vont accompagner les parents
15 vers les ressources, qu'elles soient publiques ou
16 privées.

17 Ce rôle est possible grâce au « comment »,
18 qui définit les pratiques en OCF, de par
19 l'enracinement dans le milieu de ces organismes et
20 plus particulièrement en raison du lien de
21 confiance, du lien particulier établi entre
22 l'intervenant et le parent. Ainsi, comme deuxième
23 recommandation, nous proposons au gouvernement
24 d'offrir en cadeau aux familles un lien
25 significatif avec un intervenant de proximité. Par

1 le biais d'une visite lors de la première année de
2 naissance, et ce, en complicité avec les centres de
3 périnatalité du Québec et les CLSC. Il s'agit de
4 près de cent mille (100 000) familles, incluant
5 toutes les naissances et les nouveaux arrivants qui
6 seraient rejoints par année lors de ce premier
7 contact.

8 En plus de créer un pont avec les parents
9 et de tisser un filet de prévention et de
10 protection autour de nos familles, cette visite
11 permettra aux mères et aux pères de communiquer
12 avec un intervenant de proximité en OCF, qu'ils
13 connaissent et qui, par son rôle de passeur, peut
14 orienter vers le bon endroit ou le bon service.

15 Ce programme pourrait, par ailleurs, être
16 national et se décliner régionalement. Si nous
17 voulons réellement briser les silos, nous
18 pourrions, par exemple, développer un programme
19 innovant au Québec, mais déjà testé et approuvé
20 dans d'autres domaines sociaux, soit un duo
21 communautaire et institutionnel, qui irait à la
22 rencontre des familles. Ainsi, à l'image d'EMERY,
23 que vous connaissez peut-être, soit un duo
24 policiers et intervenants sociaux qui vont à la
25 rencontre des personnes en situation d'itinérance à

1 Montréal. Imaginons un duo d'intervenants en OCF et
2 du CLSC, qui établirait un contact avec la famille,
3 et ce, idéalement dès la première année de
4 naissance, soit durant le congé parental. Il ne
5 s'agit pas ici d'un rendez-vous clinique ni santé,
6 mais bien d'une rencontre, une main tendue pour
7 maintenant ou pour plus tard. En fonction des
8 besoins des parents et de l'enfant et même de la
9 fratrie, ce service à toutes les familles
10 québécoises pourrait créer des ponts importants.

11 En finançant cette recommandation, nous
12 nous assurons donc collectivement de tisser cette
13 toile permettant de rejoindre au minimum une
14 première fois ceux et celles qui, pour toutes
15 sortes de raisons, ne sont pas rejoints par le
16 système actuel. C'est également par ce type de
17 programme que nous pourrions améliorer notre vision
18 de complémentarité universelle entre le
19 communautaire et l'institutionnel.

20 Toutes les familles du Québec doivent avoir
21 accès aux ressources. Comme dernière
22 recommandation, nous invitons le gouvernement à
23 identifier les ressources et services
24 communautaires et institutionnels qui devraient
25 être accessibles, qui assurent la continuité, le

1 continuum de services et qui doivent être
2 disponibles pour toutes les familles du Québec, et
3 ce, dans toutes les communautés.

4 Ces services sont en addition un de l'autre
5 et c'est par l'arrimage de ceux-ci que nous nous
6 assurons qu'il n'y ait pas de famille de seconde
7 zone. En effet, actuellement plusieurs familles
8 sont peu ou pas desservies par des ressources qui
9 pourraient faire une différence dans leur vie. Par
10 exemple, devoir rouler en voiture pendant une heure
11 (1 h) pour recevoir de l'aide ou simplement
12 participer à des initiatives communautaires est
13 certainement un frein important à la participation
14 des parents. Ainsi, quatre ministères provinciaux :
15 Famille, Éducation, Immigration, Santé et services
16 sociaux doivent établir ensemble un plan d'action
17 commun assurant l'implantation et le développement
18 des ressources et des services dans les communautés
19 où l'offre est limitée ou inexistante. Vision de
20 développement, plan de collaboration
21 interministériel, les ressources et services
22 existent. Toutes les familles du Québec ont le
23 droit au même soutien. C'est notre responsabilité
24 collective. Et n'oublions pas, s'il vous plaît,
25 également de rendre ces informations disponibles et

1 claires aux parents et aux intervenants.

2 En conclusion, avant de laisser la place au
3 témoignage de madame Sara Labrie, j'aimerais vous
4 rappeler ceci. Un parent que l'on exclut souvent
5 des conversations des experts, à qui on dit :
6 « Laisse les professionnels établir le plan
7 d'action. » Un parent qu'on ne valorise jamais dans
8 ses forces, à qui on dit : « Tu ne seras peut-être
9 pas capable, tu n'es peut-être pas un bon parent. »
10 Ce parent sentira qu'il n'est pas à la hauteur et
11 se désengagera.

12 Heureusement, l'inverse est tout aussi
13 vrai. Un parent que l'on intègre aux conversations,
14 car il est un expert de son enfant, à qui on dit :
15 « Participons ensemble à la recherche de
16 solutions.» À qui on dit : « Tu es un bon parent,
17 j'ai confiance en toi. » Un parent qui est
18 volontaire et qui recherche des outils, à qui on
19 dit : « Tu n'es pas seul, nous allons t'aider à
20 trouver tes repères. » Ce parent, qui est fier du
21 regard de son enfant à son égard, ce parent
22 deviendra fort probablement un parent actif et
23 capable de faire face aux déséquilibres, aux
24 vulnérabilités, aux moments de vulnérabilité. Nous
25 ne défendons pas l'indéfendable. Certains individus

1 ne peuvent jouer le rôle de parent et c'est à ce
2 moment que la DPJ doit inévitablement agir.

3 Cependant, en prévention, en amont, il est
4 possible d'éviter bien des crises. Vous serez
5 inspirés par la prise de parole de très nombreux
6 parents en OCF. Ils seront nombreux à vouloir vous
7 partager leurs histoires, chacun avec un angle bien
8 distinct dans les prochains mois lors de votre
9 tournée du Québec. D'ici, là, j'ai le privilège
10 d'accompagner madame Sara Labrie, qui témoignera
11 maintenant de son vécu et de ses réflexions.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci, Madame Brunet. À vous la parole, Madame
14 Labrie. Puis je vous le dis tout de suite, prenez
15 le temps que ça vous prend, au rythme qui vous
16 convient. Si vous avez besoin de faire une pause,
17 on va vous servir de l'eau, ne vous gênez pas, on
18 est là pour vous écouter.

19 Mme SARA LABRIE :

20 C'est bon. Merci.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 D'accord.

23 Mme SARA LABRIE :

24 Bien, écoutez, moi-même étant enfant de la DPJ,
25 j'ai été placée en quatre-vingt-quatorze (94), le

1 trente et un (31) mars quatre-vingt-quatorze (94),
2 là, où les services sociaux sont rentrés il était
3 déjà trop tard. Il y a un manque dans le système de
4 stabilité. T'sais, on dit aux parents d'être
5 stables, mais le système n'est pas stable, donc
6 bon, j'ai passé de travailleur social en
7 travailleur social et dans les centres jeunesse,
8 c'était à peu près pareil au niveau des
9 intervenants qui nous suivaient. Donc, ça a tout le
10 temps été difficile pour moi. Tout ce qui touche la
11 stabilité, c'est quelque chose qui est difficile.
12 Puis les liens de confiance aussi, ça reste quelque
13 chose de fragile et c'est un travail de tous les
14 jours d'apprendre à faire confiance, puis à qui on
15 fait confiance, puis pourquoi je fais confiance.

16 Donc, j'ai grandi un petit peu là-dedans
17 dans l'adolescence. À dix-huit (18) ans.. bon, je
18 suis tombée parent à trente (30) ans et j'ai eu
19 deux petites filles, j'en ai une dix (10) ans, une
20 de neuf (9) ans et la dernière qui est arrivée au
21 mois de juillet. Ça n'a pas été facile non plus.
22 Les repères en tant que parent, quand on a eu une,
23 on va dire un encadrement un petit peu difficile,
24 au niveau de la maison. Et les services sociaux ce
25 qui nous offraient, ça ne correspondait pas à

1 l'éducation que moi je voulais offrir à mes
2 enfants.

3 Donc, là j'ai demandé de l'aide des
4 travailleurs sociaux, tout ça, mais c'est quand je
5 suis arrivée à La Relance que vraiment j'ai trouvé
6 un peu ma place, t'sais. J'ai senti que je n'étais
7 pas qu'un numéro et de me faire dire : bien, non,
8 écoute, tu ne fais pas ça comme il faut, fais ça,
9 fais ça, fais ça ou... Partez de ce que moi je veux
10 puis, là, ça ne marchait pas nécessairement, mais
11 c'est ce que j'ai eu à La Relance. Dans le fond,
12 ils sont partis de moi, qui j'étais moi en tant que
13 Sara, et le vécu que j'avais eu, puis bon les liens
14 de confiance se sont faits. Et je vous le dis, là,
15 au cours des deux dernières années, on a changé de
16 travailleur social quatre fois en peu de temps,
17 donc c'est difficile pour les enfants, c'est
18 difficile encore pour moi. La Relance est dans
19 notre famille depuis cinq ans et vraiment ça a été
20 mon coup de coeur, on va le dire comme ça.

21 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

22 Est-ce que, Sara, tu voulais parler un petit peu du
23 parcours que t'as vécu avec ta fille, des étapes
24 que t'as vécues?

25

1 Mme SARA LABRIE :

2 Oui, dans le fond ma fille, ma plus grande

3 représente... a des difficultés au niveau sensoriel

4 et des difficultés au niveau cognitif. On n'a

5 jamais eu d'évaluation et Mohan, qui est

6 l'intervenant de la famille, lui, il poussait

7 auprès de la travailleuse sociale, qu'il fallait

8 avoir des évaluations, des évaluations, des

9 évaluations. On se faisait toujours fermer la porte

10 en disant : « Non, la famille a trop de services. »

11 Et il a fallu que ma plus vieille commence à

12 développer des troubles de comportement, fasse des

13 menaces de mort sans intention réelle, mais qui a

14 sonné l'alarme, où là on a réussi, puis par le

15 biais de la pédiatre de ma fille pour ses enjeux

16 sensoriels et La Relance, qui m'ont « backée » là-

17 dedans - excusez-moi le terme anglais - pour avoir

18 de l'aide qui, maintenant, heureusement, elle est

19 suivie au Douglas et déjà, elle va être prise en

20 charge pour son problème sensoriel. Elle va être

21 prise en charge dans différentes sphères. Et il y a

22 des difficultés d'apprentissage qui sont rentrées

23 là-dedans et, moi, c'est mon miroir. Je me revois,

24 moi, enfant, où mes parents ont manqué peut-être de

25 ressources, ça fait que c'est un peu la crainte que

1 j'avais, qui marche dans mes traces.

2 La plus jeune, elle, a aussi des
3 difficultés de comportement, mais la travailleuse
4 sociale nous dit : « Non, tout va bien. » Pourtant,
5 c'est deux intervenants qui parlent avec la même
6 enseignante, mais j'ai deux sons de cloche
7 différents. Alors moi, en tant que parent, je fais
8 quoi là-dedans? Et qui dit vrai? Et pourquoi qu'ils
9 ne travaillent pas... pourquoi les services
10 sociaux, de manière générale, ne travailleraient
11 pas en collaboration avec les instituts
12 communautaires pour justement être capables de
13 cerner les problèmes avant que la DPJ rentre. Parce
14 que justement, quand la DPJ rentre, c'est parce que
15 le problème est rendu trop loin, le parent n'est
16 plus capable de reprendre le dessus sur les
17 difficultés de ses enfants.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Ça va?

20 Mme SARA LABRIE :

21 Ça va.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Vous avez terminé, Madame Labrie?

24 Mme SARA LABRIE :

25 Oui.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci beaucoup. Vous vous êtes rendue jusqu'au bout
3 sans l'aide de Mohan.

4 Mme SARA LABRIE :

5 Oui.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bravo, bravo, c'est une victoire, ça.

8 Mme SARA LABRIE :

9 Oui, c'est vrai.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bravo. Alors, merci et on va passer à la période
12 d'échange avec les commissaires, si vous le voulez
13 bien. En commençant par Lesly Hill.

14 Mme LESLY HILL, commissaire :

15 Q. **[58]** Alors, merci beaucoup de votre témoignage et
16 de tout ce que vous avez partagé comme information.
17 On sait à quel point les organismes Famille sont
18 importants et vous venez d'en faire une
19 démonstration aujourd'hui. Donc, moi, j'ai le
20 plaisir d'ouvrir en posant une question à madame
21 Labrie, que je veux aussi féliciter parce que ça
22 prend du courage quand même devenir ici devant nous
23 et raconter votre histoire. Donc, je vois votre
24 compagnon silencieux à côté de vous et j'entends
25 que, en quelque sorte, il a fait une différence

1 importante...

2 Mme SARA LABRIE :

3 R. Beaucoup.

4 Q. **[59]** ... pour vous dans votre vie. C'est quoi la
5 différence d'approche? Quand vous dites que les
6 services sociaux devraient travailler plus avec les
7 organismes ou que vos besoins ont été plus répondus
8 dans les organismes Famille, expliquez-moi c'est
9 quoi qui est différent.

10 R. Bon, la question est difficile, mais. Les services
11 sociaux vont beaucoup agir en situation de crise,
12 quand ça ne va pas, quand... Bon, je vais prendre
13 ma propre histoire, quand je ne sais pas, moi,
14 j'envoyais balader mes parents, je refusais
15 l'autorité, je refusais le cadre parental, là les
16 services sociaux rentrent. Mais avant que ça
17 rentre, ils auraient pu réagir avant ça pour dire,
18 je ne sais pas, moi, donner un coup de main à mes
19 parents pour dire : bon, on va mettre un cadre, on
20 va mettre des limites claires, on va structurer ça
21 pour justement mettre un « backup » un peu en
22 arrière des parents puis en arrière de l'enfant, de
23 savoir que ça ne marche pas comme on veut dans la
24 vie. C'est cette approche-là qui, à mon avis, ne
25 marche pas avec les services sociaux.

1 Et l'autre côté aussi qui ne fonctionne pas
2 avec les services sociaux, c'est qu'on n'est qu'un
3 numéro. Je ne suis qu'un numéro de dossier dans une
4 filière, puis on va me sortir quand la travailleuse
5 sociale va venir, puis on prend des notes puis on
6 fait du bla-bla-bla, puis après ça, on referme le
7 dossier, on remet ça sur la tablette.

8 Tandis qu'avec La Relance, les instituts
9 communautaires, c'est une approche qui est très
10 différente. C'est justement ils vont essayer de
11 « backer » les parents en arrière, de nous donner
12 des outils de solution, travailler avec nous puis
13 travailler avec les enfants. Comme moi, mes deux
14 filles ont participé au club de La Relance. Donc,
15 c'étaient les clubs? Bien, ils travaillaient sur
16 différentes thématiques puis ils donnaient un cadre
17 aux enfants. Donc, moi, à la maison, bien en plus
18 de l'école bien ça m'a donné comme un gros coup de
19 pouce. Puis bon quand des fois ça ne va pas bien,
20 je suis débordée, je ne sais plus où me
21 « pitcher », bien, je me réfère à La Relance qui,
22 bon, vont m'aider de différentes manières, soit en
23 m'envoyant vers d'autres ressources, soit en
24 parlant avec la direction de l'école, les
25 travailleurs sociaux. Comment interagir avec les

1 enfants, qu'est-ce qui ne marche pas? Qu'est-ce qui
2 marche avec mes deux filles et ainsi de suite.

3 Q. **[60]** Petite question complémentaire.

4 R. Oui.

5 Q. **[61]** Dans le fond, on dit que les enfants ne
6 viennent pas au monde avec une recette, un livre de
7 recettes.

8 R. C'est vrai.

9 Q. **[62]** Puis c'est pas si évident quoi faire avec un
10 bébé, hein, quand on l'a.

11 R. Non.

12 Q. **[63]** Notre premier surtout. Vous avez deux petites
13 filles maintenant.

14 R. Oui.

15 Q. **[64]** Neuf (9) ans, dix (10) ans.

16 R. Oui.

17 Q. **[65]** Trois filles.

18 R. Trois filles, la dernière a deux mois.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Le bébé, le bébé, Lesly, le bébé.

21 Mme LESLY HILL, commissaire :

22 Q. **[66]** Bien oui, le bébé que Régine veut bercer. Je
23 suis en train d'oublier. Ma question est à l'effet
24 de vous, puis vous n'êtes pas...

25 R. Oui.

1 Q. **[67]** ... obligée de me répondre du tout, mais
2 qu'est-ce qui a changé pour vous dans votre rôle de
3 parent en vous impliquant dans une ressource
4 communautaire Famille? Est-ce que vous sentez, au
5 niveau de vos compétences de parents, que vous êtes
6 plus forte aujourd'hui? Est-ce qu'il y a un
7 changement pour vous?

8 R. Oui, il y a un gros changement parce que justement
9 Mohan qui est l'intervenant de La Relance va
10 beaucoup axer sur mes forces, mes compétences et
11 non sur mes difficultés à moi. T'sais, au lieu de
12 dire au parent : bien, écoute, là, mets des
13 limites, mets un cadre. O.K. Mais c'est quoi mettre
14 un cadre? C'est quoi mettre des limites? Moi, pour
15 moi, là, vous me parleriez de ça, ça ne me dit
16 absolument rien. Mais La Relance, eux autres ils
17 vont me donner des outils de travail, des
18 méthodes : « Bien, écoute, essaye telle chose.
19 essaye telle manière. Félicia, tu sais, il faut que
20 tu sois plus cadrante, plus... » Et c'est de là que
21 l'organisme La Relance a fait une différence dans
22 ma vie.

23 Q. **[68]** Bravo.

24 R. Merci.

25 Q. **[69]** Merci beaucoup.

1 R. De rien.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[70]** Merci. On va continuer la discussion avec
4 Andrés Fontecilla.

5 M. ANDRÉS FONTECILLA, commissaire :

6 Q. **[71]** Merci. Bonjour.

7 R. Bonjour.

8 Q. **[72]** Très riche comme vision, comme expérience. Une
9 question qui me vient, là, comme ça, suite à tout
10 ce qu'on a entendu, est-ce que les services sociaux
11 pourraient faire le travail que les organismes
12 Famille font, selon vous, et l'organisme La Relance
13 en particulier. Je me doute un petit peu de la
14 réponse, mais peut-être qu'ils pourraient faire,
15 reprendre quelques éléments qui se font dans les
16 organismes Famille et qui pourraient être importés
17 dans les services sociaux.

18 R. Ce qui est important dans les services sociaux
19 malheureusement, puis on se fait tout le temps dire
20 qu'on manque de revenus, on manque de budget, c'est
21 la stabilité.

22 Q. **[73]** Hum, hum.

23 R. Puis travailler avec les parents sur les forces des
24 parents et non sur les difficultés. On n'est pas...
25 je m'excuse, je ne suis pas un numéro de dossier,

1 je suis un être humain, j'ai un parcours de vie,
2 j'ai eu une enfance, j'ai eu une adolescence qui
3 était difficile. J'ai fréquenté les centres
4 jeunesse, alors ce que les services sociaux
5 pourraient faire, c'est justement c'est que quand
6 les organismes sonnent l'alarme puis disent :
7 écoutez, on pense que la famille aurait peut-être
8 besoin de ressources ou aurait peut-être besoin de
9 tel, tel, tel service, bien pourquoi les ignorer?
10 Et vraiment de se baser sur un peu aussi les
11 témoignages des services communautaires.

12 Q. **[74]** Merci. Peut-être une question à madame Brunet.
13 Vous avez tantôt... vous avez avancé l'idée d'avoir
14 une ressource Famille partout au Québec, dans les
15 différentes régions et... Bon, une région, une
16 localité, un milieu de vie, c'est des échelles un
17 peu différentes. En même temps, au tout début vous
18 avez dit qu'il y avait deux cent soixante (260)
19 organismes au Québec. Donc, est-ce que ces
20 organismes, selon vous, arrivent à couvrir
21 l'ensemble du territoire? Il en faudrait plus. Et
22 lorsque vous dites les disponibilités des
23 ressources Famille dans tout le Québec, est-ce que
24 vous pensez aux organismes communautaires Famille
25 en particulier?

1 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

2 R. Oui, donc, bien, en fait, en termes de couvrir tout
3 le territoire actuellement, la réponse elle est
4 simple, c'est non. Actuellement, puis c'est ce qu
5 je vous mentionnais tout à l'heure qui est
6 important pour nous, ce n'est pas vrai que toutes
7 les familles québécoises actuellement ont accès aux
8 ressources, qu'elles soient communautaires ou
9 institutionnelles. De là, notre appel à dire la
10 première chose et ces outils-là existent, hein,
11 d'avoir une cartographie qui permet d'identifier un
12 certain nombre de ressources et de regarder là où
13 c'est peu ou pas implanté, ça existe comme outil.
14 Malheureusement, peut-être pas de façon
15 gouvernementale et encore moins interministérielle,
16 du moins ce n'est pas une information qu'on a,
17 nous, que ça existe, mais ça existe chez les
18 chercheurs, par exemple. Donc, on a ce type
19 d'outil-là.

20 Donc, si j'y vais avec le volet juste de
21 dire : est-ce qu'on couvre? Je ne parlais pas que
22 du milieu communautaire. Je crois qu'il y a un
23 seuil que, comme société, on peut se donner en
24 disant : toutes les familles devraient avoir droit
25 à X, Y, Z comme type de service et de ressource.

1 Après ça, il y a différents types d'organisations
2 qui peuvent les piloter, mais ces éléments-là
3 devraient se retrouver à être accessibles et non
4 pas avoir un deux heures (2 h) de route comme je
5 l'expliquais tout à l'heure, soient accessibles à
6 toutes les familles. Parce qu'en fait souvent c'est
7 qu'on va cibler un certain type de famille, mais ce
8 que nous on peut vous témoigner aujourd'hui c'est
9 qu'il n'y a pas de famille qui est à l'abri d'un
10 moment de vulnérabilité. Donc, si on veut que
11 toutes nos familles, au moment où est-ce que le
12 besoin se présente, elles aient le réflexe d'aller
13 vers les ressources, bien c'est en amont qu'on veut
14 avoir à travailler avec eux. Et de là, l'idée
15 justement d'un premier contact solide qui permet de
16 se référer à ce moment-là. Mais l'information
17 actuellement en termes d'accès des ressources n'est
18 pas non plus disponible. Donc, souvent on arrive
19 avec des... puis évidemment les OCF ont joué un
20 rôle important là-dedans, on doit accompagner vers
21 les ressources et les services parce que
22 l'information n'est pas claire et facilement
23 accessible non plus.

24 Q. **[75]** Hum, hum. Et dites-moi, on dit souvent que les
25 organismes communautaires sont sous-financés et

1 c'est vrai. Dites-moi, est-ce que l'ensemble des
2 organismes ont assez de financement pour bien
3 fonctionner et remplir leur rôle pourquoi, la
4 raison pour laquelle ils ont été fondés? Et je
5 crois savoir qu'il y a un plancher de deux cent
6 mille (200 000 \$), est-ce que tous les organismes
7 ont ce montant-là, un financement de base de deux
8 cent mille (200 000 \$)? Et qu'en est-il, là,
9 justement du financement par projet et qui dure
10 quelques années, ensuite ça tombe, ça crée des
11 attentes dans le milieu. Enfin, j'aimerais vous
12 entendre là-dessus aussi.

13 R. Parfait, merci. Bien, en fait, des organismes... Je
14 me permets de partir large pour m'en aller vers
15 toutes les réponses à vos questions. Des
16 organisations qui s'occupent des enfants au Québec,
17 il y en a plusieurs, ils sont complémentaires et
18 assurent une certaine continuité. Mais qui s'occupe
19 des parents? Qui soutient les parents? Nos
20 professionnels, nos experts qui soutiennent nos
21 familles, nos enfants ont des espaces pour
22 ventiler, pour s'outiller, des gens qui s'occupent
23 d'eux. Donc, je reviens encore avec ma question :
24 mais qui s'occupe des parents? Et dans le but de
25 les soutenir dans leur rôle?

1 Donc, actuellement, le financement médian
2 des OCF au Québec est entre soixante-cinq
3 (65 000 \$) et soixante-sept mille (67 000 \$) par
4 organisme. Donc, à la question : est-ce que le
5 seuil plancher existe actuellement? Il n'y a aucun
6 seuil plancher en OCF, bien que ça fait partie de
7 la Politique d'action communautaire du Québec.
8 Donc, les OCF il n'y a pas de seuil plancher, ça
9 bouge.

10 Vous pouvez donc imaginer évidemment la
11 créativité, l'engagement des directions, les
12 intervenants pour faire tout ce qu'on vous nomme
13 dans les témoignages qu'on vous présente
14 aujourd'hui. Malheureusement, est-ce qu'on peut
15 affirmer, comme je disais tout à l'heure, que c'est
16 disponible à travers tout le Québec? Actuellement,
17 non. Les OCF sont présents dans les dix-sept (17)
18 régions du Québec. À deux cent soixante (260)
19 organismes, évidemment, on en couvre une grande
20 partie, mais encore à ce jour, on a des organismes,
21 exemple, qui créent des satellites pour aller
22 répondre à des secteurs des fois plus ruraux, par
23 exemple, ou avec des plus petites collectivités,
24 mais qui ont autant besoin.

25 Donc, on tente d'user de créativité, mais

1 évidemment cette créativité-là a un coût aussi,
2 donc c'est là que je dis tantôt on en vient à se
3 dire : bien, O.K., là je répare un toit ou je paye
4 un local, mais est-ce que je vais être capable de
5 payer l'intervenant qui va dans le local? C'est ces
6 choix-là qu'on vient à faire quand on a soixante-
7 cinq (65 000 \$), soixante-sept mille (67 000 \$)
8 comme financement à la mission.

9 Pourquoi on devrait financer un plancher?
10 Évidemment, bien les organismes qui s'occupent des
11 parents, sans faire de mauvais jeu de mots, c'est
12 le parent pauvre du Québec. Évidemment, la science
13 a démontré plus d'une fois toute l'importance de la
14 prévention, de travailler en amont. Il y a
15 plusieurs chercheurs, il y a des organisations
16 comme Avenir d'enfants ou comme le Conseil
17 supérieur de l'éducation, qui reconnaissent
18 officiellement la capacité, la grande capacité des
19 OCF à rejoindre les familles, les parents et à
20 tisser des liens de confiance avec eux.

21 Évidemment, on a aussi parce que nos
22 enfants méritent d'avoir des parents qui sont fiers
23 et qui développent une relation positive avec
24 eux, et ce, peu importe leurs conditions, peu
25 importe l'endroit où ils habitent au Québec.

1 Pour ce qui est du financement par projet
2 maintenant c'est, je le comprends bien, une façon
3 d'atteindre des cibles. Souvent on y va, comme
4 gouvernement, à choisir des projets parce qu'on
5 veut atteindre une cible. Le premier élément que
6 j'amènerais là-dessus, souvent c'est que c'est des
7 appels de projets pour un an. En termes de
8 ressources, vous pouvez imaginer juste avoir la
9 créativité de préparer un projet, parce qu'en plus
10 il faut toujours qu'il soit innovant et pas répété
11 d'année en année, là, donc de le faire, de créer
12 des liens avec d'autres organisations parce que
13 notre nature est d'être en partenariat aussi avec
14 d'autres organisations, et ce, dans le but de
15 pouvoir par la suite étudier l'impact aussi de ce
16 qu'on a fait. Tout ça, dans un court laps de temps
17 d'un an. Soyons honnêtes, c'est en soi un exploit
18 d'y arriver depuis plusieurs années.

19 On peut regarder le milieu privé ou
20 entrepreneurial un instant. On va dire que ça prend
21 trois ans à une entreprise à juste s'implanter puis
22 être capable d'évaluer sa capacité. Pourquoi on ne
23 se donne pas le même droit au milieu communautaire
24 pour les appels à projets? Au minimum de dire :
25 bien, on se donne trois ans pour créer, évaluer,

1 recorriger le tir du projet qu'on s'est donné et
2 s'assurer qu'on atteigne nos impacts. Et si le
3 projet est bon, est-ce qu'on peut le reconduire? Là
4 aussi on a des éléments intéressants.

5 Je me rappelle d'avoir parlé avec un
6 organisme de Montréal justement, qui a gagné des
7 prix à l'international au Canada et même par le
8 gouvernement du Québec et qui est incapable de
9 représenter ce dossier-là dans des appels à projets
10 parce que ça a déjà été fait. Donc, c'est
11 malheureux, on perd des expertises et des projets
12 qui ont déjà rassemblé des parents, des familles,
13 des enfants qui sont mobilisés, qui sont là, mais
14 qui, faute de financement, doivent se terminer.

15 Donc, l'appel à projet est un élément pour
16 bonifier des éléments, mais ne devrait pas servir à
17 financer à la mission un service qu'on veut
18 s'assurer qu'il est disponible pour tout le Québec.

19 Q. **[76]** Une toute dernière question.

20 Soixante/soixante-cinq mille (60-65 000 \$), c'est
21 pour la masse salariale d'à peine deux salaires...
22 mauvais salaires, là. Selon vous, c'est quoi le
23 nombre d'employés, là, qui donnerait un plancher,
24 un nombre minimal d'employés que devrait avoir un
25 organisme Famille en particulier?

1 R. Actuellement, nos revendications considèrent un
2 minimum de trois employés, mais en toute franchise,
3 la moyenne des employés actuels dans les OCF est
4 entre quatre neuf. Il faut comprendre qu'au-delà du
5 financement à la mission, on a des organismes qui
6 ont une très grande créativité, qui réussissent à
7 aller trouver, par toutes sortes d'autres façons,
8 oui, des appels à projets, mais également du
9 financement privé, des levées de fonds de toutes
10 les couleurs possibles pour aller chercher des
11 sommes supplémentaires qui permettent d'avoir un
12 service de quatre à neuf qui bouge d'une année à
13 l'autre évidemment, en termes de ressources
14 humaines.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Ça va, Andrés. Alors, on va continuer avec madame
17 Lorraine Richard.

18 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

19 Q. **[77]** Bonjour. Merci de votre contribution aux
20 travaux de la Commission puis merci également pour
21 ce que vous faites pour nos familles, pour nos
22 parents du Québec. Vous avez parlé à madame Brunet
23 d'un duo que vous aimeriez peut-être voir le jour
24 entre le milieu communautaire, le milieu
25 institutionnel.

1 Par contre, quand j'écoute madame Labrie,
2 merci beaucoup pour votre témoignage, madame Labrie
3 ne se sentait pas bien dans notre système
4 institutionnel. Madame Labrie nous dit que le
5 système institutionnel répond lors des crises. Est-
6 ce que vous diriez que les organismes
7 communautaires tels que le vôtre, les maisons de la
8 famille, parce que vous êtes un plus petit
9 organisme, vous répondez mieux aux besoins des
10 familles en particulier? Et vous l'avez dit : entre
11 un toit qui coule puis un service directement à la
12 clientèle, vous allez servir la maman ou le papa
13 dans le besoin plutôt que le toit qui coule. Est-ce
14 que le ratio, vous n'avez pas de ratio comme tel
15 d'imposé. Vous dites que vous êtes sous-financé,
16 vous n'avez pas les intervenants nécessairement que
17 vous voudriez, mais par contre, vous réussissez
18 quand même à donner des services. Comment vous
19 expliqués que des parents aiment mieux aller, malgré
20 le peu de ressources financières que vous avez,
21 aller vers les maisons de la famille plutôt
22 qu'aller dans un CLSC, exemple.

23 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

24 R. Très bonne question. Merci de les poser. Mais j'ai
25 le goût de peut-être de faire une passe ici à la

1 directrice...

2 Q. **[78]** Allez-y, allez-y.

3 R. ... à l'administratrice Claudine Leroux. Puis je
4 pourrai peut-être compléter en fonction...

5 Mme CLAUDINE LEROUX :

6 R. Oui. En fait, tantôt vous avez demandé : est-ce
7 qu'on répondrait mieux? Moi, j'ai envie de vous
8 dire : on répond différemment. Différemment, dans
9 le sens où la façon dont on travaille, vous savez,
10 les OCF en fait sont actuellement un des rares
11 milieux où on peut aller sans rendez-vous, sans
12 pression de temps, parler de ce qu'on vit. Pas
13 juste de ce qu'on est ou de ce qu'on fait. Donc, je
14 pense que l'approche de proximité, l'approche aussi
15 en milieu de vie des organismes communautaires
16 Famille aide le parent justement à se sentir
17 entendu et après ça, est capable de se mobiliser.
18 Parce que tantôt, dans le témoignage de Sara, elle
19 nommait beaucoup que son intervenant misait sur ses
20 forces. Alors, on travaille beaucoup sur ce que le
21 parent vit et on va l'amener à aller vers ce qu'il
22 est pour changer ses méthodes de travail. Quand je
23 dis ses « méthodes de travail », en fait, ses
24 façons d'être avec sa famille.

25 L'approche communautaire permet ce moment-

1 là, permet aux parents de venir se déposer et de
2 justement pas attendre la crise, mais de quand on
3 sent la crise monter, on sait qu'on peut avoir un
4 lieu où aller se déposer, où est-ce qu'on va avoir
5 le temps de le faire, où est-ce qu'on ne sera pas
6 jugé et, pour beaucoup de familles, où est-ce qu'on
7 n'aura pas un dossier, où est-ce qu'il n'y aura pas
8 quelque chose de formel qui va nous impliquer. On
9 va respecter le rythme du parent, où il est rendu,
10 quand il est rendu pour le faire, sans presser pour
11 avoir un quota à atteindre ou un ratio à atteindre
12 au niveau de l'intervention quotidienne.

13 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

14 R. Si vous me permettez.

15 Q. **[79]** Oui, allez-y.

16 R. Et donc, je dirais aussi que dans les éléments
17 d'approche, c'est oui, il y a des moments
18 d'intervention, mais il y a aussi beaucoup de
19 moments de vie. Vivre avec nos enfants une activité
20 où est-ce qu'on va aux pommes peut sembler une
21 simple activité anodine, mais c'est un bon moment
22 pour travailler notre relation parent-enfant, pour
23 voir d'autres parents aussi comment ils
24 interagissent avec leurs enfants, en apprendre,
25 être accompagné. Donc, c'est au-delà d'être - puis

1 là, je le simplifie peut-être - mais d'être assis à
2 une table et à travailler, que de vivre. Faire une
3 cuisine collective entre parents puis échanger sur
4 ce qu'on vit. On se sent moins seul. L'expérience
5 d'un parent sert à l'autre. Donc, ces moments-là
6 rendent aussi unique ce qui se vit en OCF versus ce
7 qui peut se vivre dans d'autres organisations.

8 Q. **[80]** Merci. Vous en faites la démonstration avec si
9 peu de moyens. Mon collègue en a fait référence
10 tantôt. Lorsqu'une famille est déjà prise en charge
11 par la Protection de la jeunesse, comment vous
12 voyez votre rôle? Est-ce que vous voyez que vous
13 avez toujours un rôle qui peut être contributif par
14 rapport à cette famille-là?

15 R. Oui. En fait, je vous dirais, que la famille soit
16 déjà avec la DPJ ou soit en voie, ou peu importe...
17 Malheureusement, on voit encore que ce n'est pas un
18 premier réflexe de faire affaires ensemble. Ce
19 n'est pas inné de dire... C'est souvent... on le
20 voit encore, c'est souvent du cas par cas c'est-à-
21 dire que par exemple, c'est une question
22 d'individu. Si moi, j'ai eu à travailler avec
23 quelqu'un, qu'il y a eu un bon rapport, oui, il va
24 avoir plus tendance à faire avec la Maison des
25 familles.

1 Par contre, toutes les maisons des
2 familles, la majorité, entre autres, les OCF, vont
3 offrir des programmes qui, justement, vont
4 travailler au niveau de l'enrichissement de
5 l'expérience parentale, ce que la DPJ se plaît à
6 appeler la « compétence parentale ». Donc, va avoir
7 des projets comme, par exemple : « Il n'y a
8 personne de parfait », « Parents d'ados », « Vie de
9 famille ». Et ces programmes-là sont offerts dans
10 les maisons des familles, dans les OCF.

11 Et de plus en plus ce qu'on voit, c'est que
12 les intervenants ou même les juges, vont donner
13 comme recommandations aux familles, aux parents, de
14 venir faire un atelier. Ce qu'on offre aussi, dans
15 les OCF, c'est la possibilité des intervenants
16 d'accompagner les familles quand ils viennent faire
17 ces choses-là, ou de venir observer ou de venir
18 participer à une activité parce que vous savez,
19 souvent, ils veulent voir comment la famille va se
20 comporter avec l'enfant ou va se comporter avec
21 d'autres.

22 Et dans un milieu communautaire, donc dans
23 un milieu de vie, on est plus dans un monde
24 informel où est-ce que le parent va se sentir plus
25 à l'aise, donc va être capable de montrer vraiment

1 qui il est, de quelle façon il va avoir vraiment
2 une façon plus naturelle d'agir. Donc,
3 l'intervenant va pouvoir venir observer comment le
4 parent fonctionne à ce niveau-là.

5 Q. **[81]** Et les parents... si vous invitez les
6 intervenants...

7 R. Oui.

8 Q. **[82]** ... l'intervenant de la DPJ, de la famille...

9 R. Hum, hum.

10 Q. **[83]** ... le parent ne se sent, à quelque part,
11 justement, sous surveillance? Comment vous...
12 vous...

13 R. Oui, comment on fait ça?

14 Q. **[84]** Oui.

15 R. Puis, là je vais parler vraiment comme directrice
16 d'une Maison des familles où est-ce qu'on a eu à
17 avoir des situations comme ça. Vous savez, on ne le
18 fait jamais sans le parent. C'est-à-dire que ce
19 n'est pas quelque chose qui est obligatoire, c'est
20 qu'on va le présenter...

21 Donc, notre façon de travailler avec le
22 parent, c'est vraiment de l'emmener à réaliser
23 qu'on fait équipe, tout le monde ensemble, pour le
24 bien-être du parent, le bien-être de la famille et
25 de l'enfant.

1 Donc, est-ce que le parent va se sentir
2 observé? S'il est bien préparé avec son intervenant
3 et bien accompagné, il va voir ça comme un
4 privilège. Donc, il va se sentir comme si, pour une
5 fois, il ne se fait pas observer derrière une vitre
6 ou dans un local plus stérile, mais vraiment dans
7 un endroit où lui, il se sent bien, où il se permet
8 d'être qui il est.

9 Q. **[85]** Hum, hum.

10 R. Donc, ce n'est pas nécessairement une observation
11 formelle, mais bien une façon... Et ça permet, on
12 le voit, de créer un lien différent avec
13 l'intervenant, justement, des services sociaux.

14 Q. **[86]** Hum, hum. Vous avez parlé que les
15 intervenants, mais aussi les juges...

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[87]** ... les avocats, vont référer...

18 R. Oui.

19 Q. **[88]** ... des familles à vos programmes. Est-ce
20 que... Puis j'ai cru comprendre, vous me direz si
21 j'ai bien compris ou non, que c'est plus...
22 presque au cas à cas lorsqu'on vous connaît
23 davantage, mais autrement que ça, si on vous
24 connaît moins, bien, il n'y aura pas un réflexe
25 d'aller vers vous nécessairement. Est-ce que j'ai

1 bien compris?

2 R. Il n'y en n'a pas encore un.

3 Q. **[89]** Hum, hum.

4 R. Ce qu'on voudrait, c'est que ça devienne un réflexe
5 parce que oui, on offre... on est reconnu pour
6 offrir ces programmes-là et c'est vraiment une
7 façon de faire qui est différente, mais qui va
8 permettre aux parents d'évoluer et d'être suivis,
9 d'avoir un accompagnement parce que vous savez que,
10 quand un parent vient à un atelier, ça fait qu'il
11 connaît la Maison, il connaît la ressource et qu'il
12 va pouvoir, par exemple, utiliser d'autres services
13 et être capable de faire d'autres activités et de
14 travailler, justement, au niveau de ses capacités à
15 lui, de ses forces.

16 Et aussi, ce que je ne vous ai pas
17 mentionné tantôt, c'est qu'on offre aussi la
18 chance, par exemple, aux familles qui ont des
19 enfants avec eux ou des plus petits si, par
20 exemple, le parent fait un atelier par enfant, bien
21 on a le service de Halte Répît, de Halte Garderies
22 qui va permettre aux parents de laisser son enfant
23 dans un milieu qui est sain, sécuritaire, pendant
24 que lui, il puisse soit aller rencontrer son
25 intervenant au Bureau de la DPJ ou puisse faire une

1 activité ou un atelier-parent accompagné ou non.

2 Q. **[90]** Hum, hum.

3 R. Donc, ça permet une plus grande flexibilité au
4 niveau du parent et ça lui donne la chance d'avoir
5 un plus grand éventail d'ateliers et de ressources
6 qui sont mis à sa disposition.

7 Q. **[91]** Hum, hum. Quand vous dites : « On voudrait
8 être davantage connu pour recevoir davantage de
9 références. » Quelle stratégie vous voyez? Comment
10 vous pouvez en arriver à faire reconnaître tous les
11 bienfaits de votre intervention et de votre offre
12 de service aux familles?

13 Mme CLAUDINE LEROUX :

14 R. En fait, c'est une question d'officialiser le rôle.
15 Et dans le cas des institutions... Parce qu'avec
16 les partenaires dit communautaires, c'est un autre
17 type de relation, mais dans le cas des
18 institutions, il y a quelque chose qui est plus
19 formel dans le type d'ententes qui se crée.

20 Donc, il y a certainement un besoin ici,
21 entre ministère et par la suite, entre
22 organisations et institutions et communautaires, de
23 venir clarifier les rôles de tous et chacun et de
24 venir officialiser à quel moment on travaille
25 ensemble, avec quel objectif, avec quels acteurs.

1 Et une fois que ça c'est fait, bien là,
2 c'est un message commun qu'on peut porter. Ça va se
3 décliner en fonction de la communauté, il va
4 toujours avoir cette teinte-là et cette couleur-là
5 qui est importante, mais je crois qu'on a quand
6 même un message, un choix à faire au Québec et de
7 venir, justement, placer clairement à quel moment,
8 quel acteur joue quel rôle. Ça, je pense que c'est
9 un moment important puis ça va dans la même lignée
10 que la recommandation où on mentionnait
11 d'identifier les ressources et les rôles...

12 Q. **[92]** Hum, hum.

13 R. ... parce qu'une fois que le Gouvernement le fait,
14 et ce, de façon interministérielle, on disait
15 également qu'il fallait que cette information-là
16 devienne disponible, évidemment, aux parents, mais
17 également aux intervenants. Et les intervenants,
18 ils sont autant communautaires qu'institutionnels.

19 Q. **[93]** Hum, hum.

20 R. Donc, si on s'entend sur ces éléments-là, bien, ça
21 va faciliter, je crois, la complicité disons
22 universelle au Québec entre ces deux milieux-là qui
23 ont beaucoup à gagner à travailler ensemble.

24 Q. **[94]** Hum, hum. Et vous parlez du Québec, le
25 territoire du Québec est vaste...

1 R. C'est exact.

2 Q. **[95]** ... et composé, oui, de certains grands
3 centres, mais beaucoup de petites communautés. Vous
4 avez effleuré le sujet tout à l'heure, de vos
5 satellites, mais j'aimerais que vous nous en
6 parliez davantage sur comment on peut déployer le
7 plus...

8 Puis, effectivement, vous avez une approche
9 de proximité, donc comment vous voyez qu'on peut
10 déployer davantage pour couvrir le plus large
11 éventail possible des communautés au Québec?

12 R. Tout à fait, et sans justement dédoubler ce qui
13 existe déjà...

14 Q. **[96]** Hum, hum.

15 R. Et j'en profite, justement il y a quelqu'un qui le
16 vit, qui a des satellites à son organisation.

17 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

18 R. Oui, en fait, nous, dans la région... on dessert
19 une grande région, mais on a certains... En fait,
20 vous le savez, je l'avais nommé la dernière fois,
21 je viens de Granby, et on a, entre autres, des
22 milieux plus ruraux dans les abords de Granby comme
23 par exemple Waterloo où est-ce qu'on s'est aperçu
24 qu'avec le milieu, qu'à cet endroit-là les gens
25 n'avaient pas nécessairement de facilités à voyager

1 vers le plus grand centre qui était Granby.

2 Alors, on a offert d'ouvrir un satellite,
3 ce que nous on appelle « un espace-famille » à cet
4 endroit-là. Donc, avec le même financement, on
5 doit, dans le sens où on a choisi de prioriser les
6 familles et d'offrir les services là, à cet
7 endroit-là. Donc, on ne dédouble pas les services
8 parce que les gens ne pouvaient pas se rendre à nos
9 services.

10 Donc, ce qu'on fait c'est que nous services
11 se rendent à eux et on est en train présentement,
12 de travailler en collaboration avec d'autres
13 service là, pour se regrouper pour être capable
14 d'offrir, justement, tous les services aux
15 familles.

16 Q. **[97]** Et est-ce que vous individualisez... parce
17 qu'on sait que les enjeux, d'une communauté à
18 l'autre, peuvent être différents. Vous avez une
19 offre de service... bon, de base, mais...

20 R. Oui.

21 Q. **[98]** ... mais est-ce que vous allez dans les
22 communautés, dans chacune des communautés, pour
23 voir, finalement, qu'est-ce qui pourrait davantage
24 répondre aux besoins?

25 R. Oui, exactement.

1 Vas-y.

2 Mme CLAUDINE LEROUX :

3 R. Les organismes communautaires familles sont des
4 acteurs très actifs des milieux de concertation de
5 familles, dans chacune des communautés. Donc, en
6 étant connecté à d'autres organisation et aux
7 parents utilisateurs et en étant également dans les
8 écoles. Des fois, ça peut être même dans des
9 espaces publics et autres, ils ont la capacité
10 d'aller chercher les différents besoins qui
11 remontent à certains moments et donc, d'avoir une
12 certaine agilité dans la capacité à déployer des
13 services qui vont être en réponse à.

14 Des fois, ça peut être aussi simple qu'un
15 sujet d'actualité. Je vous donne un exemple,
16 actuellement, qui est remonté à moi. On commence à
17 avoir des jeunes qui vivent de l'éco-anxiété. O.K.,
18 il y a donc des parents qui se demandent : « Bien,
19 moi, je gère ça comment l'éco-anxiété de mes
20 enfants. Je n'ai pas vécu ça quand j'étais enfant,
21 je ne sais pas comment l'aborder avec mes
22 enfants. »

23 Et donc, bien, oups, là, il y a des OCF qui
24 commencent à en parler et là, entre... et c'est ça
25 aussi l'intérêt, c'est qu'entre OCF, il y a un

1 échange. La Fédération joue se rôle, entre autres,
2 aussi, d'emmener une connaissance entre OCF de
3 bonnes pratiques et on a la capacité, nous aussi,
4 de créer du contenu, de créer du soutien, des
5 outils.

6 Donc, ça nous permet, justement, d'assurer
7 une réponse professionnelle, mais rapide aussi à un
8 enjeu qui peut émerger, celui-ci est un petit
9 exemple, des fois ça peut être un plus gros... une
10 plus grosse situation dans une communauté.

11 Q. [99] Hum, hum.

12 R. Et nos intervenants de proximité qui sont dans le
13 milieu ont aussi toute la préoccupation des parents
14 parce qu'ils vont se rendre vers le parent dans
15 leur... soit à leur domicile ou aux endroits où les
16 parents... par exemple, dans les parcs, des choses
17 comme ça, pour vraiment aller rejoindre le plus de
18 parents possibles. Ils sont capables d'aller
19 chercher, tâter le pouls pour savoir ce que les
20 parents ont de besoin et pourquoi ils ne
21 fréquentent pas certains services.

22 Entre autres, dans la région que je vous
23 parlais tantôt, c'était vraiment le transport qui
24 était difficile. Donc, pour être capable de
25 remédier et d'écouter ce que le parent a de besoin,

1 avec le travailleur de proximité, ça nous
2 permettait de voir quel était le besoin et avec la
3 communauté, la concertation, dans ces endroits-là
4 et même avec la Ville, on est capable de travailler
5 pour justement ouvrir des espaces ou des satellites
6 pour offrir le meilleur service aux parents.

7 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

8 R. Je tiens juste à mentionner que les satellites, ce
9 n'est pas uniquement pour les secteurs ruraux.

10 Mme CLAUDINE LEROUX :

11 R. Non.

12 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

13 R. Ça peut être aussi, par exemple... Je pense à la
14 Relance, ici, à titre d'exemple, ils ont des
15 satellites dans les écoles primaires aussi. Une des
16 façons, des fois, de rejoindre certains types de
17 parents, c'est par une offre de service à l'enfant
18 qui, par la suite, nous permet d'aller prendre le
19 contact avec le parent. Donc, il y a aussi des
20 satellites, même dans d'autres secteurs qui ne sont
21 pas nécessairement ruraux.

22 Q. **[100]** Merci.

23 Mme CLAUDINE LEROUX :

24 Merci.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. Monsieur Lebon.

3 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

4 L'avantage de parler à la fin, c'est que les
5 questions ont été posées et moi, je trouve que vous
6 avez été tellement claires dans vos réponses que je
7 n'ai pas de question à poser et je vais vous dire
8 ce que je retiens. Madame Labrie, d'abord là...

9 Mme SARA LABRIE :

10 Oui.

11 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

12 Merci de venir nous rappeler que l'intervention,
13 c'est de l'accompagnement. Puis de
14 l'accompagnement, c'est d'être présent avec la
15 personne.

16 Mme SARA LABRIE :

17 R. Oui.

18 Q. **[101]** Puis vous êtes venue nous dire ça. Vous êtes
19 venue nous dire : « Quand j'ai reçu autre chose que
20 ça, ce n'était pas ça que j'avais besoin, j'avais
21 besoins d'une présence, j'avais besoin de quelqu'un
22 qui me donne la parole, qui est là quand j'ai
23 besoin de m'exprimer puis qui m'écoute. » Puis en
24 plus vous incarnez ça.

25

1 R. Oui.

2 Q. **[102]** Vous avez pris la parole, Mohan, il était à
3 côté. On sent qu'il y a une présence importante...

4 R. Oui.

5 Q. **[103]** ... mais c'est vous qui parlez. En fait, ça
6 vous a permis de prendre la parole puis de dire ce
7 que vous avez besoin et d'aller vers... Ça, là, si
8 on peut se rappeler comme Commission, que c'est des
9 choses aussi simples que ça dont le réseau a besoin
10 et vous nous l'avez tellement bien témoigné, Madame
11 Labrie, je vous en remercie. Ça fait que ce n'est
12 pas une présence qui est passée inaperçue.

13 R. Merci.

14 Q. **[104]** Je voulais vous dire ça. Moi, je retiens ça.

15 R. C'est bon.

16 Q. **[105]** Puis je vais m'arranger pour que mes
17 collègues ne l'oublient pas. Une autre chose,
18 Madame Brunet, moi, ce que j'ai envie de vous dire,
19 l'autre chose que vous êtes venue nous rappeler,
20 c'est que votre taux de roulement dans les
21 organismes communautaires avec un revenu annuel de
22 soixante-sept mille (67 000 \$), ce n'était pas le
23 salaire, ce n'était pas juste les conditions de
24 travail, ce n'était pas la beauté du bureau,
25 c'était de ramener les gens à accompagner des

1 madame Labrie puis à sentir que cette madame-là ou
2 ce monsieur-là, il prend son envol puis qu'on a été
3 un joueur là-dedans.

4 Et puis je pense que c'est ça la motivation
5 qui emmène les gens dans le social, puis vous êtes
6 venue nous rappeler que ça se fait puis que ce
7 n'est pas lié à la grosseur de la bâtisse, puis ce
8 n'est pas lié à la grosseur de la DSP puis des...

9 Vous n'avez pas nié l'aspect de compétence,
10 vous n'avez pas nié l'aspect de programmation. Vous
11 avez dit : « C'est important, on en fait. » Mais
12 vous êtes venue nous rappeler ça. Puis ça, je pense
13 que ça aussi, dans nos recommandations, il faudrait
14 redonner à manger aux intervenants en disant : On
15 va vous les donner les conditions pour que vous
16 puissiez être en accompagnement avec le monde. » Ça
17 fait que vous êtes venue nous rappeler ça, c'est
18 une bien belle chose.

19 Puis l'autre chose aussi, vous êtes venue
20 nous rappeler que dans un univers de silos puis de
21 sectorialité, il y avait moyens de se faire des
22 passes. Puis vous l'avez utilisé le mot, puis moi,
23 je le retiens, on a besoin, pour madame Labrie et
24 d'autres, que ces soit un réseau qui fait des
25 passes, puis que les gens qui sont le mieux placés,

1 qui ont la confiance des madame Labrie, que ça soit
2 les joueurs les plus actifs.

3 On a besoin de jouer avec nos meilleurs
4 joueurs puis le meilleur joueur, c'est celui qui a
5 la confiance de la personne qui en a besoin. Puis,
6 Madame Labrie, ça aussi vous nous l'avez rappelé.
7 Vous avez dit : « Ce n'est pas le niveau de
8 compétence, ce n'est pas le niveau d'autorité,
9 c'est le type de présence dont j'avais besoin. » Ça
10 fait que ça là, c'est deux témoignages, tant qu'à
11 moi, qui sont marquants.

12 Puis le dernier commentaire, parce que je
13 n'ai pas de question. Je vous l'ai dit, vous êtes
14 tellement claire. Le dernier commentaire, c'est que
15 vos recommandations, elles sont brillantes puis
16 elles vont dans le sens de ce qu'on vient de
17 décrire. Moi, je les retiens.

18 Mme SARA LABRIE :

19 Merci, Monsieur.

20 Mme CLAUDINE LEROUX :

21 Merci beaucoup, Monsieur Lebon.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[106]** J'ai une petite question rapide. Andrés
24 Fontecilla en a parlé, du financement, disons, et
25 on entend beaucoup de choses sur le temps que vous

1 devez consacrer pour à chaque fois, renouveler le
2 financement. Aidez-moi. Ça veut dire quoi, par
3 exemple, sur une année le temps que vous accorder
4 pour le financement?

5 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

6 R. Je pense qu'il y a quelqu'un que ça brûle de
7 répondre en ce moment.

8 Q. **[107]** Super, merci.

9 Mme CLAUDINE LEROUX :

10 R. En fait, c'est mon travail de faire ça, en tant que
11 direction. Je vous dirais sincèrement, juste les...
12 Tantôt on a parlé des appels de projets, des
13 recherches de financement, juste faire ça là, c'est
14 facilement soixante-quinze pour cent (75 %) de mon
15 temps. Juste de faire les appels de projets, de
16 créer l'appel de projets pour qu'il soit innovant
17 et de m'arranger pour que dans un an, j'aie pu
18 évaluer mon projet, comment je peux faire pour le
19 transformer. C'est vraiment un... on recommence à
20 chaque année parce que c'est un an par un an, par
21 un an.

22 Et là, ce qu'on fait c'est qu'on reçoit les
23 demandes de projets, on doit innover, on doit
24 créer, mais ce qu'il ne faut pas oublier c'est
25 qu'il faut motiver nos troupes aussi parce que nos

1 intervenants en ont pleins d'idées. Et quand on
2 commence un projet, on a envie de le pousser plus
3 loin parce que souvent, dans la première année, on
4 l'a vécu avec des parents, on l'a vécu avec notre
5 équipe et on s'aperçoit qu'on pourrait aller plus
6 loin dans ce projet-là. Malheureusement, on ne peut
7 pas le représenter parce que ça ne sera pas
8 innovant et on avait un an pour le faire.

9 Et quand je parle de motivation, ce n'est
10 pas uniquement dans le travail de faire ce
11 programme-là, mais aussi il ne faut pas oublier que
12 ce programme-là, on le présente à des parents, on
13 le présente à des enfants qui vont le vivre pendant
14 un an, qui vont avoir du plaisir, mais qui en ont
15 encore envie ou qui en ont encore besoin.

16 Et malheureusement, par manque de
17 financement, souvent, on est obligé de le tasser
18 pour en faire un autre parce qu'on n'a pas pu le
19 tester ou on n'a pas pu l'amener aussi loin qu'on
20 voulait, et on n'a pas le financement pour le
21 mettre à terme ou pour le poursuivre. Donc, on doit
22 encore recommencer.

23 Donc, pour le parent, c'est une déception à
24 chaque fois. Pour l'intervenant, malheureusement,
25 ça crée une déception. Et pour nous, direction,

1 c'est que c'est un travail continu à faire de la
2 rédaction, à chercher des moyens, à chercher du
3 financement. Et ce qu'on veut le plus possible,
4 c'est offrir une offre de services la plus grande
5 pour les familles. Donc, c'est énormément de temps
6 et d'énergie.

7 Q. **[108]** C'est rare qu'on est contre l'innovation,
8 mais là je comprends que dans votre cas,
9 l'innovation c'est une encharge puis ça vous
10 gruge...

11 R. Ah! Oui.

12 Q. **[109]** ... du temps que vous n'êtes pas avec les
13 familles.

14 Mme MARIE-ÈVE BRUNET KITCHEN :

15 R. En fait, si je peux me permettre, malheureusement,
16 souvent de la part des appels à projets, mes
17 compréhensions que ce qu'est, à mon sens, peut-être
18 réellement de l'innovation. L'innovation, ce n'est
19 pas nécessairement quelque chose qui n'a jamais été
20 fait.

21 Q. **[110]** Hum.

22 R. On peut innover dans une pratique, mais la faire
23 depuis plusieurs années. Mais à ce jour, la façon
24 que les appels à projets sont construits,
25 l'innovation doit être une nouveauté, quelque chose

1 qui n'a jamais été fait avant. Donc, c'est dans
2 cette lecture-là que l'innovation, dans ce cas-
3 ci...

4 Q. **[111]** Ne fonctionne pas.

5 R. ... est difficile.

6 Q. **[112]** Oui, oui, je comprends, c'est un nouveau
7 projet à chaque année.

8 R. Exactement.

9 Q. **[113]** Et donc on ne peut pas aller au bout d'un
10 projet.

11 R. Ou de le modifier.

12 Q. **[114]** Oui, tout à fait. Merci. Euh... Hélène David.

13 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

14 Merci beaucoup. Merci encore pour tout cet
15 éclairage des deux côtés, celle qui reçoit les
16 services et qui en profite, et c'est formidable, et
17 ceux qui les donnent.

18 Écoutez, c'est vraiment le monde à
19 l'envers, c'est le monde à l'envers que vous
20 décrivez. Il y a quelque chose de peut-être
21 profondément déprimant, mais en même temps vous
22 existez, c'est ça qui est réconfortant.

23 Quand madame Labrie dit : « Dans le
24 communautaire c'est personnalisé. » C'est le mot
25 que vous avez employé, « c'est personnalisé » alors

1 que les institutions, la DPJ, travailleuses
2 sociales, et caetera, c'est extrêmement instable.
3 Et s'il y a quelque chose dont on dit qui est
4 important dans la vie pour des tout-petits, la
5 stabilité, mais pour des parents aussi.

6 Alors d'un côté, madame, et je la
7 comprends, préfère la stabilité, la
8 personnalisation, Mohan qui est là pour
9 l'accompagner. Je vais peut-être... Je vais poser
10 une question à Mohan, justement. Même je ne sais
11 pas s'il a le droit de parler, mais en tout cas,
12 c'est parce que ça va être l'aboutissement de ma
13 question.

14 Alors, c'est très personnalisé d'un côté
15 là, vous savez où appeler, vous savez l'adresse. Il
16 n'y a pas de rendez-vous, vous venez et vous vous
17 faites aider et, en même temps, ça coûte des
18 « peanuts » à l'État, d'une certaine façon. Disons-
19 le comme ça, c'est soixante-sept mille dollars
20 (67 000 \$) à soixante-quinze pour cent (75 %) déjà
21 d'un des salaires... qui pense à essayer d'aller
22 sauver le prochain soixante-sept mille (67 000 \$),
23 bon. Alors, ce n'est vraiment pas beaucoup,
24 beaucoup de temps qu'il reste d'intervention, mais
25 en même temps, et c'est là le monde à l'envers, on

1 parle d'épuisement puis de personnel très instable,
2 du côté des institutions.

3 Puis en même temps, vous dites, Madame
4 Brunet : « Dès le départ... » et vous n'êtes pas la
5 seule, « ... une grande stabilité dans les
6 organismes communautaires » avec des bouts de
7 chandelles, avec, toujours à répétition des appels
8 de projets pour un an, puis là c'est... Puis « des
9 appels »... On parlait d'un appel par année, des
10 appels, souvent, pour aller gruger plusieurs appels
11 de plusieurs ministères dans plusieurs...

12 Et en même temps, services personnalisés,
13 stabilité, avec un salaire, ma foi, qui n'est pas
14 nécessairement... Et je vois monsieur Mohan qui
15 n'est peut-être pas le plus haut salaire qui soit
16 dans le réseau. Alors, il y a quelque chose
17 fondamentalement qui est un peu troublant, de voir
18 cette dichotomie.

19 Donc, je ne le sais pas, ma question...
20 parce que vous proposez des choses, vous proposez
21 un salaire et vous n'êtes pas les seuls organismes
22 communautaires à dire : « Donnez-nous quelque chose
23 à la mission puis qu'on arrête de passer soixante-
24 quinze pour cent (75 %) du temps de la directrice
25 d'essayer de sauver, d'année en année, l'organisme.

1 Vous donnez des services là, ce n'est pas
2 juste du... excusez l'anglais « nice to have » là.
3 Vous faites de la base... de la base, de la
4 prévention, de l'accompagnement. Alors deux cent
5 mille dollars (200 000 \$) annuellement, c'est toute
6 la question du financement des organismes
7 communautaires qui est en cause, encore une fois.

8 Et c'est à se demander, quels... quels...
9 Et ça, vous n'êtes pas obligé de me répondre,
10 Monsieur Mohan là, mais vous y êtes, vous êtes
11 stable, vous avez des clients ou des gens qui vous
12 sont très attachés, qu'est-ce qui vous retient et
13 qu'est-ce qui vous anime, en vous levant le matin,
14 à aller travailler dans quelque chose qui est
15 précaire, pas très bien payé, avec des
16 responsabilités humaines importantes?

17 M. MOHAN OUABDELLCADER :

18 R. Bien, merci, ça me rassure. On est encore en
19 démocratie, j'ai le droit de parler. Euh... oui,
20 moi, je pense que j'ai... On avait fait une
21 rencontre, il n'y a pas longtemps puis je crois
22 qu'il m'a posé la question : « Comment t'es arrivé
23 dans la profession? Dans le métier? »

24 Bien, j'ai dit que moi, je ne suis pas allé
25 vers cette profession-là, cette profession-là est

1 venue vers moi. Et quand elle est venue vers moi,
2 j'ai compris une chose, que pour aller... que pour
3 être aidant envers les autres, il faut aller vers
4 les autres.

5 Je pense que la première chose là, à faire,
6 c'est justement... Puis madame Labrie n'arrêtait
7 pas de le dire : « Je ne suis pas un dossier. »
8 Elle utilise aussi beaucoup un terme qui vient me
9 chercher quand elle dit, enfin : « Moi, je suis une
10 fille du système, je connais le système et tout. »

11 Enfin, je pense que la première des choses
12 qu'on fait quand on reçoit ces familles-là, c'est
13 de les considérer d'abord comme une personne
14 humaine... comme une personne humaine, ça, c'est la
15 condition sine qua non. C'est la première porte
16 qu'on ouvre.

17 Après, je vous assure, croyez-moi, toutes
18 les autres portes, ce n'est pas nous qui les
19 ouvrons, c'est eux qui les ouvriront. Donc, c'est
20 déjà toute la différence. Puis moi aussi, j'ai une
21 ferme conviction que le travail social, de façon
22 générale, a besoin d'être complètement revu,
23 complètement réformé.

24 Moi, je suis beaucoup inspiré par madame...
25 euh... madame Desmarais qui était à la base de la

1 création de La Relance, il y a cinquante (50) ans
2 de cela. Et qui, déjà à l'époque, elle était
3 travailleuse sociale de profession qui avait quitté
4 le milieu institutionnel pour aller créer,
5 justement, un organisme qui travaille beaucoup plus
6 sur les forces que sur les choses qui fonctionnent
7 moins bien.

8 Qui va aller voir, d'abord ce que sait
9 faire la personne que les choses que la personne ne
10 sait pas faire.

11 Moi, dans mes rencontres de suivi avec Sara
12 ou les rencontres multi que j'ai pu avoir avec les
13 partenaires. C'est fou comment pleins de
14 partenaires sont capables de nous énumérer tout ce
15 qui ne va pas dans la famille. Ils sont capables de
16 nous dire que, voilà, enfin, c'est l'antécédent au
17 niveau des Centres jeunesse, les problématiques de
18 santé mentale, la maman qui est complètement
19 débordée, mais personne n'est capable de voir que
20 cette maman-là, en fait, aujourd'hui, elle le dit,
21 elle ne veut pas revenir dans le système.

22 Elle est dans le chemin, elle est sur le
23 chemin de la décision. Elle a pris cette décision-
24 là pour ses enfants là. Elle ne veut pas que
25 l'histoire se reproduise parce que souvent c'est

1 des histoires qui se repro...

2 Donc, personne n'a été capable de voir
3 madame Labrie dans son cheminement, elle, avec ses
4 histoires de vie concrète. Puis elle est rendue
5 aujourd'hui qu'elle ne veut pas que l'histoire se
6 répète. Donc, elle est sur le chemin... pas sur le
7 chemin de l'obligation, elle est sur le chemin de
8 la décision.

9 Puis moi, ce qui me motive à tous les
10 matins quand je me lève, c'est d'aller justement,
11 accompagner ces personnes-là vers le chemin de la
12 décision et non pas le chemin de l'obligation.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bravo.

15 Mme SARA LABRIE :

16 Ça fait combien d'années que tu travailles à...

17 M. MOHAN OUABDELLCADER :

18 Oui, c'est ma douzième année.

19 Mme SARA LABRIE :

20 Douzième (12e) année.

21 M. MOHAN OUABDELLCADER :

22 Douzième (12e).

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci beaucoup. Merci aux intervenants, merci

25 Mohan, et je retiens votre expression sur « le

1 chemin de la décision », ça fait toute la
2 différence au monde. Un merci particulier à vous,
3 Madame Labrie.

4 Mme SARA LABRIE :

5 Très bien.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Pour nous là, tout le temps que vous étiez là, puis
8 on vous le souhaite, jamais vous n'avez été vue
9 comme un dossier qu'on tirait d'une filière, qu'on
10 a sorti. Non, on avait envie de discuter avec vous.
11 On avait envie de vous entendre puis on avait envie
12 surtout... en tout cas, moi, surtout de voir avec
13 quel enthousiasme malgré votre calme...

14 Mme SARA LABRIE :

15 Oui.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 ... mais avec quel esprit de vouloir y arriver
18 malgré votre calme.

19 Mme SARA LABRIE :

20 Oui.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Et ça, je l'ai senti très fort et j'ai senti
23 beaucoup, beaucoup, l'amour de vos enfants.

24 Mme SARA LABRIE :

25 Oui.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Même si je voulais vous enlever votre petit bébé
3 pour le bercer, mais ce ne serait que temporaire.

4 Mme SARA LABRIE :

5 C'est correct.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Mais je veux juste vous dire : Chapeau, puis merci
8 beaucoup, merci pour votre témoignage.

9 Mme SARA LABRIE :

10 Merci à vous.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci aux intervenants, merci beaucoup.

13 Mme CLAUDINE LEROUX :

14 Madame Laurent. Il y a juste une chose qu'on n'a
15 pas eue la chance de vous dire et qui serait
16 importante pour nous de mettre en conclusion.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Je vous en prie.

19 Mme CLAUDINE LEROUX :

20 Merci. Merci de l'opportunité. Évidemment, nous
21 souhaitons réaffirmer que les droits de l'enfant
22 stipulés dans la Convention relative aux droits de
23 l'enfant de l'ONU est particulièrement...

24 Je recommence, excusez-moi, je suis partie
25 vite comme ça. On veut réaffirmer, évidemment, les

1 droits de l'enfant stipulés dans la Convention
2 relative aux droits de l'enfant de l'ONU, mais
3 particulièrement attirer aussi votre regard à
4 l'article 18.2 qui affirme que :

5 Les états doivent soutenir les parents
6 et leur accorder l'aide appropriée
7 dans l'exercice de la responsabilité
8 qui leur incombe d'élever leur enfant.

9 C'était le mot de la fin qu'on souhaitait vous
10 adresser.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Voilà qui est fait, merci beaucoup. Merci. On va
13 suspendre quelques instants, le temps d'installer
14 notre autre témoin. Merci.

15 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

16 REPRISE DE L'AUDIENCE

17

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Alors, officiellement, bienvenue Madame Audet.

20 Mme NANCY AUDET :

21 Merci.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Vous êtes journaliste à TVA Sport puis vous êtes
24 ici pour nous livrer un témoignage à titre
25 personnel, on vous en remercie beaucoup parce qu'on

1 sait que vous allez nous parler de votre parcours
2 au sein des services de protection de la jeunesse,
3 des défis que vous avez dû surmontés pour qu'on ait
4 devant nous cette jeune femme qui nous semble très
5 épanouie. Alors, merci encore pour votre témoignage
6 puis avant de vous laisser la parole, je vais
7 demander au greffier de vous assermenter.

8

9 **NANCY AUDET,**

10 (Sous serment)

11

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Alors, je vous en prie, la parole est à vous puis
14 ensuite, après une quinzaine de minutes, on aura
15 une période d'échanges avec les commissaires.

16 Mme NANCY AUDET :

17 Parfait.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci encore.

20 Mme NANCY AUDET :

21 La première fois que j'ai témoigné de mon passage à
22 la DPJ, c'est il y a à peu près six mois, et
23 c'était la première fois que j'en parlais, y
24 compris à mes proches, à des amis de longue date.

25 Ça a été un très, très long processus pour

1 accepter ce que j'avais vécu. C'était trop fragile,
2 trop sensible. Je n'arrivais pas, jamais, à aller à
3 cet endroit-là avec les gens qui m'entouraient.
4 Après une longue réflexion, j'ai décidé qu'il était
5 temps pour moi de m'exprimer publiquement... Euh...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Je vous en prie. Même si vous êtes habituée au
8 temps serré à la télévision...

9 R. Oui... Ah oui... ce n'est pas...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Profitez-en cet après-midi.

12 R. C'est gentil.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Prenez tout votre temps, on n'est pas à a minute
15 près, je vous en prie.

16 R. Euh... je me suis dit que je devais être un exemple
17 pour les enfants qui traversent ce que j'ai vécu.
18 Moi, je ressentais beaucoup de honte par rapport à
19 mon enfance et j'avais beaucoup de crainte que les
20 gens qui m'entouraient, les gens qui m'aimaient,
21 les gens qui me respectaient cessent de m'aimer,
22 cessent de me respecter s'ils savaient que j'avais
23 été abandonnée, que je m'étais retrouvée en famille
24 d'accueil.

25 C'est difficile à expliquer. C'est quelque

1 chose qui est assez profond. C'est une blessure qui
2 est très, très profonde et ça m'a pris du temps
3 avant d'être assez solide pour dire : Non, les gens
4 vont continuer à m'aimer, les gens vont continuer à
5 me respecter et je dois, moi, à quarante-deux (42)
6 ans, être capable de me tenir droite et être fière
7 de mon parcours et être capable de dire aux enfants
8 et aux adolescents qui sont aujourd'hui sous la
9 Direction de la protection de la jeunesse, que
10 c'est possible de réussir, avec beaucoup de
11 travail, avec beaucoup d'aide. Il faut accepter les
12 mains tendues, c'est extrêmement important et on
13 peut vivre une vie épanouie et on peut, à notre
14 tour, surtout briser le cycle de violence et
15 devenir un bon parent.

16 Donc, c'est à la suite de cette réflexion-
17 là que j'ai accepté, pour la première fois de
18 raconter mon histoire que je vais prendre le temps
19 de vous raconter aujourd'hui. Ce n'est pas facile,
20 je vais essayer de le faire du mieux que je peux.
21 Même si ça fait quelque fois que je le raconte, je
22 le disais, à mon amie, un instant : C'est
23 particulier parce qu'à chaque fois je me dis : Ah!
24 Ça va aller, maintenant tu es capable, tu es
25 solide, mais à chaque fois, c'est difficile.

1 Pourtant, je me sens vraiment mieux par rapport à
2 tout ça puis je considère que j'ai quand même fait
3 la paix avec tout ça.

4 Mon plus vieux souvenir remonte à mille
5 neuf cent quatre-vingt-un (1981). J'ai été jetée en
6 bas des escaliers. Je me souviens de m'être traînée
7 jusqu'à mon lit où j'ai passé plusieurs heures.
8 C'est mon père qui m'a trouvée en piteux état et
9 qui m'a emmenée à l'urgence. Là-bas, il m'a confié
10 avoir menti au médecin pour éviter des problèmes
11 parce qu'on voulait appeler la police et
12 finalement, on a accepté de me retourner à la
13 maison.

14 En mil neuf cent quatre-vingt-quatre
15 (1984), il y a eu un signalement anonyme à la
16 Direction de la protection de la jeunesse pour
17 mauvais traitements. Nous avons été, à ce moment,
18 convoqués dans les bureaux de la DPJ à Amos, en
19 Abitibi Témiscamingue.

20 J'étais seule avec ma mère, à ce moment-là.
21 La rencontre n'aura duré que trente (30) secondes.
22 Quand elle a compris la raison de la rencontre,
23 elle s'est levée et a dit qu'elle ne voulait plus
24 être ma mère et qu'ils devaient me trouver une
25 nouvelle famille.

1 J'ai eu, à ce moment-là, un placement
2 d'urgence et je me suis retrouvée chez Rose-Aimée.
3 Je me souviens, à l'époque, j'étais comme un petit
4 animal blessé et c'est elle qui a pris soin de moi
5 et je lui en suis aujourd'hui très reconnaissante.

6 Malheureusement, je suis retournée
7 rapidement à la maison. La situation ne s'est pas
8 améliorée. J'avais des idées suicidaires à un très
9 jeune âge. J'ai d'ailleurs dû consulter une
10 psychiatre, mais rapidement les rencontres ont
11 cessé. Mes parents ont décidé de cesser les
12 rencontres.

13 Les sévices physiques sont difficiles à
14 surmonter. Il reste des séquelles, mais je vous
15 dirais que les sévices qui sont les plus... les
16 plus difficiles à surmonter, sont ceux liés à la
17 violence psychologique.

18 Ma mère me disait souvent qu'elle aurait
19 préféré se faire avorter plutôt que de me mettre au
20 monde. J'ai mis du temps à comprendre le sens de
21 ses mots. Mais quand un professeur m'a expliqué le
22 sens de ses mots, je me souviens avoir traversé une
23 longue période de détresse. Ces paroles m'ont fait
24 plus mal que tous les coups que j'ai reçus dans ma
25 vie.

1 À quatorze (14) ans, effrayée, j'ai décidé
2 de faire une fugue. Après deux semaines, j'ai été
3 retrouvée par les policiers. On m'a emmenée, à ce
4 moment, au centre jeunesse de ma région. Je me
5 souviens que j'étais en détresse. Le centre
6 jeunesse a pris les moyens pour me protéger de moi-
7 même.

8 Heureusement, la femme qui m'avait
9 accueillie enfant a accepté de me reprendre en
10 famille d'accueil, à ma demande. Sa maison était
11 pleine, elle se souvenait de moi et elle a accepté
12 de m'ouvrir sa porte à nouveau. Je lui en serai
13 éternellement reconnaissante... elle m'a aidée à me
14 relever.

15 J'ai obtenu, à cette époque, très peu
16 d'aide de la part de la Direction de la protection
17 de la jeunesse. Je n'ai pas été suivie par un
18 travailleur social, je n'ai pas reçu les services
19 d'un psychologue.

20 Miraculeusement, avec l'aide de certains
21 professeurs, j'ai réussi à obtenir mon
22 secondaire V. Je me demande encore, aujourd'hui,
23 comment j'ai pu y arriver avec tout ça.

24 J'ai fait, au même moment, la rencontre
25 d'une femme incroyable, elle était maman de deux

1 garçons et belle-maman de deux autres. Elle m'a
2 prise sous son aile. Elle a compris que j'avais
3 besoin d'aide. Elle m'a hébergée gratuitement, elle
4 m'a encouragée à étudier, elle a cru en moi alors
5 que je ne croyais pas en moi-même.

6 Elle m'a fait comprendre que l'éducation
7 était ma porte de sortie. Elle m'a hébergée tout au
8 long de mes études universitaires et elle m'a aidée
9 financièrement pour me permettre d'étudier à
10 l'étranger.

11 J'ai eu la chance aussi, tout au long de
12 mon parcours, de rencontrer des amis
13 extraordinaires. Je suis accompagnée, d'ailleurs,
14 par une amie qui m'a connue quand j'avais douze
15 (12) ans. Je remercie ses parents qui n'ont pas eu
16 peur de l'enfant « pokée » que j'étais. Je la
17 remercie, elle aussi, de ne pas avoir eu peur de
18 moi, de l'enfant compliquée que j'étais car on ne
19 va pas se le cacher, les enfants qui ont des
20 problèmes à la maison, les enfants qui se
21 retrouvent en familles d'accueil ou en centres
22 jeunesse ne sont pas populaires à l'école. On
23 demande souvent aux enfants de se tenir loin de ces
24 enfants à problèmes, de ces enfants qui ont des
25 problèmes de comportement. Pourtant, ces enfants

1 ont besoin de nous, ces enfants ont besoin d'amis.

2 Je les remercie de l'avoir fait parce que
3 cette amitié, pour moi, a changé...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[115]** Est-ce qu'on vous a donné de l'eau, Madame
6 Audet? Prenez une petite gorgée d'eau, prenez...
7 Respirez, on comprend.

8 R. Ça a changé beaucoup de choses pour moi.

9 Q. **[116]** Est-ce que vous souhaitez que votre amie
10 reste à côté de vous?

11 R. Ah... ah... ah... Woo...

12 Q. **[117]** Nous, ça ne nous pose aucuns soucis.

13 R. J'ai presque fini.

14 Q. **[118]** Ça vous ferait du bien?

15 R. J'ai presque fini.

16 Q. **[119]** O.K.

17 R. Elle est merveilleuse.

18 Q. **[120]** Donc, je pose ma question trop tard, je suis
19 désolée.

20 R. Ah... Ah... Ah... En fait, l'amie, pour faire une
21 parenthèse, vient d'une famille de quatre enfants,
22 beaucoup d'amour dans la maison. Donc, je pense que
23 pour une enfant, sa mère m'invitait souvent à dîner
24 puis d'avoir juste quelques fois par semaine, ce
25 petit moment de bonheur où tu vois une famille

1 aimante, que tu comprends que ça existe. Ça
2 allume... ça allume des lumières.

3 Je ne me souviens pas, jamais, d'avoir été
4 jalouse ou envieuse. Ce n'est pas l'effet que ça a
5 eu chez moi. Au contraire, ça m'a fait comprendre
6 que ça existait et que peut-être, un jour, moi
7 aussi j'allais pouvoir accéder à un foyer aimant
8 comme ça.

9 Si je suis devant vous, c'est que je suis
10 pleinement consciente de la chance immense que j'ai
11 eue. Le destin m'a permis de croiser la route de
12 personnes qui m'ont tendu la main. Sans elles, je
13 sais que je ne serais pas devant vous, ici,
14 aujourd'hui.

15 Je sais, malheureusement, que bien des
16 enfants, des adolescents qui se retrouvent sous la
17 Direction de la protection de la jeunesse n'ont pas
18 cette chance. La situation actuelle m'inquiète
19 énormément. Vous connaissez tous comme moi les
20 statistiques, près de cent mille (100 000)
21 signalements en deux mille dix-sept, deux mille
22 dix-huit (2017-2018), trois mille (3000) enfants
23 sur la liste d'attente, un manque cruel de famille
24 d'accueil.

25 Dix-sept pour cent (17 %) des jeunes de la

1 DPJ obtiennent leurs diplômes d'études secondaires
2 contrairement à soixante-quinze pour cent (75 %)
3 des jeunes québécois du même âge. Et je pourrais
4 continuer longtemps, je pense que vous connaissez
5 les statistiques.

6 Moi, je ne peux plus garder le silence et
7 chaque fois que je lis ces statistiques-là, il y a
8 quelque chose qui fait mal en dedans. Je ne
9 comprends pas qu'on en soit encore là, aujourd'hui.

10 Le décès de cette petite fille, à Granby,
11 nous a tous ébranlés. Nous nous sommes tous
12 indignés, révoltés. Je crois qu'il est maintenant
13 temps de passer à l'action et de changer un système
14 qui ne fonctionne pas et qui ne répond pas
15 adéquatement aux besoins de ces enfants, de nos
16 enfants.

17 J'ai ciblé certaines thématiques, la place
18 de l'enfant dans le processus de la DPJ, le manque
19 de services et d'aide apportés aux parents,
20 renforcer la première ligne, les programmes de
21 prévention dans les quartiers défavorisés et dans
22 les régions plus éloignées, rétablir le lien de
23 confiance entre la population et la DPJ et offrir
24 un service thérapeutique aux enfants suivis sous la
25 DPJ, pendant leurs passages à la DPJ, mais aussi

1 longtemps après leurs passages et je veux dire, au
2 début de leur vie adulte.

3 Moi, j'ai eu la chance d'avoir un métier
4 qui m'a permis de faire assez d'argent que j'ai pu
5 consulter à plusieurs reprises des psychologues qui
6 m'ont aidée et qui font en sorte que j'ai réussi à
7 m'en sortir. Et si je n'avais pas eu ce soutien
8 psychologique-là, je ne suis pas certaine que je
9 pourrais être aussi bien aujourd'hui, aussi
10 épanouie, que j'aurais pu être la mère que je suis
11 aujourd'hui pour mon enfant.

12 Vous savez, après mon témoignage, j'ai reçu
13 un message d'un papa qui m'a écrit. Ça m'a beaucoup
14 touchée :

15 En écoutant ton témoignage, j'ai
16 réalisé que je n'étais pas le père que
17 je voulais être pour mes deux enfants
18 parce que j'ai trop de souffrance liée
19 à mon enfance. En t'écoutant, j'ai
20 réalisé que c'était important, pour
21 moi, aujourd'hui, d'aller consulter,
22 d'aller chercher l'aide dont j'ai
23 besoin pour devenir le père que je
24 veux être pour mon enfant.

25 Je le remercie de m'avoir écrit parce que je me

1 suis rendue compte que c'est pour ça que c'est
2 important qu'on parle, qu'on arrête d'avoir honte
3 et qu'on ose parler de ce qu'on a vécu et qu'on
4 explique comment on a fait, personnellement, pour
5 s'en sortir, dans l'espoir que ça donne le goût,
6 que ça encourage d'autres personnes à le faire à
7 leur tour parce que le cycle de violence n'est pas
8 toujours facile à briser. Notre coffre d'outils
9 n'est pas toujours bien rempli, il faut aller
10 chercher de l'aide pour y ajouter des outils qui
11 sont importants. Voilà.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci beaucoup, merci. Alors, on va avoir la
14 période d'échanges avec nos commissaires, en
15 commençant par Jean-Marc Potvin.

16 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

17 Q. **[121]** Bonjour, Madame Audet, merci pour votre
18 témoignage. Votre témoignage me touche profondément
19 puis je pense qu'il a touché tous les gens de la
20 Commission. On a eu l'occasion de visionner un
21 petit vidéo que vous aviez fait déjà et votre
22 histoire est touchante et troublante pour les gens
23 de la Commission.

24 Ce qui me frappe beaucoup dans votre
25 histoire, c'est que la maltraitance a commencé

1 quand même assez tôt quand vous étiez enfant, vous
2 avez parlé de quatre-vingt-un (1981). En quatre-
3 vingt-quatre (1984), il y a eu un signalement et il
4 s'est passé ce que vous nous avez dit aussi. Donc,
5 un placement avec une personne qui a fait une
6 grande différence dans votre vie puis un retour
7 rapide à la maison. Et c'est plusieurs années plus
8 tard, en fait, que les problèmes n'étant pas
9 résolus, que ça a ressorti sous l'angle de troubles
10 de comportements.

11 La DPJ dans tout ça, elle est intervenue
12 finalement un assez court moment avant
13 l'adolescence. Est-ce que ça aurait pu être
14 autrement? Puis est-ce que si ça aurait fait une
15 différence si la DPJ était intervenue plus tôt dans
16 votre parcours? Ou si le dossier n'avait pas été
17 fermé après l'épisode de placement que vous avez
18 connu?

19 R. Oui. Je pense que ça aurait pu faire une grosse
20 différence si mon dossier avait été traité
21 autrement. Pour une raison qui m'échappe, il n'y a
22 pas eu de passage devant un juge pour mon retour à
23 la maison. Il faut dire que j'ai quand même...

24 Aujourd'hui, je suis dans la quarantaine,
25 c'est arrivé quand j'avais sept ans. Donc, la DPJ

1 n'était peut-être pas, non plus, à l'époque, ce
2 qu'elle est aujourd'hui, mais je pense que ça
3 aurait fait toute la différence parce qu'on avait
4 beaucoup de problèmes à la maison et je viens
5 d'une...

6 Ceci étant dit, moi, je n'ai aucune colère,
7 aucune rancune envers personne, j'ai fait la paix
8 par rapport à mon passé. Malheureusement, je viens
9 d'une famille où la violence existait depuis
10 longtemps. Donc, je pense que c'était,
11 malheureusement, une répétition et on aurait eu
12 besoin d'aide... Ma mère aurait eu besoin d'aide,
13 de soutien. Il aurait fallu... Ça aurait été
14 extrêmement important que la DPJ nous offre, par
15 exemple, après mon placement, une visite
16 hebdomadaire d'un travailleur social pour vérifier
17 ce qui se passait à la maison. Je pense que ça
18 aurait été assez rapide là de comprendre que ça ne
19 fonctionnait vraiment, vraiment pas.

20 Vous savez, ce qui est un peu triste, c'est
21 que depuis que j'ai fait un témoignage, il y a
22 plein de gens qui m'écrivent en privée, des gens
23 qui m'ont connue quand j'étais petite et qui me
24 racontent, chacun leur tour, leur anecdote. Qu'ils
25 m'ont vue avec des blessures ou qui ont entendu

1 telle chose et qui s'excusent d'avoir gardé le
2 silence. C'est un peu pour ça aussi que je suis là,
3 aujourd'hui, pour dire aux gens que c'est important
4 de ne pas garder le silence.

5 C'est important quand un enfant est en
6 détresse et vit de la maltraitance ou de la
7 négligence d'avoir le courage de prendre le
8 téléphone, j'ai aucune colère, aucune rancune
9 envers personne, j'ai fait la paix par rapport à
10 mon passé. Malheureusement, je viens d'une famille
11 où la violence existait depuis... depuis longtemps.
12 Donc, c'est... je pense que c'était malheureusement
13 une répétition et on aurait eu besoin d'aide. Ma
14 mère aurait eu besoin d'aide, de soutien.

15 Il aurait fallu, ça aurait été extrêmement
16 important que la DPJ nous offre, par exemple, après
17 mon placement, une visite hebdomadaire d'un
18 travailleur social pour vérifier ce qui se passait
19 à la maison. Je pense que ça aurait été assez
20 rapide là de comprendre que ça fonctionnait
21 vraiment vraiment pas.

22 T'sais, vous savez ce qui est un peu
23 triste, c'est que depuis que j'ai fait un
24 témoignage, il y a plein de gens qui m'écrivent en
25 privé, des gens qui m'ont connue quand j'étais

1 petite et qui me raconte, chacun leur tour, leur
2 anecdote, qu'ils m'ont vue avec des blessures ou
3 qui ont entendu telles choses et qui s'excusent
4 d'avoir gardé le silence.

5 C'est un peu pour ça aussi que je suis...
6 je suis là aujourd'hui pour dire aux gens que c'est
7 important de ne pas garder le silence. C'est
8 important, quand un enfant est en détresse et vit
9 de la maltraitance ou de la négligence, d'avoir le
10 courage de prendre le téléphone et de s'assurer que
11 cet enfant-là et que sa famille reçoivent le
12 soutien dont ils ont besoin.

13 Moi, le silence a été lourd et a eu des
14 conséquences assez graves dans ma vie. Et comme je
15 vous dis, je me considère extrêmement chanceuse
16 d'être ici aujourd'hui malgré tout ça. J'aurais eu
17 cruellement besoin du soutien de la DPJ quand
18 j'étais petite.

19 Q. **[122]** J'aurais peut-être aussi une autre question.
20 Dans votre parcours avec les Services de protection
21 de la jeunesse ou plus largement, ça peut être avec
22 l'école aussi, avec différentes personnes qui ont
23 gravité autour de vous quand vous étiez enfant,
24 est-ce que vous avez eu le sentiment d'être écoutée
25 ou d'avoir un espace pour vous exprimer sur ce que

1 vous viviez?

2 R. J'ai eu un peu les deux côtés, dans le sens que
3 j'ai eu quelques enseignants qui ont été à mon
4 écoute qui ont fait une différence dans ma vie,
5 notamment un professeur de religion en secondaire
6 I, je crois que Régine le connaissait bien,
7 monsieur Éric Chérubin qui est décédé aujourd'hui,
8 il m'a apporté beaucoup beaucoup de soutien.

9 Mais, à quelques reprises je me souviens de
10 moments de détresse où j'allais chercher de l'aide
11 à l'école ou à l'extérieur de l'école où,
12 malheureusement, pour une raison qui m'échappe, mes
13 demandes n'ont pas été entendues, n'ont pas été
14 reçues. Je ne sais pas pourquoi.

15 Et c'est aussi, je pense, important de
16 rappeler aux gens qui gravitent autour des enfants,
17 les enseignants, les entraîneurs d'être à l'écoute
18 des enfants. Quand un enfant leur tend la main,
19 c'est important d'écouter ce qu'ils ont à dire et
20 de voir s'il n'y a pas moyen d'obtenir de l'aide
21 pour cet enfant-là.

22 Je me souviens que l'enseignant à qui
23 j'avais expliqué qu'on me disait toujours qu'on
24 aurait préféré se faire avorter, je ne comprenais
25 pas bien ce que ça voulait dire. Je me souviens que

1 la journée d'après, il y a un travailleur social
2 qui était venu me chercher dans ma classe à
3 l'école. Donc, je le remercie, je pense que ça
4 l'avait quand même troublé. Il voulait que j'aie la
5 chance d'en parler avec quelqu'un qui était formé
6 pour m'écouter, m'entendre et peut-être me
7 conseiller. Donc, j'ai vu cette personne-là quand
8 j'étais au secondaire.

9 Q. **[123]** Je vous remercie.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci. Alors, on va continuer la conversation avec
12 Lise Lavallée.

13 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

14 Q. **[124]** Merci. Moi aussi j'avais écouté la capsule où
15 on vous entendait et je suis encore troublée
16 aujourd'hui à l'écoute de votre témoignage.

17 Tout à l'heure, vous avez dit que vous
18 n'aviez pas eu de service par un travailleur social
19 et par un psychologue. Puis là vous avez payé à
20 l'âge adulte des frais en psychologie pour vous
21 aider parce qu'on ne peut pas sortir de ça toute
22 seule, ça prend de l'aide.

23 Est-ce que vous considérez que ces
24 services-là, surtout en psychologie, vous auriez eu
25 besoin d'avoir ça bien avant ça? Et à partir quand

1 vous pensez que ça vous aurait servi dans votre
2 vie, dans votre parcours?

3 R. Bien, déjà enfant. À cinq ans, j'ai... j'ai
4 commencé. En fait, j'ai vu une psychiatre quand
5 j'avais cinq ans parce que j'avais des idées
6 suicidaires. J'avais... j'avais dit à une cousine,
7 je lui avais demandé : « Est-ce que le petit Jésus
8 serait fâché contre moi si je prenais un couteau et
9 que je me tuais? » Et ça avait provoqué beaucoup de
10 remous et c'est ce qui m'avait amené à voir une
11 psychiatre.

12 Et c'est un peu flou, mais je me souviens
13 qu'on allait la voir, on est allé la voir quelque
14 fois et qu'elle avait ciblé certaine problématique.
15 Et quand elle a voulu pousser plus loin son
16 intervention, c'est à ce moment-là qu'on a arrêté
17 de la voir, qu'on a arrêté de la voir. Moi, dès cet
18 âge-là, je pense que j'aurais eu besoin d'un
19 soutien psychologique.

20 Tout au long de mon enfance, j'avais des
21 problèmes de comportement. J'étais une enfant très
22 agitée, très anxieuse. Je vivais beaucoup dans la
23 peur, donc je pense que j'aurais eu besoin très
24 très tôt dans ma jeunesse d'avoir un soutien
25 psychologique et encore... encore davantage à

1 l'adolescence où là j'ai fait deux tentatives de
2 suicide. Ça aurait été doublement important que je
3 puisse en avoir.

4 J'en ai eu, j'en avais sur des courtes
5 périodes comme à l'école, le travailleur social
6 dont je vous parlais et un peu plus tard quand
7 j'étais à l'hôpital, j'ai quelqu'un qui est venu me
8 voir. Mais, dès que j'obtenais mon congé de
9 l'hôpital, je n'avais pas d'autres suivis.

10 Et même après mon deuxième placement, j'ai
11 pas eu d'aide psychologique d'offerte. Et
12 aujourd'hui je réalise encore plus que c'est
13 presque incompréhensible, t'sais. J'aurais vraiment
14 eu besoin à ce moment-là de soutien.

15 Comme je vous dis, c'est vraiment plus
16 tard, à l'âge adulte quand j'ai vu que ça n'allait
17 vraiment pas et dès que j'ai pu moi-même me payer
18 des services, je suis allée par moi-même consulter
19 à plusieurs reprises et ça m'a évidemment
20 énormément aidée.

21 Q. **[125]** Qu'est-ce qui est arrivé avec vous à dix-huit
22 (18) ans? Parce qu'on entend souvent parler des
23 jeunes qui sortent de la Protection de la jeunesse
24 puis qu'à dix-huit (18) ans ils se ramassent avec
25 leur sac à vidanges et ils partent puis ils n'ont

1 plus de soutien. Vous, votre réalité, ça a été
2 quoi?

3 R. J'étais... je suis allée au cégep et j'ai été
4 hébergée un bout de temps par cette femme dont je
5 vous parlais.

6 Il y a quelque chose d'un peu particulier
7 quand on a vécu l'abandon. C'est difficile pour
8 nous d'accepter l'amour des autres. On pense
9 toujours que c'est... que c'est faux, qu'on ne le
10 mérite pas. La blessure d'abandon est très très
11 difficile à surmonter. Cette femme-là m'a beaucoup
12 beaucoup aidée et, à un certain moment, j'arrivais
13 plus à accepter son aide et je suis... j'ai quitté
14 et je me suis retrouvée en appartement jusqu'à
15 vingt-trois (23) ans.

16 Ça a été une période plutôt tumultueuse,
17 j'étais pas très stable. Je travaillais étonnement,
18 j'avais un très bon emploi même si, bon, j'avais
19 juste un diplôme d'étude collégiale, mais je
20 consommais beaucoup. Je prenais beaucoup d'alcool,
21 je n'allais pas bien. J'allais vraiment pas bien.

22 Et un jour, j'ai pris le téléphone et j'ai
23 appelé cette femme-là. Je lui ai dit : « Tu m'as
24 souvent rappelé comment c'était important pour moi
25 d'aller à l'école. Si t'acceptes encore de m'aider,

1 je me sens prête. J'ai toujours rêvé de devenir
2 journaliste et je sens que si je n'y vais pas
3 maintenant, j'irai jamais. »

4 Et elle m'a demandé ses... elle m'a dit :
5 « C'est quand t'arrives à la maison? Ta chambre est
6 prête. » Et elle m'a hébergée tout au long de mes
7 études universitaires.

8 J'ai pas de mot assez beau, assez fort pour
9 la remercier parce que ça aurait été impossible
10 pour moi de passer à travers ces études-là
11 universitaires sans... sans son appui.

12 Q. **[126]** Ça va Lise? O.K. Voulez-vous prendre quelques
13 instants avant qu'on continue? Non, pas vous. Vous,
14 endurez. Vous aviez raison quand vous nous avez dit
15 au début, vous pensiez qu'à chaque fois vous disiez
16 « je vais être capable, je vais être capable » mais
17 on est juste humain, puis les... Vous avez dit que
18 vous avez fait la paix, mais la peine est toujours
19 là. C'est pas parce qu'on a fait la paix que la
20 peine a disparu. Alors, la peine est toujours là.

21 R. Hum, hum.

22 Q. **[127]** Ça fait qu'on apprécie encore plus votre
23 présence puis...

24 R. Mais, beaucoup de reconnaissance comme je vous dis.

25 Q. **[128]** Oui.

- 1 R. Moi, je le sais que j'ai été chanceuse.
- 2 Q. **[129]** Oui.
- 3 R. Je suis inquiète...
- 4 Q. **[130]** Je comprends.
- 5 R. ... pour ceux qui sont là...
- 6 Q. **[131]** Tout à fait.
- 7 R. ... et qui n'ont pas une femme qui leur dit « C'est
8 quand t'arrives? Ta chambre est prête »...
- 9 Q. **[132]** Oui.
- 10 R. ... et qui ne demande jamais rien en retour.
- 11 Q. **[133]** Hum, hum.
- 12 R. C'est rare ça. Je le réalise encore plus
13 aujourd'hui.
- 14 Q. **[134]** Oui.
- 15 R. Moi, ce qui m'inquiète, c'est ceux qui sont là
16 dehors...
- 17 Q. **[135]** Hum, hum.
- 18 R. ... et qui n'ont pas cette chance-là. C'est pour
19 eux que je suis ici aujourd'hui.
- 20 Q. **[136]** Tout à fait. On va continuer la conversation
21 avec Jean-Simon Gosselin.
- 22 M. JEAN-SIMON GOSSELIN :
- 23 Q. **[137]** Oui. (micro fermé)... de voir que des
24 adultes, Rose-Aimé, cette femme-là dont vous
25 parlez. La famille de votre ami qui ont été là pour

1 vous.

2 R. Oui.

3 Q. **[138]** Moi, ça m'indique que c'est pas juste l'État
4 qui peut protéger ou aider les enfants.

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[139]** C'est souvent, parce que dans toutes les
7 personnes que vous nommez, l'État n'est pas très
8 présent là, t'sais.

9 R. Non.

10 Q. **[140]** Les institutions ne sont pas très présentes.

11 R. Oui.

12 Q. **[141]** Puis probablement que vous avez été
13 chanceuse, mais il y en a probablement d'autres
14 comme vous aussi, mais on ne les connaît pas parce
15 que si c'est à quarante-deux (42) ans que vous avez
16 décidé...

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[142]** ... de témoigner, il y en a peut-être qui ne
19 sont pas encore rendus là. Peut-être pour revenir à
20 vos suggestions que vous avez faites à la fin. Deux
21 que j'aimerais que vous nous expliquiez un petit
22 peu.

23 Vous avez dit « il faudrait développer,
24 renforcer la première ligne ». Pouvez-vous un petit
25 peu me donner un peu plus de précision sur votre

1 vision de ça ou votre compréhension? Qu'est-ce que
2 vous voulez dire exactement? On comprend là, mais
3 concrètement pour vous, ça veut dire quoi ça?

4 R. Je pense qu'à partir du moment où on arrive à la
5 DPJ, pas qu'il est trop tard, mais je pense qu'il y
6 a eu plein de signes avant. Et l'enfant a déjà vécu
7 des traumatismes parce qu'à partir du moment où...
8 c'est pas toujours le cas, parfois les enfants
9 restent dans leur famille, mais sinon on les
10 enlève. On les envoie en famille d'accueil ou
11 encore en centre jeunesse.

12 Il y a eu plein de signes avant qui sont
13 arrivés. Il y a eu plein d'opportunités avant qu'on
14 aurait pu prendre pour aider ces familles-là, pour
15 aider ces enfants-là. Pas qu'il est trop tard, mais
16 quand on arrive là, il y a déjà des gros
17 traumatismes pour l'enfant.

18 Est-ce qu'il n'y a pas moyen d'intervenir
19 plus tôt en amont pour éviter que l'enfant se rende
20 là? Parce que, comme je vous dis, la blessure
21 d'abandon, c'est extrêmement violent. Ça prend des
22 années à se remettre de ça.

23 Est-ce qu'il n'y a pas moyen d'offrir
24 davantage d'aide via les CLSC? D'offrir des
25 programmes dans les écoles, dans les quartiers

1 défavorisés ou, malheureusement, il y a des
2 problématiques importantes. Moi, je pense qu'il y a
3 quelque chose à faire là. Parce que quand on se
4 retrouve avec vingt-cinq mille (25 000), trente
5 mille (30 000) enfants par année sous la Direction
6 de la protection de la jeunesse au Québec, ça me
7 semble énorme.

8 J'ai l'impression qu'on peut faire quelque
9 chose pour diminuer ces statistiques-là si on
10 intervient plus tôt. Puis je suis pas mal
11 convaincue de ça. Il va falloir une volonté
12 politique, hein! Il va falloir mettre des choses en
13 place un peu partout au Québec.

14 Mais, je pense sincèrement, encore là dans
15 mon cas, et pas juste le mien, que si on avait
16 obtenu l'aide dont on avait besoin beaucoup plus
17 tôt, je ne me serais peut-être pas retrouvée en
18 famille d'accueil. Donc, c'est ce que je veux dire.

19 Et je ne sais pas s'il y a d'autres
20 endroits que c'est possible. Mais, les médecins de
21 famille, est-ce qu'il n'y a pas moyen
22 d'entreprendre une grande campagne de
23 sensibilisation auprès des parents et leur rappeler
24 que quand ils ont besoin d'aide, ils peuvent aller
25 en chercher.

1 Encore faut-il que quand on cogne à la
2 porte, il y a quelqu'un qui soit là pour répondre.
3 Parce que j'en connais beaucoup de gens qui sont
4 allés chercher... qui ont tenté d'obtenir de l'aide
5 et, malheureusement, il n'y a eu personne pour leur
6 répondre. Donc, ça aussi c'est important.

7 Q. **[143]** C'est sûr. Une autre chose que vous avez
8 dite, puis ça, c'est quand même important. C'est
9 rétablir le lien de confiance entre le public et la
10 DPJ. Pouvez-vous un petit peu développer là-dessus
11 pour que...

12 R. Je pense qu'il est assez...

13 Q. **[144]** ... je comprend mieux? Oui.

14 R. Oui, mais je pense qu'il est assez évident qu'il
15 n'y a plus vraiment de lien de confiance entre la
16 DPJ et les... et les québécois.

17 Le problème, c'est que c'est important de
18 protéger les enfants qui sont sous la Direction de
19 la protection de la jeunesse, donc on ne parle pas
20 des histoires à succès. On va parler de la DPJ
21 juste quand il y a des... quand il y a des drames
22 qui se produisent, quand il y a des... des dossiers
23 compliqués ou on a commis des erreurs importantes.

24 On ne parle pas des histoires, on ne parle
25 pas des histoires à succès, donc la réputation de

1 la DPJ ne va pas, ne va pas très bien depuis
2 plusieurs années.

3 Q. **[145]** Hum, hum.

4 R. Moi, je ne suis vraiment pas là pour vous dire que
5 tout ce qui se fait à la DPJ c'est mauvais,
6 aucunement. Je pense qu'il y a de très très bonnes
7 choses qui se font à la DPJ. Les intervenants font
8 un travail absolument remarquable. J'ai beaucoup
9 d'admiration pour eux. Pour les familles d'accueil
10 aussi qui accueillent des petits enfants assez,
11 assez poqués. Mais, je pense que ça passe aussi
12 par...

13 Vous savez, en ce moment les DPJ sont
14 toutes indépendantes chacun de leur côté. Puis en
15 tant que journaliste, j'entends souvent un
16 directeur par ci, un autre par là. Ils ne sont
17 pas... ils ne sont pas bien formés. Ils ne
18 répondent pas bien aux questions. Au niveau de la
19 communication, c'est... je m'excuse, mais c'est
20 monstrueux.

21 Il va falloir que la DPJ se dote
22 assurément, bien qu'il y ait une convergence là,
23 qu'on s'unit tous ensemble puis qu'il y ait un
24 porte-parole d'expérience pour s'exprimer sur les
25 dossiers de la Direction de la protection de la

1 jeunesse. Le message en ce moment passe vraiment
2 vraiment pas bien.

3 Et je pense aussi qu'il va falloir rappeler
4 aux québécois qu'il y a trente mille (30 000)
5 enfants qui se retrouvent à la Direction de la
6 protection de la jeunesse chaque année là, je suis
7 désolée, mais on veut bien, on veut bien tirer la
8 pierre là au gouvernement, mais ces enfants-là, ce
9 sont nos enfants. C'est nous, c'est nos enfants. On
10 demande au gouvernement de les prendre en charge.

11 Mais nous aussi, en tant que population,
12 nous aussi on a une responsabilité et nous aussi on
13 doit prendre notre responsabilité. Ce sont nos
14 enfants à nous aussi. Mais, je pense que ça ne
15 ferait pas de mal de procéder à une grande campagne
16 pour rappeler aux gens c'est quoi le rôle de la
17 Direction de la protection de la jeunesse. C'est
18 quoi les bons coups et pourquoi elle est là,
19 pourquoi elle est nécessaire? Je pense que les gens
20 ne comprennent pas bien le rôle de la DPJ en ce
21 moment.

22 Q. **[146]** Merci.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[147]** Merci beaucoup. Danielle Tremblay.

25

1 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

2 Q. **[148]** Bonjour, Madame Audet. Tout comme les autres,
3 je suis très touchée par votre témoignage. On va
4 continuer un petit peu dans la piste que vous venez
5 de nous apporter. On dit souvent que ça prend un
6 village pour élever un enfant. Vous parlez, dans le
7 fond, ce que vous parlez, c'est de la
8 responsabilité de l'ensemble de la société...

9 R. Hum, hum.

10 Q. **[149]** ... à être bienveillante envers les enfants.
11 Et vous avez parlé plus tôt dans votre témoignage
12 que des gens ont vu votre situation lorsque vous
13 étiez jeune et ont préféré détourner le regard
14 finalement.

15 Comment vous expliquez ça et comment on
16 pourrait éveiller? Là vous avez parlé de campagne
17 de sensibilisation. Comment on pourrait éveiller
18 notre responsabilité à tous? On a tous des enfants
19 autour de nous, hein!

20 R. Oui.

21 Q. **[150]** Les enfants sont autour de nous, donc notre
22 responsabilité à tous en regard des enfants. Puis
23 qu'est-ce qu'on peut faire aussi au-delà de
24 dénoncer? Parce que des situations de
25 maltraitances, bien sûr, elles doivent être

1 traitées.

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[151]** Mais, qu'est-ce qu'on peut faire pour être
4 bienveillant pour les enfants?

5 R. On parle beaucoup de programmes puis je veux
6 vraiment m'impliquer auprès des jeunes puis mettre
7 en place des programmes d'éducation, leur permettre
8 d'aller à l'école, d'obtenir des cours, de
9 développer des passions. Mais, il y a quelqu'un qui
10 m'a dit il n'y a pas longtemps : « T'sais, Nancy,
11 on aura beau développer tous les programmes du
12 monde, mettre tout l'argent qu'on peut mettre, ces
13 enfants-là, c'est pas de l'argent dont ils ont
14 besoin. Ces enfants-là ont besoin d'amour. Hum,
15 hum. Ces enfants-là ont besoin de patience. »

16 Il y a plein de façons de le faire. C'est
17 de devenir bénévole dans un centre jeunesse. Il y a
18 un manque cruel de bénévoles dans les centres
19 jeunesses, de modèle masculin notamment. Devenir
20 grand frère, grande soeur pour un enfant de la DPJ.
21 S'investir à long terme avec un enfant à long
22 terme. Il y a des enfants qui n'ont même pas un
23 seul adulte significatif dans leur vie au moment où
24 on se parle, pas un seul.

25 Devenir famille d'accueil. C'est un grand

1 engagement, mais on en manque cruellement. Et je
2 pense qu'on a... on doit continuer à inviter les
3 familles à accueillir des enfants dans leur foyer,
4 des familles qui sont capables de le faire,
5 redonner au suivant. Sinon, c'est des gestes au
6 quotidien, t'sais.

7 Comme je disais tantôt, la famille a
8 accepté de m'amener à la maison, de me faire à
9 dîner. C'étaient des petits, des petits moments,
10 des petites cellules de bonheur qui, je me souviens
11 dans ma jeunesse, ont fait la différence. C'est ça
12 aussi.

13 Récemment, il y a une femme qui me
14 racontait que il y a un garçon derrière chez elle
15 qui est toujours tout seul. Il est dans la même
16 classe que sa fille. Et un jour, elle lui a
17 demandé : « Ça te tenterait pas de venir déjeuner
18 avec nous le matin? Je vois que t'es toujours tout
19 seul. » Et il a dit : « Oui, j'aimerais ça. »

20 Donc, depuis plusieurs mois, chaque matin,
21 il va déjeuner avec la famille. Ils sont quatre...
22 ils ont quatre enfants. Et tranquillement pas vite,
23 il y a un lien de confiance qui s'est tissé et il
24 se confie de plus en plus à l'homme de... à son
25 mari. Et je trouve ça beau.

1 Q. **[152]** Hum, hum.

2 R. C'est cinq déjeuners par semaine qui, lui dans sa
3 vie, fait une grande grande différence. C'est ça
4 s'ouvrir aux enfants. C'est ça s'ouvrir aux autres.
5 Je pense qu'on a peur, hein! Je le dis « les
6 enfants à problème, ah, tiens-toi loin et tout. »
7 Mais, pourtant c'est ces enfants-là vers lesquels
8 on devrait aller en premier.

9 Q. **[153]** Hum, hum.

10 R. C'est ces enfants-là qu'on devrait inviter à la
11 maison.

12 Q. **[154]** Hum, hum.

13 R. Qu'on devrait prendre par la main.

14 Q. **[155]** Hum, hum. Merci de porter la voix des
15 enfants.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci beaucoup. Hélène David.

18 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

19 Q. **[156]** Oui. Bien, comme tous les autres, c'est...
20 c'est une souffrance douloureuse, mais très
21 importante que vous nous communiquez et on se doit
22 de la porter avec vous, avec vous pour les enfants
23 du Québec. Et moi qui ai pratiqué toute ma vie
24 comme psychologue, alors j'ai essayé de mon mieux
25 d'accompagner des gens comme vous qui avez... avez

1 souffert dans un si grand silence.

2 Vous dites, le sentiment d'abandon, parce
3 que c'est pas simple cette question de... on veut
4 être aimé, mais finalement on a été brûlé et on ne
5 veut pas se faire rebrûler. Alors...

6 R. Hum, hum.

7 Q. **[157]** ... c'est tout à l'honneur de la profession
8 que j'ai exercée si on a pu vous aider, si on a pu
9 vous accompagner, mais il aurait pu être trop tard.
10 Vous l'avez très bien dit, il aurait pu être trop
11 tard.

12 Vous avez fait des tentatives de suicide.
13 Vous dites que vous avez eu des comportements assez
14 difficiles qui auraient pu vous mettre en péril
15 j'imagine.

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[158]** Tout ça pourrait être une triste histoire qui
18 aurait finie sans qu'on ait ce témoignage. Alors,
19 c'est... ça rend votre témoignage tellement
20 tellement important. Si ça vous aide, tant mieux,
21 mais je peux vous dire que, nous, on ne peut pas
22 rester silencieux et... et impuissant. Il va
23 falloir, on a un mandat à faire, puis il faut, il
24 faut vous écouter. Et vous dites de très très sages
25 paroles.

1 Et ce que je retiens, c'est votre dernière
2 intervention où vous dites « est-ce que chacun
3 d'entre nous on ferme les yeux et on passe tout
4 droit ou on ouvre les yeux puis on fait à notre
5 façon qui, d'offrir un petit déjeuner à
6 quelqu'un. »

7 Et je peux vous imaginer, parce que vous
8 avez une façon extraordinaire de parler, d'être
9 cette enfant de la DPJ à qui les autres enfants ne
10 veulent pas parler. On parle souvent d'intimidation
11 à l'école. On parle d'enfants...

12 R. Hum, hum.

13 Q. **[159]** ... qui ne sont même pas dans des situations
14 aussi tristes que la vôtre et qui vivent ça très
15 très difficilement.

16 J'essaie d'imaginer ce que vous avez dû
17 vivre. Et vos premiers mots de tout, c'étaient
18 « j'ai longtemps eu honte face à mon enfance. » Et
19 la honte, c'est comme si vous portiez tout le poids
20 de ce qui vous était arrivé comme si vous étiez
21 responsable. Et quelque part, on le sait très bien
22 que vous n'étiez absolument pas responsable. Alors,
23 je pense qu'on a, nous, des... un devoir de mémoire
24 de votre témoignage et d'en faire quelque chose.

25 C'est sûr qu'il aurait fallu que vous soyez

1 aidée en psychologie et en psychiatrie, sans trop
2 vous bourrer de pilules, on espère, juste vous
3 écouter. Parce que l'écoute, c'est une forme
4 d'amour aussi, c'est ça dont vous aviez besoin...

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[160]** ... une écoute professionnelle. Comment vous
7 expliquez qu'il n'y a pas eu de main levée pour
8 vous écouter? Vous deviez être aussi
9 impressionnante jeune que vous l'êtes maintenant.
10 Il devait y avoir quelque chose de très attachant.
11 Comment vous expliquez que le système a à ce point
12 failli à vous écouter tout simplement?

13 R. Je ne comprends pas, honnêtement, je ne comprends
14 pas. Et finalement quand est venu le temps où
15 j'aurais pu parler, où j'étais entourée, j'étais
16 pas capable de le faire. Donc, c'est pour ça que je
17 me suis tournée vers... vers des services. Je suis
18 allée voir des psychologues.

19 Et il y a quelques années, vous êtes
20 psychologue, j'ai rencontré une psychologue et je
21 ne voulais pas ouvrir les tiroirs. J'avais pas
22 envie d'aller à certains endroits parce que je lui
23 disais que j'allais... j'avais le sentiment que ça
24 allait me briser, que j'allais être pire après.

25 Elle m'avait expliqué que c'était important

1 pour moi d'ouvrir les tiroirs, de faire le ménage
2 parce que quand j'allais devenir mère un jour, si
3 je n'avais pas pris le temps de faire ça, que ça
4 allait être difficile pour moi d'être une bonne
5 mère pour mon enfant.

6 À l'époque, je n'étais pas encore rendue à
7 avoir un enfant, je ne savais pas si ça allait
8 arriver. Je n'ai pas bien compris pourquoi elle me
9 disait ça. Je l'ai écoutée, j'ai ouvert les
10 tiroirs. On est allé tranquillement. Elle a été
11 très patiente. Ça a été très très douloureux le
12 processus. J'étais parfois, après les séances, des
13 douze (12), quatorze (14) heures de sommeil parce
14 que ça avait été trop difficile.

15 Et aujourd'hui que j'ai ma fille,
16 aujourd'hui que j'ai ma fille, je ne sais pas
17 comment la remercier parce que quand j'ai tenu ma
18 fille dans mes bras pour la première fois, j'ai
19 ressenti autant de bonheur que j'ai ressenti de
20 tristesse parce que c'est à ce moment-là que tu
21 comprends c'est quoi l'amour inconditionnel. Et
22 quand, toi, t'as pas reçu l'amour inconditionnel,
23 tu ne comprends pas.

24 Il y a une confusion qui s'installe et si
25 je n'avais pas été préparée comme il faut, je ne

1 sais pas si je pourrais être la mère que je suis
2 aujourd'hui pour mon enfant. Heureusement que j'ai
3 eu cette aide-là. Parce que quand on a un enfant,
4 on se dit « il faudrait qu'on me passe sur le corps
5 pour que j'abandonne cet enfant-là à quelque part
6 dans un bureau à des inconnus. » Donc, veux veux
7 pas, ça nous ramène à ce qu'on a vécu. Et si on n'a
8 pas fait la paix, si on n'a pas fait le travail qui
9 s'impose, ça peut nous causer de gros problèmes. Et
10 là je comprends énormément ce qu'elle a voulu,
11 pourquoi elle a autant voulu me guérir avant que je
12 devienne mère.

13 Q. **[161]** Juste pour terminer là-dessus, vous venez de
14 décrire comme pas un manuel de psychologie ou de
15 psychiatrie pourrait décrire la transmission
16 intergénérationnelle. C'est compliqué de tenir un
17 enfant dans ses bras quand on n'a pas été tenu
18 soit-même, quand on n'a pas été avec le regard
19 inconditionnel. Mais, la différence, c'est que vous
20 avez cassé le cycle, c'est dur ça. Alors, on peut
21 vraiment vous féliciter de ça.

22 Et c'est une question que, nous, on a à se
23 poser de tout ce cycle intergénérationnel puis de
24 comment faire pour essayer de le briser. Parce
25 qu'on le sait, toutes les recherches le montrent,

1 c'est... Vous avez réussi à être une mère
2 différente de ce que vous avez eu vous comme
3 maternage, on pourrait dire, vous maternez.

4 Alors, tant mieux si la vie a mis des gens
5 qui vous ont écouté puis qui vous ont permis de
6 faire face à la maternité parce que c'est vraiment
7 faire face à la maternité que vous avez eu à vivre.
8 Tant mieux.

9 R. Mais, ce qui m'inquiète, c'est ceux qui n'ont pas
10 la chance...

11 Q. **[162]** C'est ça.

12 R. ... d'avoir ce que, moi, j'ai eu.

13 Q. **[163]** Merci.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[164]** Je vais me permettre un commentaire avant de
16 passer la parole aux autres. Gilles après,
17 particulièrement. Vous en avez parlé comment c'est
18 important de rétablir le lien de confiance avec la
19 DPJ, plusieurs commentaires sur, comme société, on
20 a détourné le regard. Plusieurs ont détourné le
21 regard quand vous étiez petite. Tout le monde on
22 est d'accord avec ça parce que c'est vrai.

23 Mais, ce que j'ajoute, est-ce qu'on a
24 demandé des comptes tout ce temps-là? C'est facile
25 aujourd'hui là, on peut faire tous les constats.

1 Mais, il y a cinq ans, ils étaient là ces constats-
2 là. Qui a demandé des comptes? C'est la même
3 société qui était là. Il y a dix (10) ans, je n'ai
4 pas plus demandé des comptes.

5 Alors, ce que je veux dire par là, c'est je
6 reçois beaucoup beaucoup ce que vous dites, comment
7 c'est important de rétablir le lien de confiance
8 parce que ce lien de confiance est de changer notre
9 regard par rapport à la DPJ. Ça veut dire qu'il y
10 aura de moins en moins d'enfants comme vous qui
11 vont avoir honte. On va briser ce tabou-là. Et je
12 pense beaucoup au groupe de jeunes qu'on a reçu ce
13 matin. Briser ça.

14 Mais, ce que ça veut dire aussi, c'est que
15 nous acceptions maintenant comme société de
16 demander des comptes et de se mouiller par rapport
17 à des enfants qui ne sont pas les nôtres, qui ne
18 sont pas de notre famille.

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[165]** C'est ça qu'il faut se dire aussi
21 aujourd'hui. Gilles Fortin.

22 M. GILLES FORTIN, commissaire :

23 Q. **[166]** Merci. Comme tous les autres, j'ai été très
24 touché de votre témoignage, je vous remercie de le
25 faire. Moi, je suis médecin puis dans les trente

1 (30) dernières années de ma carrière, j'ai
2 rencontré presque quotidiennement des enfants qui
3 vivaient des traumatismes souvent semblables aux
4 vôtres. On ne s'habitue pas.

5 J'ai une question à vous poser parce que
6 dans ma première vie de docteur, j'ai soigné des
7 enfants qui avaient des déficits congénitaux et
8 j'ai, par exemple, constaté que les enfants
9 aveugles ou les enfants sourds, ce n'est que vers
10 l'âge de six ou sept ans qu'ils commencent à
11 réaliser tout à coup qu'ils ne sont pas comme les
12 autres.

13 À quel âge ça vous est venu, vous, que
14 votre famille n'était pas comme les autres? Êtes-
15 vous capable de...

16 R. Assez tôt, je crois. Mais, en fait, moi, j'avais
17 l'impression que c'est moi qui n'étais pas comme
18 les autres et c'est arrivé assez tôt dans ma vie.
19 Je me souviens, souvent, on avait installé un
20 crochet à l'extérieur de ma chambre pour pas que je
21 sois capable d'ouvrir la porte et je grimpais sur
22 ma commode et je regardais à travers la fenêtre ma
23 mère partir avec mon frère et ma soeur, partaient
24 prendre des marches. Mais, moi, elle me laissait
25 toujours à la maison. Je savais très bien que

1 j'étais pas comme les autres.

2 Q. **[167]** Et c'est quel âge? Avant l'âge scolaire?

3 R. Cinq ans.

4 Q. **[168]** Cinq ans?

5 R. Oui.

6 Q. **[169]** O.K.

7 R. Quatre, cinq, six ans. Oui. Très tôt.

8 Q. **[170]** Et comme vous vous sentiez coupable, vous
9 vous sentiez anormale...

10 R. Je pensais que j'étais pas une bonne enfant.

11 Q. **[171]** O.K.

12 R. J'étais certaine que j'étais pas une bonne enfant,
13 c'est pour ça qu'on me laissait toujours derrière.
14 J'étais pas assez une bonne enfant pour qu'on
15 m'aime et... Mais, peu importe ce que j'essayais de
16 faire pour être une bonne enfant, c'était jamais
17 assez. Je ne pouvais pas, je n'ai jamais pu mériter
18 l'amour que je souhaitais.

19 Q. **[172]** De là l'incapacité de parler de ce qui se
20 passait chez vous?

21 R. Hum, hum.

22 Q. **[173]** Oui? O.K. Merci.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci. Monsieur Lebon.

25

1 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

2 Q. [174] Oui. Merci. Dans l'enfant de Granby, il y a
3 eu des rendez-vous manqués. Oui. Il y a eu comme
4 des occasions où on se dit, l'environnement,
5 l'école, peu importe, comment ça se fait qu'on a
6 raté des rendez-vous? Et tantôt Régine l'a
7 exprimée. Mais, il y a comme un souhait de notre
8 part de faire en sorte que les gens reçoivent, que
9 ce soit les parents ou les enfants, reçoivent le
10 soutien dont ils ont besoin au bon moment pour
11 éviter que ce drame-là, en fait, pour éviter qu'ils
12 aient à se rendre à la Protection de la jeunesse.

13 Puis quand j'écoute votre histoire, puis la
14 question de Gilles était intéressante pour ça, je
15 pense que les enfants peuvent difficilement se
16 signaler eux-mêmes parce que c'est les victimes
17 dans cette histoire-là. Puis comme vous le dites,
18 vous viviez, vous, comme la cause de ce non-amour
19 puis...

20 Mais, je voudrais revenir sur l'école. En
21 tout cas, puisque vous parlez de cinq ans, je ne
22 reviendrai pas sur les centres de la petite enfance
23 ou tout ça. Peut-être que vous ne les avez pas
24 fréquentés. Mais, l'école quand même, t'sais.

25 C'est à sept ans qu'est la... je dirais,

1 vous avez évoqué qu'à sept ans...

2 R. Hum, hum.

3 Q. [175] ... il y a comme un événement qui vous place
4 en Protection de la jeunesse. Mais, en même temps,
5 vous avez... la chance que vous avez eue, c'est
6 qu'il y a quand même eu des adultes, c'est pas le
7 système qui vous a fourni ces adultes-là...

8 R. Hum, hum.

9 Q. [176] ... mais il y a eu des gens qui ont levé la
10 main...

11 R. Hum, hum.

12 Q. [177] ... et qui vous ont investie. Puis d'abord,
13 j'ai trouvé ça très touchant que vous disiez et
14 reconnaissiez que, quand on est dans cet état-là,
15 des fois même ça on le refuse, hein! Vous avez
16 vous-même dit « j'ai quitté, puis le jour où elle
17 ma réouvert les bras, je suis retournée. Mais, mon
18 premier geste, ça a été, j'étais pas capable de le
19 soutenir d'une certaine façon. » C'est pas rien là.

20 Alors, donc je voulais revenir sur l'école.
21 Je me dis, à l'école, vous avez parlé de
22 professeurs. Vous avez parlé de quelqu'un en
23 secondaire I. Est-ce qu'il y a eu des mains tendues
24 à l'école? Est-ce que l'école aurait pu tendre des
25 mains? Parce que c'est ça le système de protection

1 sociale. C'est pas juste la Protection de la
2 jeunesse puis le CLSC.

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[178]** Je me dis, l'école avant... Qu'avez-vous à
5 dire sur l'école? Ça a été un bon moment ou ça a
6 été un moment difficile, pénible puis là non plus
7 il n'y avait pas...

8 R. Non, ça a été un moment difficile. Mais, surtout
9 quand on arrive à l'adolescence. C'est qu'on veut,
10 on veut se faire des amies. On veut faire partie de
11 la gang. Donc, il n'est pas question de parler de
12 nos problèmes à la maison.

13 Je me souviens que Lam, c'est une des rares
14 amies au secondaire avec qui j'ai osé et j'ai
15 accepté de parler, mais c'est exceptionnel là. Puis
16 je ne pense pas que j'allais beaucoup dans les
17 détails, mais c'est... J'avais... j'avais vraiment
18 peur d'être, d'être jugée. Déjà qu'au primaire ça
19 avait été très compliqué parce que j'étais dans un
20 village et j'étais déjà la mal aimée à l'école.

21 J'avais beaucoup de mal à avoir des petits
22 amies. Quand je suis arrivée au secondaire, dans
23 une école plus grande, je me souviens que j'avais
24 envie d'avoir des amies. Donc, je n'aurais jamais
25 osé aller parler de ce qui se passait à la maison,

1 de ce que je vivais ou de mes détresses. Mais,
2 c'est arrivé à quelques occasions où j'ai osé en
3 parler à des professeurs.

4 J'ai vu le travailleur social de l'école.
5 Est-ce qu'à l'époque j'ai pas assez insisté sur ma
6 détresse? Je ne le sais pas. Vous savez quand...
7 j'ai lu à quelque part, quand on manque d'intégrité
8 envers un enfant, un enfant n'arrête pas d'aimer
9 ses parents, l'enfant, il arrête de s'aimer lui-
10 même. Moi, j'ai toujours aimé mes parents, t'sais.
11 J'espérais qu'un jour ce soit réciproque.
12 J'espérais ça tout le temps. Donc, c'est compliqué
13 d'arriver et d'aller dénoncer ses parents. C'est
14 pas... c'est pas évident.

15 Mais... mais c'est sûr qu'à cette époque-
16 là, je pense qu'il y a quand même certains
17 enseignants ou certaines personnes que je suis
18 allée voir dans des moments de détresse. C'est
19 arrivé où je me sentais en danger où je suis allée.
20 Puis malheureusement, j'ai peut-être pas reçu à ce
21 moment-là l'aide dont j'avais besoin.

22 T'sais, tantôt vous m'avez dit les gens qui
23 deviennent famille d'accueil ont besoin
24 d'énormément de patience parce que je me souviens
25 que Manon que je vais la nommer, au début de ma vie

1 adulte, elle m'avait dit la première fois « si
2 j'avais eu une fille, j'aurais voulu qu'elle soit
3 pareille comme toi. »

4 Et je me souviens d'avoir pleuré toutes les
5 larmes de mon corps et je suis allée me cacher et
6 je ressentais beaucoup de colère envers elle parce
7 que j'étais convaincue qu'elle me mentait. J'avais
8 l'impression qu'elle me disait ça pour m'aider à
9 reprendre confiance en moi pour que je me sente
10 mieux, mais j'avais vraiment l'impression qu'elle
11 me mentait. J'avais beaucoup pleuré.

12 Au fil des années, elle me l'a répété
13 plusieurs fois et à chaque fois ça avait le même
14 effet chez moi. Je pleurais toujours, je lui en
15 voulais toujours un peu de me dire ça.

16 Et l'année passée à Noël, elle l'avait
17 écrit dans ma carte de Noël et puis ça fait vingt-
18 cinq (25) ans qu'on se connaît, puis j'ai pleuré.
19 Mais, cette fois-là j'ai pleuré parce que je l'ai
20 cru pour la première fois.

21 C'est juste pour vous dire que la blessure
22 d'abandon, elle laisse des traces très profondes
23 puis que quand on devient famille d'accueil, je les
24 trouve extraordinaires parce que pour briser cette
25 petite carapace-là pour aller chercher, atteindre

1 le coeur d'un enfant qui a vécu l'abandon, ça
2 demande beaucoup d'amour, beaucoup de patience.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[179]** Merci beaucoup. On va continuer avec Lorraine
5 Richard.

6 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

7 Q. **[180]** Merci. Merci beaucoup, Madame Audet. Vous
8 savez, à vous écouter, on se dit un peu la vie a
9 fait en sorte qu'aujourd'hui, malgré tout, vous
10 pensez encore aux autres parce que, ce qui m'a
11 frappé dès le début de votre témoignage, vous avez
12 dit « je ne suis pas ici pour moi, je suis ici pour
13 ceux qui sont dehors. »

14 Et ça m'interpelle votre histoire comme
15 bien d'autres. Mais, vous venez de, vous l'avez
16 dit, un petit village, un petit milieu. C'est pas
17 rien ce qui vous est arrivé. Ça fait que je ne peux
18 pas penser autrement qu'à ce qui est arrivé à
19 Granby. Et de dire que, oui, ça prend tout un
20 village pour élever un enfant. Mais, est-ce que
21 c'est la loi du silence que ça prend tout un
22 village pour oublier un enfant?

23 Monsieur Lebon vous l'a demandé, l'école,
24 vous avez essayé. Est-ce que dans la famille proche
25 personne ne se rendait compte de ce que vous

1 viviez? Ils ne voulaient pas déplaire, c'était la
2 loi du silence? Comment on est capable aujourd'hui
3 de briser, briser ce silence? Que des fois on voit
4 des choses puis qu'on n'ose pas dénoncer parce
5 qu'on dit « ah! Ils vont peut-être retirer l'enfant
6 puis ça va peut-être être pire. » Mais, c'est pire
7 aussi de le laisser dans une situation telle que
8 vous l'avez vécue.

9 R. Hum, hum.

10 Q. **[181]** Comment, comment on peut corriger ça?

11 R. Je sais que, dans mon cas, c'était mal vu que je
12 sois en famille d'accueil. C'était... les gens du
13 village se demandaient où j'étais. Il y a eu
14 beaucoup de pression familiale pour qu'on me ramène
15 à la maison. Notamment de mon grand-père paternel
16 qui, lui, a tenté...

17 Sa façon à lui de m'aider, ça a été
18 d'essayer de passer du temps avec moi, de prendre
19 soin de moi, de me retirer le plus souvent de la
20 maison. De m'amener avec lui en forêt, de m'amener
21 faire des activités pour essayer de me retirer,
22 c'était sa façon à lui.

23 Aujourd'hui, je le comprends d'essayer de
24 m'aider. Chacun a ses... chacun a ses façons, mais
25 il était... il était bien conscient de ce que je

1 vivais.

2 Je ne sais pas comment, comment faire pour
3 encourager les gens à briser le silence. Je n'ai
4 pas vraiment de réponse. Mais, je pense que ça
5 vient aussi quand je vous disais tantôt de... je
6 pense qu'on va avoir besoin d'une campagne de
7 sensibilisation à la grandeur du Québec pour
8 inviter les gens à parler, à ne plus jamais garder
9 le silence quand un enfant subi de la maltraitance,
10 plus jamais.

11 Q. **[182]** Merci. Merci.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[183]** Merci beaucoup. On va continuer avec Jean-
14 Marc Potvin, s'il te plaît, Lorraine.

15 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

16 Alors, votre témoignage continue toujours d'être
17 touchant, très touchant. C'est vraiment
18 profondément... Mais, ce que je veux mentionner,
19 c'est que je trouve votre témoignage d'une richesse
20 absolument extraordinaire puis pour une raison,
21 puis une raison qui constitue un défi de la
22 commission, entendre la voix des enfants.

23 Les enfants, pour toutes les raisons que
24 vous avez si bien exprimées, s'expriment très peu,
25 n'expriment pas dans des mots leur détresse. Vous,

1 vous l'exprimez aujourd'hui parce que vous avez
2 fait toute une démarche pour vous reconstruire.

3 Mais, dans l'intervention, le défi auquel
4 on est confronté, c'est de détecter cette détresse-
5 là, de la mettre à niveau, de la comprendre. Et ce
6 que je me rends compte beaucoup avec les
7 témoignages qu'on a reçus ce matin aussi, c'est que
8 le « système », entre guillemets, traite beaucoup
9 plus facilement les symptômes, les troubles de
10 comportement, les problèmes de comportement, les
11 idées suicidaires. Le système va traiter les
12 manifestations de la détresse, mais détecte très
13 difficilement la détresse.

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[184]** Alors, on devrait peut-être être mieux équipé
16 pour détecter cette détresse-là.

17 Votre témoignage aussi est précieux parce
18 que, ce que vous faites, en fait, vous exprimez
19 tellement bien cette honte-là que les enfants ont,
20 d'être dans une situation comme celle-là. Et que
21 même une fois devenus adultes, ils sont encore
22 porteurs de cette honte-là. C'est au début de la
23 quarantaine que vous avez commencé à en parler.

24 Alors, il y a plein d'adultes dans la
25 société qui portent une histoire de souffrance...

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[185]** ... de leur enfance et il y a des milliers
3 d'adultes qui n'en ont jamais parlé parce qu'ils en
4 ont encore honte. Vous brisez cette honte-là.

5 R. Hum, hum. Hum, hum.

6 Q. **[186]** Alors, le défi de la commission, c'est
7 d'entendre des enfants. Puis j'ai assez
8 d'expérience dans ce système-là pour savoir que
9 ceux qu'on entend, c'est les adultes autour des
10 enfants. C'est pas... c'est pas les enfants. Même
11 dans l'enceinte du tribunal, la voix des enfants,
12 la détresse des enfants est toujours difficile à
13 faire émerger.

14 Alors, je ne sais pas si j'ai une question
15 à travers tout ça, mais ce que vous faites est
16 d'une richesse extraordinaire. C'est ce que je veux
17 vous dire.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci. Lesly Hill.

20 Mme LESLY HILL, commissaire :

21 Q. **[187]** Bien, à mon tour de vous remercier et de vous
22 féliciter aussi pour votre courage exceptionnel.
23 Votre force, votre résilience, votre douceur et de
24 dire merci aussi parce que c'est vraiment un
25 témoignage qu'on va porter en nous, hein, tout le

1 long de cette commission puis essayer de porter la
2 voix des enfants aussi bien que vous le faites.

3 Ma question porte vraiment sur votre retour
4 à la maison. Parce qu'on vise toujours la
5 réunification familiale, hein...

6 R. Hum, hum.

7 Q. **[188]** ... quand les enfants sont placés. Puis
8 j'entends que vous êtes retournée sans aller au
9 tribunal...

10 R. Hum, hum.

11 Q. **[189]** ... sans peut-être trop comprendre, comme
12 enfant, les aboutissants de tout ça. Et je me
13 demande si votre mère ou votre famille avait eu le
14 soutien requis. Est-ce qu'ils avaient cheminé
15 pendant que vous étiez en placement ou est-ce
16 que...

17 R. Non.

18 Q. **[190]** ... c'est juste vous qui aviez cheminé comme
19 enfant?

20 R. Non, c'est ça. Je pense que si à ce moment-là on
21 avait eu des visites hebdomadaires, si on avait eu
22 un soutien, si on avait tenté de... de comprendre
23 le problème, d'aider ma mère à ajouter des outils à
24 son coffre d'outils, peut-être que ma situation se
25 serait améliorée. Mais, on n'a eu aucune aucune

1 aide.

2 Donc, la situation même, je vous dirais,
3 quand je suis retournée, c'était... c'était pire.
4 J'avais l'impression qu'on m'en voulait à moi pour
5 ce qui s'était passé, pour le placement, pour la
6 dénonciation.

7 La seule chose qu'on m'a dite quand je suis
8 rentrée dans la maison, je me rappelle, c'est « si
9 je te frappe encore, c'est toi ou moi qui sors
10 d'ici. » Et je me souviens que si dans ma petite
11 tête d'enfant, j'ai compris que c'était moi qui
12 allais sortir si ça se reproduisait et que j'ai
13 vécu longtemps dans la peur après de provoquer, de
14 faire quelque chose de mal qui allait faire en
15 sorte que j'allais me faire frapper et que j'allais
16 encore quitter mon foyer.

17 Donc, si on avait eu quelqu'un, on avait eu
18 une aide à la maison. Je connais une famille qui...
19 où il y a eu un signalement où on leur a offert un
20 soutien, deux visites par semaine d'un travailleur
21 social, sur plusieurs mois. Et pour eux, pour cette
22 famille-là, ça a fait une énorme différence. Ils
23 ont réussi à régler des problèmes importants et la
24 famille va beaucoup mieux.

25 Donc, ça aurait été bien que je puisse,

1 t'sais, c'est sûr que ça fait longtemps, mais je
2 pense que ça aurait été primordial qu'on puisse
3 bénéficier de ça nous aussi à ce moment-là. Ça
4 aurait probablement fait une grande différence dans
5 ma vie. Hum.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [191] Merci. Bien, merci infiniment. Est-ce que
8 t'as remis ton carton, Hélène? O.K. Madame David.

9 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

10 Je voulais juste vous dire que je suis restée avec
11 la campagne de sensibilisation et je pense à ce à
12 travers quoi la société est passée il y a pas
13 moins... il y a pas plus que deux ans en octobre
14 deux mille dix-neuf (2019), le « me to » qui a été
15 la dénonciation mondiale d'agressions sexuelles non
16 dénoncées. Et j'ai l'impression que ce à quoi vous
17 nous conviez collectivement, c'est une sorte de
18 « me to » de la détresse infantile.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci. Un commentaire, Monsieur Lebon.

21 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

22 Je voulais vous dire que vous vous êtes sans doute
23 faite un beau cadeau à cause de votre résilience,
24 mais vous en avez fait tout un à votre enfant et
25 vous êtes en train d'en faire tout un aux enfants

1 du Québec. Merci.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors, je continue sur cette lancée pour vous
4 remercier. Merci pour ce cadeau. Merci pour cette
5 parole libérée. Vous avez parlé de honte, vous avez
6 parlé de tabou. Vous êtes une personne connue et
7 vous avez osé prendre la parole.

8 Alors, je me mets à la place de jeunes qui
9 doivent se dire, j'espère, « je peux parler, je
10 peux dire » et qui vous regardent et qui se disent
11 « elle a l'air pas pire, ça fait que ça doit être
12 bon de parler. Donc, ça doit faire du bien de
13 parler, ça doit... ça doit être moins lourd, même
14 si ça ne règle pas tout. »

15 Et un commissaire l'a souligné tantôt. Vous
16 avez dit au début « je ne suis pas ici pour moi, je
17 suis ici pour les autres » et vous avez dit « les
18 autres qui sont dehors. »

19 Et quand vous avez dit « les autres qui
20 sont dehors » l'image qui m'est venue, c'est les
21 autres qui sont dans la rue parce qu'il y a un
22 pourcentage trop élevé des enfants passés par la
23 DPJ qui sont dans la rue.

24 On entend très bien ce que vous nous dites,
25 revenir à ce lien de confiance et tout ça. Mais,

1 moi, je nous convie, nous tous et toutes comme
2 société, à vouloir et à manifester qu'on est
3 capable aujourd'hui de recevoir des adolescents et
4 des adolescentes comme vous étiez et que la mère de
5 votre amie vous a ouvert la porte de chez elle.

6 Vous nous avez bien expliqué à quel point
7 ça a fait une différence. Alors, moi, j'aimerais ça
8 qu'on se pose la question. O.K. On va... Est-ce
9 qu'on va dorénavant ouvrir nos portes à ces enfants
10 et à ces adolescents poqués avec un... tagués dans
11 le dos DPJ? Est-ce qu'on va être capable de leur
12 ouvrir la porte? Alors, j'espère que votre
13 témoignage permettra de leur ouvrir la porte.

14 Merci infiniment de votre présence. Merci
15 beaucoup.

16 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

17 Merci beaucoup.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Alors, pour ceux qui nous ont suivi avec patience
20 toute la journée sur le web, ça met fin à nos
21 audiences pour aujourd'hui et on reprend des
22 audiences publiques demain matin à dix heures
23 (10 h 00). Merci.

24

25 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignées, **ROSA FANIZZI**, et **ODETTE GAGNON**,
4 sténographes officielles, dûment assermentées,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **ODETTE GAGNON**